

CONSULTATIONS SUR L'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION:

Le Président Tebboune reçoit une délégation du FJD

P. 24

ANP

Le Général-major Chanegriha en visite de travail et d'inspection ce jour en 6^e RM à Tamanrasset

P. 24

ALGÉRIE- UNION EUROPÉENNE

M. O'Rourke souligne l'habileté de l'Algérie dans le règlement de la crise en Libye

P. 24

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT EN DÉBAT À L'APN

"Une vision ambitieuse et intégrée qui gagnerait avec des mécanismes de contrôle"

Après la présentation, mardi, du plan d'action du gouvernement par le premier ministre Abdelaziz Djerad, les députés ont entamé hier un débat général sur les différents chapitres de ce texte, en mettant en exergue les points positifs, notamment la vision intégrée et ambitieuse qui sous-tend le programme gouvernemental. Ils ont également relevé quelques côtés à parfaire, notamment la nécessité d'appuyer le plan par des données statistiques chiffrées ainsi que sa dotation par des mécanismes de contrôle rigoureux aptes à en faire valider l'évaluation. D'autre part, les députés présents ont majoritairement appelé à une poursuite sincère et soutenue de la lutte contre la corruption et de l'effort de préservation et de gestion rationnelle des deniers publics. P. 3

DKnews



ÉNERGIES

"Evaluation en cours des réserves non conventionnelles"

P. 6

INDUSTRIE

M. Ferhat Aït Ali appelle à la révision des lois régissant les investissements

P. 4

DIALOGUE SOCIAL

Appel pour une tripartite réunissant le gouvernement, le patronat et les syndicats (CIPA)

P. 4

BREXIT

L'UE douce les attentes britanniques sur les services financiers

P. 7

SANTÉ

**VOTRE ENFANT ZOZOTTE
Qui consulter ?**

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE

ESS-CSC, choc des 8^{es} de finale

P. 21



CINÉMA

"L'absence des salles, principal obstacle à sa relance"

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

2 casemates pour terroristes et deux bombes artisanales détruites à Sétif

P. 24

L'université de Aïn Témouchent en partenariat avec une homologue du Zimbabwe

Un accord d'échange sera signé entre le centre universitaire d'Aïn Témouchent "Belhadj Bouchaïb" et une université du Zimbabwe, a-t-on appris mardi du directeur du centre universitaire Abdelkader Zaïdi, en marge de la visite à la wilaya de l'ambassadeur du Zimbabwe en Algérie Fosso Mozi Ntunga. Des démarches sont en cours pour promouvoir la coopération avec la République du Zimbabwe dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui seront sanctionnés à l'avenir par un accord d'échange entre le centre universitaire "Belhadj Bouchaïb" et une université du Zimbabwe, a indiqué à l'APS Abdelkader Zaïdi.



L'ambassadeur du Zimbabwe en Algérie, Fosso Mozi Ntunga, a eu des discussions avec les responsables du centre universitaire d'Aïn Témouchent et a rencontré des étudiants zimbabwéens qui suivent leurs études universitaires dans cette wilaya.

"Nous recherchons les voies et moyens de développer la coopération avec l'Algérie dans de nombreux domaines, à l'instar de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'agriculture, des industries pétrochimiques et des énergies renouvelables", a-t-il déclaré, soulignant "entre les deux pays, il y a une histoire commune dans les relations dans différents domaines et nous avons comme ambition de les développer et de les élargir".

► SÛRETÉ/ PRÉCISION

La Sûreté d'Alger dément l'info relayée sur les réseaux sociaux concernant la saisie d'un coq

La vidéo relayée sur des réseaux sociaux au sujet de la saisie d'un coq appartenant à un citoyen à El Biar (Alger), par la Police, pour nuisance au voisinage est «sans fondement», ont indiqué mardi les services de la Sûreté d'Alger dans un communiqué de précision.

«Au sujet de la vidéo relayée par des réseaux sociaux faisant état de la saisie, par les éléments de la 3e Sûreté urbaine d'El Biar, relevant de la Sûreté de wilaya d'Alger, d'un coq appartenant à un citoyen pour nuisance au voisinage, la cellule de l'information et des relations publiques de la Sûreté d'Alger, précise que cette affaire remonte à des années, et exactement au mois de mars 2017, suite au signalement par un citoyen d'un coq élevé au domicile d'un voisin causant un grand bruit et nuisance», précise le communiqué.

«Toute la surenchère véhiculée par cette vidéo est sans fondement, étant donné que les services de la Sûreté n'ont nullement investi le domicile du citoyen, objet de la plainte, ni procédé à la saisie d'un quelconque volatile», indique la même source.

Les investigations ont révélé que «c'est l'un des voisins du propriétaire du coq qui a filmé et diffusé la vidéo et ses propos étant mensongers, les procédures juridiques adéquates ont été prises dans ce sens».

► JUSTICE - MÉDIAS

Session de formation au profit des journalistes sur la terminologie et notions fondamentales du droit

Une session de formation sur la terminologie et les notions fondamentales du droit a été organisée, lundi et mardi, au profit des journalistes par le ministère de la Justice.

Le professeur en droit Ahcen Bousbia, chargé de ce programme de formation, a choisi le thème du système judiciaire algérien, son organisation, ses acteurs et les procédures en vigueur dans les différentes juridictions.

Il a évoqué, en termes simplifiés, le recours dans les décisions judiciaires, la différence entre les différentes décisions de justice et la terminologie employée en matière pénale.

Outre la question du privilège de juridiction, la première partie de ce programme de formation a porté sur l'explication du rôle du parquet général et les missions des tribunaux, des Cours de justice et de la Cour suprême.

La deuxième partie de cette session, prévue lundi et mardi prochain portera sur le procès pénal et les délits de presse.

ALGÉRIE - FRANCE

Le Musée central de l'Armée commémore le 60^e anniversaire des explosions nucléaires françaises au Sahara algérien

Le Musée central de l'Armée a commémoré, mardi, le 60^e anniversaire des essais nucléaires français dans le Sahara algérien en organisant un colloque historique sur les explosions nucléaires françaises au Sahara Algérien, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Placés sous le thème «Les explosions nucléaires françaises au Sahara algérien...Crime inoubliable», cette rencontre a débuté par la projection d'un film documentaire intitulé «Les explosions nucléaires françaises en Algérie...la mort tapie sous le sable» suivi d'interventions de plusieurs universitaires et cadres «soulignant, dans leur ensemble, l'aspect historique de ces explosions et leurs séquelles sur la population, tout en saluant les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la sécurisation et la réhabilitation des sites de ces explosions, a ajouté le document.

L'ouverture de cet événement a été supervisée par le Directeur de la Communication, de l'Information et de l'Orientation (EM.ANP), en présence d'officiers, de cadres de l'Armée Nationale Populaire et d'enseignants universitaires, conclut le communiqué.

La DGSN participe à la 3^e édition du Salon international SECURA

Le stand de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) à la 3^e édition du Salon international de la Sûreté, de la Sécurité et du Feu et de l'Urgence en Afrique du Nord (SECURA), inauguré mardi au Palais des expositions, Pins maritimes (Alger), a enregistré une forte affluence.

Un communiqué de la DGSN a précisé que le stand réservé aux services de la Direction de la Police judiciaire et de la Direction de l'ordre public, lors de cet événement de trois jours, a enregistré une forte affluence de visiteurs auxquels ont été donné des explications exhaustives par les cadres de la Sûreté nationale sur les missions des services de la Police en matière de préservation de la sécurité des citoyens et leurs biens.

A cette occasion, les visiteurs ont eu à constater le niveau des équipements modernes et moyens mobilisés par les services de Police dans l'exercice de leurs missions sur le terrain, dans les domaines de la Police scientifique, la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, le maintien de l'ordre public et la prévention des accidents de la route ainsi que la protection de l'environnement, a ajouté la même source.

MOUDJAHIDINE/DÉCÈS Décès du moudjahid Tahar Belkadi

Le moudjahid Tahar Belkadi est décédé à l'âge de 90 ans, a-t-on appris hier du ministère des Moudjahidine.

Né le 24 juillet 1930 à Tlemcen, Tahar Belkadi est un militant de la première heure.

Il rejoint les rangs du Front de libération nationale (FLN) en 1955 en tant que membre permanent, avant de devenir membre fondateur du Conseil de la révolution dans la 8e zone de la Wilaya V historique.

Le défunt est un symbole de la révolution au parcours militant jalonné de sacrifices pour l'indépendance de l'Algérie.

En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des ayants droit, Tayeb Zitouni a présenté, à la famille et aux compagnons d'armes du défunt, ses "condoléances les plus attristées et ses profonds sentiments de solidarité et de compassion".

"Tahar Belkadi était de cette trempe d'hommes fidèles à la nation et à la patrie.

Il a voué sa vie de militant et moudjahid à la lutte pour l'indépendance et à l'édification de l'Algérie indépendante", a-t-il souligné.

ENERGIE-ÉLECTRICITÉ-COUPURE

Alger: coupure d'électricité vendredi et samedi à Rouiba



L'alimentation en électricité sera interrompue vendredi et samedi de 8h à 16h30 dans la commune de Rouiba (Alger Est), en raison des travaux sur réseau, a indiqué mercredi dans un communiqué la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz d'Alger "Sadeg" (filiale du groupe Sonelgaz).

Cette coupure qui affectera en particulier la Cité 500 logements LPP de Medeghri, est programmée dans le cadre des travaux engagés par le Gestionnaire du réseau de transport de l'électricité (GTRE) pour l'entretien du réseau électrique de la ligne 60 KV Alger-Est.

La Sadeg met à la disposition de ses clients, pour toute information, le numéro de son centre d'appel 3303, joignable 24h/24 et 7j/7, ajoute le communiqué.

OUARGLA

Le projet de voie ferrée Touggourt/Hassi-Messaoud livrable à la fin de l'année



Le projet de voie ferrée reliant Touggourt à Hassi-Messaoud sur 150 km devrait être livré à la fin de l'année en cours, a-t-on appris hier du chef de projet.

Les travaux avoisinent actuellement les 60% d'avancement, avec la réalisation de 40 kilomètres de voies et la réalisation des ouvrages d'art et la finalisation des travaux de topographie, a fait savoir M.Said Hafidh en relevant un retard dans le bon avancement du projet en raison de contraintes rencontrées et liées au passage de pipelines sur le tracé du projet. Lancé en 2013 pour un coût de 70 milliards DA puisés du programme complémentaire de soutien à la croissance, le projet a été confié pour sa réalisation à un groupement de cinq entreprises nationales.

Il est attendu de ce projet, devant relier des pôles économiques, l'impulsion de la dynamique de développement socioéconomique dans le Sud-est du pays, a soutenu, pour sa part, le directeur des Transports de la wilaya d'Ouargla, Tewfik Djeddi, en rappelant qu'il entre dans le cadre de la "Boucle du Sud-est" dont l'étude du tracé a été entamée par les techniciens du secteur, en prévision du lancement de sa réalisation. Cette boucle ferroviaire du Sud-est englobera quatre lignes principales reliant les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, Ouargla et El-Oued, sur un linéaire de 560 km, desservies par des trains de transport de voyageurs roulant à 220 km/heure et d'autres de transport de marchandises roulant à 100 km/h, et sera connectée au réseau ferroviaire existant, a-t-il révélé.

Le projet aura également un impact sur la génération d'emplois et le désenclavement des régions du Sud du pays, souligne le même responsable.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT A L'APN Les députés entament les débats

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont entamé, mardi, le débat général autour du projet de Plan d'action du gouvernement, après avoir écouté l'exposé présenté par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Dans leurs interventions à l'APN, des députés ont insisté sur la nécessité de définir les programmes devant être traités en priorité par le Gouvernement, en accompagnant les objectifs fixés d'échéances permettant de contrôler ces programmes, d'en suivre la mise en œuvre et d'en mesurer l'efficacité.

Ils ont mis l'accent, dans ce cadre, sur "l'impératif de garantir la stabilité législative permettant de créer un climat d'affaires propice" qui contribue au développement des investissements et à accompagner la concrétisation des projets programmés par l'Etat.

Le député du parti du Front de libération nationale (FLN), Lies Saadi, a affirmé, dans ce sens, que les réformes économiques étaient tributaires de la réforme de l'administration, qui exige un réexamen pour l'amélioration de la mise en œuvre au niveau des autorités locales à travers les wilayas, les communes et autres instances.

Il a relevé, en outre, "l'absence d'équité dans la distribution de logements aux citoyens", fustigeant, à ce propos, les mesures prises, durant les années précédentes, pour le relogement de citoyens ayant construit des bidonvilles



de manière illégale, tandis que nombre d'autres citoyens ouvrant droit à un logement attendent toujours de pouvoir en bénéficier. L'Etat doit impérativement "regagner la confiance du citoyen" en lui assurant l'accès au logement, aux soins et à l'enseignement et en le mettant à l'abri de toute forme de "marginalisation" ou d'"injustice", a-t-il ajouté.

De son côté, le député du FLN, Abdelmadjid Dennouni, a plaidé pour la nécessité d'une feuille de route des solutions pouvant être concrétisées lors des prochaines années, appelant à lever les obstacles entravant la mise en œuvre des programmes. Cette feuille de route permettra de définir les priorités du processus de

relance économique, a expliqué M. Dennouni, appelant à revoir le système fiscal en vigueur pour le simplifier et le moderniser et instituer des impôts adaptés aux moyens des citoyens.

Plaidant pour la "stabilité fiscale", il a préconisé de "ne recourir aux lois de finances complémentaires qu'à titre exceptionnel". M. Dennouni a également insisté sur la "stabilité des lois" pour contribuer à l'amélioration du climat des affaires, appelant, à cet égard, à la levée des restrictions imposées aux opérateurs économiques.

Le député Abdelhamid Si Afif (FLN) a, quant à lui, souligné l'importance du rétablissement de la stabilité sur le

front intérieur et de la restauration de la confiance entre les citoyens et les institutions de l'Etat, appelant à mettre l'accent sur les secteurs productifs et à encourager les compétences dans le cadre de l'économie des connaissances. Pour la députée Noura Boudaoud (FLN), il importe de relancer les projets rentables ayant été gelés et à développer les projets numériques prévus dans le Plan d'action du Gouvernement.

Les résultats positifs obtenus dans le secteur agricole appellent une meilleure coordination avec les incubateurs dans le but de diversifier et d'augmenter la production, a-t-elle ajouté.

De son côté, la députée Faiza Bouhama a appelé à la conjugaison des efforts de toutes les institutions pour mener à bien ce Plan d'action qui gagnerait, selon elle, à être doté de mécanismes de contrôle et d'évaluation de sa mise en œuvre.

La crédibilité du système exécutif en serait renforcée, a-t-elle soutenu. La séance plénière s'est tenue en présence de tous les membres du Gouvernement. La réponse du Premier ministre est prévue jeudi prochain.

"Le Plan d'action du gouvernement, ambitieux et intégré, mais "manquant" de mécanismes de contrôle"

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont affirmé, mardi, que le Plan d'action du gouvernement était "ambitieux et intégré" mais "manquait" de mécanismes de contrôle et de précision des délais, appelant à la conjugaison des efforts pour sa concrétisation.

Lors de la séance plénière consacrée au débat du Plan d'action du Gouvernement, le député, Abdelmadjid Denouni du Front de libération nationale (FLN), a indiqué que ce Plan était "intégré", mais soulignant, toutefois, l'absence des chiffres et des mécanismes à même de permettre le contrôle de sa mise en œuvre.

L'exécution du Plan d'action du Gouvernement "nécessite l'éradication des pratiques bureaucratiques", a-t-il ajouté. Qualifiant ce Plan d'"ambitieux", la députée, Faiza Bouhama (FLN) a estimé que l'investissement dans la ressource humaine était "primordial" pour sa concrétisation, critiquant l'absence de mécanismes pratiques permettant le contrôle de sa mise en œuvre sur le terrain ainsi que la non précision des délais d'exécution". De son côté, le

député, Hicham Rahim (FLN) a valorisé le teneur du Plan d'action "au vu de ses nombreux aspects positifs, notamment en matière de gouvernance politique, économique et sociale à même de garantir une distribution équitable des richesses".

Pour sa part, le député Saleheddine Dkhili, du Rassemblement national démocratique (RND), s'est félicité du contenu du Plan d'action qui "réflecte la volonté populaire d'un changement radical de régime et d'amélioration du quotidien du citoyen, particulièrement en termes d'emploi de jeunes".

Intervenant à cette occasion, le député SI Afif (FLN) a évoqué les plus grands défis qui se posent au gouvernement pour l'application de son Plan d'action, notamment le renforcement de la stabilité du front interne à travers la restauration de la confiance du citoyen en ses institutions et l'impératif de s'affranchir de la dépendance excessive aux hydrocarbures, pour la relance de plusieurs secteurs importants. Le volet économique a eu la part du lion dans les débats qui ont suivi la présen-

tation du Plan d'action du Gouvernement, en mettant en avant l'impératif de redynamiser l'économie nationale comme premier pas vers l'édification de l'Algérie nouvelle. Les députés ont saisi, dans leur majorité, l'occasion pour saluer la série de rencontres initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec les personnalités nationales et les partis pour discuter des affaires publiques et de la révision la Constitution, soulignant la nécessité d'impliquer toutes les composantes de la société, sans exclusive.

A noter que la plénière de l'APN s'est déroulée en l'absence des députés du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et du Front des forces socialistes (FFS) en maintien de leur décision de geler leurs activités parlementaires.

Les débats autour du Plan d'action du gouvernement se poursuivront, au niveau de la Chambre basse du Parlement, durant deux jours avant la séance de jeudi qui sera consacrée à la réponse du Premier ministre aux questions des députés et au vote.

Les députés appellent à la consolidation des mécanismes de transparence et à la poursuite de la lutte contre la corruption

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, mardi soir, le gouvernement à la consolidation des mécanismes à même d'assurer la transparence et à la poursuite de la lutte contre la corruption. Dans ce cadre, le député Kada Ouafi a indiqué que le Plan d'action du gouvernement revêtait "une importance urgente" pour traiter les dysfonctionnements actuels, néanmoins, a-t-il ajouté, il faudrait, "le consolider par des mécanismes à même d'assurer la transparence dans l'ensemble des domaines pour l'édification d'une forte société qui se réfère à la loi seule". Il a mis l'accent en outre sur l'impératif "d'opérer un changement

radical touchant l'ensemble des régions du pays". Le député Berramdane Nazih a déclaré, pour sa part, que ce Plan "renferme de bonnes intentions", appelant à "la lutte contre la bureaucratie, le renforcement de l'indépendance de la Justice et le contrôle de la gestion des affaires publiques".

Il a également appelé à accélérer "l'amélioration du pouvoir d'achat et la promotion du système de santé". Le député Ahmed Sadok a mis en avant, à son tour, l'impératif de "poursuivre la lutte contre la corruption et la fraude", d'adopter "la transparence et la sincérité", en vue d'en finir avec "les dysfonctionnements du passé". Dans le

même contexte, il a mis en avant la nécessité de "donner la priorité" à la réforme politique à travers "la révision de la Constitution en accord" avec les forces politiques, puis "la révision des principales législations" du pays. Qualifiant ce Plan de "bon", le député Naredine Hamdadouche a plaidé pour "la poursuite de la lutte sincère contre la corruption", "le changement des mentalités et comportements", et "la consolidation des mécanismes de contrôle et de reddition de comptes". Dans le même cadre, la députée Jamila Belhabib a appelé à "la suprématie de la Loi" dans l'ensemble des secteurs, relevant la nécessité de "raffermir le rôle de

l'Etat dans tous les domaines en vue de préserver son caractère social".

De son côté, le député Ahmed Chaalal a qualifié le plan d'action du gouvernement d'"ambitieux et intégré" visant à "changer le système de gouvernance" en vue de l'édification d'une Algérie nouvelle répondant aux aspirations de toutes les catégories du peuple.

La députée Amira Salim a mis l'accent sur l'impératif, pour le gouvernement, d'accélérer la mise en place d'un système législatif stable et d'œuvrer à attirer les compétences algériennes établies à l'étranger, notamment les porteurs de projets économiques importants.

Les députés plaident pour la refonte du système bancaire et fiscal et la mise en route de la numérisation

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont unanimement relevé, mardi après-midi lors de l'examen du projet du Plan d'action du gouvernement, l'impératif d'une révision du système fiscal et des dispositifs régissant l'investissement et de la modernisation du système bancaire à travers la mise en route de la numérisation.

Lors d'une séance présidée par M. Chenine Slimane, président de l'APN, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et des membres du gouvernement, les députés ont souligné l'importance de réformer le système fiscal avec la modernisation du système bancaire et la simplification de la relation entre la banque et les investisseurs porteurs de projets, notamment en ce qui concerne l'octroi de crédits.

A ce titre, le député Achour Seghouani, (FLN), a plaidé pour la refonte du système bancaire et le soutien et l'accompagnement des startups, mettant en avant la nécessité d'une réforme financière, notamment du système fiscal, qui "souffre de plusieurs vides juridiques".

Il a, en outre, appelé au maintien des entreprises productives et à la modernisation du système bancaire pour contribuer, a-t-il dit, à la croissance économique et l'opérationnalisation de la numérisation dans tous les secteurs. De son côté, le député Touhami Boumeslat (même formation politique) a appelé à la révision des marchés conclus avec les grandes compagnies ainsi que du Code de l'investissement. Pour sa part, le député Ahmed Zeghdar (FLN) a estimé que l'exploitation des énergies solaires est à même de contribuer à la consommation d'une nouvelle énergie propre et moins coûteuse, relevant la nécessité de sauvegarder le pouvoir d'achat et d'accorder la subvention aux véritables bénéficiaires.

La députée Naïma Zbiri (RND) a affirmé, quant à elle, que le travail de concertation avec les différents départements ministériels et la révision minutieuse des projets étaient susceptibles de booster le développement.

Youssef Bekkouch (Front El Moustaqbal) a reproché au Plan d'action du gouvernement le manque de chiffres et d'échéances précises pour l'exécution des programmes, insistant sur l'importance de renforcer les compétences nationales et de leur association à la concertation sur les programmes de développement.

Il a appelé, en outre, à la numérisation des secteurs économiques vitaux, tels les douanes et les impôts, et à la réforme du système éducatif et d'enseignement.

Le député Amar Khalfouï (Mouvement de l'entente nationale) a, quant à lui, insisté sur la nécessité de lutter contre la dilapidation des deniers publics et la bureaucratie, appelant, par ailleurs, à soutenir et à valoriser les compétences nationales.

Il a également plaidé pour la facilitation des procédures d'obtention d'un logement et l'accélération de la révision de la loi sur l'urbanisme et de la politique de subvention. Pour sa part, la députée Amira Slim, a mis l'accent sur l'impératif d'accorder davantage d'intérêt aux préoccupations des membres de la communauté algérienne à l'étranger et de régler le problème des transferts bancaires auquel ils continuent d'être confrontés.(APS) 58801/58007/58162/062/362 Les députés favorables à l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont plaidé, dans la nuit de mardi lors de l'examen du projet du Plan d'action du gouvernement, pour l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens à travers des mécanismes pratiques et pour la réponse à leurs préoccupations, notamment en matière d'octroi de logement et d'emploi.

Les députés ont souligné, lors d'une séance plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN en présence du Premier Ministre, Abdelaziz Djerad et des membres du gouvernement, la nécessité de renforcer et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, particulièrement suite à la détérioration de la valeur du Dinar, et de prendre en charge leurs préoccupations, notamment en matière d'octroi de logement et d'emploi.

Ainsi, le député Mustapha Naci (Rassemblement National Démocratique), qui a indiqué que l'amélioration du pouvoir d'achat "permettra de réparer l'injustice" que subissent beaucoup de familles algérienne, a appelé à octroyer le soutien à ceux qui le méritent. Il a également appelé à revoir la législation régissant les PME et les start-up. La députée Fatima Karma, du même parti a, de son côté appelé à tirer profit des compétences nationales et leur permettre de participer à la prise de décision, loin de toute marginalisation, plaidant d'autre part pour la réforme du système de santé et de l'éducation ainsi que l'amélioration des conditions de vie du citoyens. Elle a également appelé à relancer l'Industrie à travers notamment des mesures incitatives et des facilités au profit des investisseurs.

Le député Chaabane El Ouaer (indépendant) a, quant à lui, appelé à la révision de la loi sur la régularisation des constructions inachevées, soulignant qu'un grand nombre d'édifices attendent d'être régularisés à travers les différentes communes du pays.

HAUT CONSEIL DE LA LANGUE ARABE

Elaboration d'un programme d'emploi de la langue arabe dans la promotion touristique

Le Haut conseil de la langue arabe (HCLA) a élaboré un programme pour l'emploi de la langue arabe dans la promotion touristique et sur le marché économique, a indiqué mardi à Tlemcen son président Salah Belaid.

Intervenant lors du colloque maghrébin sur "le marketing linguistique et le développement touristique", Salah Belaid a souligné que ce programme comporte l'élaboration de guides en langue arabe avec des termes simples et largement utilisés pour permettre aux touristes étrangers de les utiliser dans les aéroports et lors de leur voyage en taxi, pouvoir situer les sites touristiques et comprendre les panneaux et autres indications.

Le même responsable a fait savoir que 50% de ce genre de manuels ont été élaborés, déclarant, à ce propos, qu'il est nécessaire de créer une alternative et de promouvoir le tourisme en formant des guides touristiques, notamment dans le Sud de l'Algérie, sur la langue de conversation en les incitant à utiliser la langue arabe dans leur entretien immédiat avec les touristes étrangers.

Par ailleurs, le président du HCLA a indiqué que son instance est sur le point d'achever l'élaboration d'un lexique en langue arabe qui comprend plus de 53.000 mots supervisé par un comité composé de professeurs hautement qualifiés en langue arabe, annonçant sa mise en œuvre à partir du 18 décembre prochain.

Pour sa part, Houria Nehari de l'Unité de recherche sur la réalité des langues et de développement des études linguistiques dans les pays arabes de Tlemcen a estimé que le "plurilinguisme est la solution efficace pour attirer un plus grand nombre de touristes", soutenant que le marketing touristique efficace est basé sur la discussion avec la partie concernée dans la langue qu'elle comprend.

Le colloque qui s'étalera sur deux jours, organisé par l'Unité de recherche sur la réalité des langues et de développement des études linguistiques dans les pays arabes de Tlemcen, est animé par des professeurs et chercheurs de plusieurs universités du pays et de Tunisie et du Maroc.

Des interventions sur la commercialisation du tourisme algérien à travers des chansons populaires, l'impact du tourisme religieux sur le marketing linguistique et la promotion virtuelle du tourisme local grâce à l'utilisation de publications en langue arabe sur les réseaux sociaux et d'autres sites sont programmées.

La deuxième journée de cette rencontre permettra aux universitaires d'aborder "le multilinguisme et son rôle de soutien au développement du tourisme", "le tourisme comme outil efficace pour développer la langue arabe" et "le rôle de la publicité dans la promotion du tourisme algérien", entre autres volets.

Cette rencontre vise à rechercher les voies et moyens d'exploitation du domaine du tourisme pour promouvoir la langue arabe et sa présence sur le marché économique en développant les contenus marketing et leurs supports dans le secteur du tourisme et en exploitant la nature évolutive des langues à l'ère de la mondialisation, a souligné le directeur de l'unité de recherche précitée, Abderrahmane Kherbouche.

En marge du colloque, se tient une exposition de produits artisanaux dont des gâteaux et des habits traditionnels et autres objets d'art.

ENERGIES

Evaluation en cours des réserves non conventionnelles

Le ministre de l'Energie Mohamed Arkab a affirmé mardi à Alger, que l'Algérie est actuellement en phase d'évaluer ses réserves en hydrocarbures non conventionnelles, dont le gaz de schiste, tout en veillant à la formation des cadres et des travailleurs pour mieux maîtriser les nouvelles technologies appliquées y afférentes.

"L'évaluation des réserves non conventionnelles de l'Algérie nécessite une étude approfondie et longue, qui comporte également des procédures liées à la formation des cadres et des employés, pour mieux maîtriser les nouvelles technologies appliquées dans ce domaine", a-t-il déclaré à la presse, en marge de la présentation du Plan d'action du gouvernement pour mettre en œuvre le programme du président de la République, devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). "Des concertations avec les représentants de la société civile et des experts en la matière devraient précéder cette démarche pour débattre la meilleure façon d'utiliser ces nouvelles technologies qui garantissent une protection maximale pour l'homme et l'environnement" a-t-il ajouté. Il convient de rappeler que l'Algérie est classée troisième au monde en termes de réserves de gaz de schiste.

Le Premier ministre Abdelaziz Djerrad a présenté mardi à l'APN le Plan d'action du gouvernement pour mettre en œuvre le programme du président de la République en présence des membres de l'exécutif.



INDUSTRIE

M. Ferhat Aït Ali appelle à la révision des lois régissant les investissements

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali a relevé, mardi à Alger, la nécessité de revoir les lois régissant l'investissement afin d'assurer une meilleure attractivité des investisseurs nationaux et étrangers, avec la suppression des exonérations fiscales et douanières injustifiées.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance de débat autour du Plan d'action du gouvernement, le ministre a précisé que la révision des lois régissant l'investissement industriel était devenue "une nécessité indispensable", indiquant que "l'investissement requerrait la stabilité des textes juridiques et

la transparence totale. Et de poursuivre que son secteur est disposé à revoir les lois des investissements avant l'été, ajoutant que l'on ne peut pas compter sur une administration qui à la fois octroie des autorisations d'investissement et procède à leur retrait, car étant une logique qui n'encourage pas l'investissement. Les textes juridiques seront actualisés afin de drainer des investisseurs dans un cadre juridique précis, a-t-il affirmé.

Répondant à une question sur le montage des voitures en Algérie, M. Ferhat Aït Ali a indiqué qu'il était temps de supprimer les exonérations douanières et les avantages fis-

caux accordés aux monteurs et de mettre fin au monopole. Ces exonérations coûtent au Trésor public des montants et réduisent les réserves de change sans concrétiser une véritable industrie, a-t-il déploré. Le ministre a également rappelé que dans les années 1990, l'Algérie avait des sociétés publiques en industrie de l'électroménager, à l'instar de "ENIE" et de "ENIEM" avant l'accès du secteur privé à ce domaine. A ce propos, le ministre a indiqué que le secteur privé n'a pas répondu aux besoins du marché national, et en dépit des avantages fiscaux accordés pour encourager l'industrie locale.

TRIPARTITE

Appel pour une tripartite réunissant le gouvernement, le patronat et les syndicats

Le président de la Confédération des industriels et patrons algériens (CIPA), Abdelwahab Ziani a appelé, hier à Alger à la tenue dans les plus brefs délais d'une tripartite réunissant le gouvernement, le patronat et les syndicats, afin de discuter du modèle économique, qui pourrait être mis sur pied pour une économie forte et durable.

"Il est très important que cette tripartite se tienne dans les plus brefs délais afin de mettre en place une stratégie s'appuyant sur la valorisation des ressources nationales et du potentiel humain compétent et ce pour sortir de la crise économique", a souligné M. Ziani sur les ondes de la radio nationale. Il a insisté, dans le même cadre sur l'impérativité de créer "le modèle économique algérien" en s'appuyant sur des compétences algériennes. "Pour réali-

ser ce modèle économique algérien il faudra tout d'abord faire confiance aux entreprises algériennes à leur tête les start-ups qui peuvent réduire de 50% la facture des importations qui coûtent annuellement des milliards de dollars à l'Algérie", a relevé le responsable.

M. Ziani a souligné, également la nécessité de faire également confiance aux entreprises algériennes sous traitantes qui activent dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (BTTP) appelant les autorités à "les faire bénéficier de marchés dans ce domaine".

"Il devient vital de libérer l'économie et notamment le secteur industriel et revoir les mécanismes de subvention" a-t-il considéré.

Il a expliqué que pour parvenir à une économie forte, les autorités doivent soutenir d'avantage les PME-PMI vu leur

forte valeur ajoutée dans le processus de l'intégration nationale, et accompagner les porteurs de projets créateurs de richesses et d'emplois.

S'agissant de la réglementation qui régit le secteur économique, M. Ziani a considéré qu'il faudra mettre en place des lois stables afin de garantir un climat d'affaire attractif pour l'investissement.

Ces lois, a-t-il poursuivi, devraient être accompagnées impérativement par des textes d'application afin d'encourager les opérateurs à être plus performants.

L'intervenant a appelé à "consolider les textes de loi dans les filières importantes à l'instar de celle des céréales pour donner un punch à l'économie nationale", ajoutant que ceci va encourager les investisseurs à faire le pas.

"Actuellement dans certains

filiales à l'instar des filières agricoles, il n'existe pas de textes d'application de certaines lois", a-t-il déploré tout en ajoutant que ceci constitue une véritable entrave pour les opérateurs.

2019 ..une année blanche pour les entreprises algériennes

M. Ziani a indiqué que les entreprises algériennes ont connu en 2019 "une année blanche" tout en ayant une redevance fiscale à honorer.

Pour faire face à ce problème, a-t-il ajouté, il faudra en premier lieu sauvegarder les entreprises existantes et les faire bénéficier d'un "moratoire" (dans le domaine fiscal) afin qu'elles puissent remonter la pente et participer activement à la construction d'une économie forte et durable indépendante des hydrocarbures, a-t-il conclu.

LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME - RENCONTRE

Constantine: respecter le droit à la différence pour contrer le discours extrémiste

Les participants à la conférence nationale sur "le rôle des sciences islamiques dans l'unité de la nation et la lutte contre le discours de la haine", organisée mardi à l'université Emir Abdelkader des sciences islamiques de Constantine, ont insisté sur "le respect du droit à la différence pour lutter contre le discours de la haine et de l'extrémisme". A ce propos, Dr. Zoubida Tayeb, présidente du comité scientifique de la rencontre, a estimé que pour consolider cette unité, il faut "accepter et respecter la différence et y voir une source d'enrichissement dans le

cortège de l'humanité". Considérant que l'exclusion et le renfermement sur soi sont à l'origine du rejet de l'autre et de la haine, elle a mis l'accent sur la consolidation des éléments en commun et la foi en la diversité cohérente qui rejette la rupture. Pour sa part, Dr. Youcef El Ayeub de la même université a estimé que l'enseignement de la science des religions élargit les perspectives des étudiants et favorisent le rejet du discours de la haine et son remplacement par les valeurs de cohabitation et d'acceptation de l'autre. De son côté, Pr. Abderrezak Belâgrouz de l'uni-

versité de Sétif-2, la coopération pratique et l'insistance sur les valeurs partagées constituent le fondement de l'unité et la meilleure réponse aux extrémistes de tous bords qui sèment la haine et attisent les confrontations et les guerres.

"La morale religieuse enseigne la fraternité, la justice, l'amour d'autrui et la réconciliation qui constituent les valeurs qui balisent la voie face aux injustices, l'ignorance, le fanatisme, la guerre et le terrorisme", a ajouté le conférencier.

ALGERIE - AFRIQUE DU SUD Commémoration à Alger de l'anniversaire de la libération de Nelson Mandela

Le parcours et le combat du sud-africain Nelson Mandela ont été revisités mardi à Alger, l'espace d'une cérémonie commémorative du 30ème anniversaire de sa libération des geôles de l'apartheid, lors de laquelle le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale et des compétences à l'étranger, Rachid Beldehane, a indiqué que le regretté Madiba représente une icône de la liberté pour le continent africain et le monde.



«Nelson Mandela, combattant et valeureux militant représentant dans l'âme africaine une icône pour tous les peuples du continent et du monde entier quant au triomphe des idéaux de liberté, de justice et d'émancipation des peuples», a indiqué M. Beldehane, qui intervenait lors de la cérémonie tenue au ministère des Affaires étrangères. Soulignant que le combat de Mandela pour la liberté et la justice est reconnu par l'histoire, M. Beldehane a ajouté que «bien que nous nous inclinons devant la mémoire du défunt Mandela, nous devons noter que l'histoire a réhabilité Mandela pour son parcours et son combat à travers notamment face au système apartheid...».

Il a, dans le même sillage, exprimé hommage de l'Algérie au combat de Nelson Mandela, rappelant le soutien algérien retentissant à la lutte de peuple Afrique du sud, lors de l'Assemblée générale de l'Onu en 1974, face au système d'apartheid. La commémoration de l'anniversaire de la libération du feu Mandela coïncide cette année, avec la tenue du Sommet de l'Union Africaine (UA) à Addis Abeba sous le thème «faire taire les armes pour une Afrique prospère et sécurisée». «Cet objectif s'inspire des principes et valeurs pour lesquels Mandela a vécu et lutté le long de sa vie», a indiqué M. Beldehane, ajoutant que les valeurs et les objectifs pour lesquels Mandela s'est sacrifié se concrétisent désormais au sein de l'UA. A la même occasion, le secrétaire d'Etat s'est félicité du niveau des relations existant entre l'Algérie et l'Afrique du sud, empreintes notamment de fraternité sur fond de coopération économique, déclarant que «l'Afrique du Sud est un partenaire économique de premier rang» pour l'Algérie.

Intervenant pour sa part, le chargé d'affaires de l'ambassade d'Afrique du Sud à Alger, M. Sio Patrick Rokomiz, a fait part de la volonté de son pays sous la conduite du président Cyril Ramaphosa de renforcer les relations avec l'Algérie, qui avait soutenu la lutte nationale sud-africaine. Il a remercié le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, pour avoir organisé la commémoration de la libération, il y a 30 ans, de Nelson Mandela, qui fut également président de l'Afrique du Sud. «Il y a de cela 30 ans, Mandela a été libéré après avoir passé 27 ans de prison suite à sa condamnation à vie», a indiqué le diplomate sud-africain, rappelant que le militant Mandela disait que «pour être libre il ne suffit pas de se débarrasser de ses chaînes mais de vivre de façon à promouvoir et respecter la liberté des autres».

RAMAPHOSA:

Il y a 30 ans, la libération de Mandela signait la «mort» de l'apartheid

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa s'est rappelé mardi, trente ans jour pour jour après la libération de Nelson Mandela, du «moment grisant» de la libération du héros de la lutte contre l'apartheid qui a marqué «la mort» du régime raciste.

«Le jour où Mandela a été libéré, nous savions tous que l'apartheid était mort», a lancé Cyril Ramaphosa devant des centaines d'écoliers et des combattants de la libération au Cap, la capitale parlementaire.

«C'était un moment grisant», s'est-il rappelé depuis le balcon de la mairie, là-même où Nelson Mandela, libre après vingt-sept ans passés derrière les barreaux, s'était exprimé devant des milliers de ses partisans le 11 février 1990.

Ce jour-là, le jeune Ramaphosa, âgé de 37 ans, se tenait aux côtés de l'ex-prisonnier le plus connu au monde. «Je

tenais le micro alors qu'il s'exprimait pour la première fois» depuis sa libération, s'est souvenu le président Ramaphosa.

«Rien ne pouvait décrire cette brève seconde quand le micro a crépité», a-t-il ajouté. Ce 11 février 1990, «les gens dans le monde entier avaient les yeux remplis de larmes et c'était des larmes de joie», s'est rappelé Cyril Ramaphosa mardi, à côté d'une statue de Nelson Mandela.

«On se rappellera de ce jour comme l'un des jours les plus mémorables de l'histoire mondiale», a-t-il ajouté.

Dernier géant politique du XX^e siècle

Le leader de la lutte anti-apartheid émergeait de prison après 27 ans de détention, lorsque des milliers de Sud-Africains ont commémoré devant la prison du Groot Drakenstein, près du Cap, les premiers pas d'un homme libre.

SEMAINE DE LA CULTURE ET DE L'HISTOIRE Coup d'envoi de la 20^e édition au Palais Moufdi-Zakaria

La 20e édition de la Semaine de la culture et de l'histoire a été lancée, mardi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger), une manifestation qui entre dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du Chahid, Organisée par l'Association Mechaâl Echahid sous le slogan «Fidélité de l'ANP aux martyrs de la guerre de Libération nationale», cette manifestation englobe plusieurs conférences et activités visant la transmission du message des Chouhada aux générations de l'indépendance et la préservation de la mémoire nationale.

A l'occasion, le Conseiller à la Présidence de la République, chargé de la société civile, Aïssa Belakhdar a salué cette tradition perpétuée par l'Association Mechaâl Echahid, appelant à la consécration du message des Chouhada auprès des générations montantes.

«La nouvelle Algérie, sous la conduite du Président Abdelmadjid Tebboune connaît une révolution sereine, à commencer par la préparation d'amendement constitutionnel et l'ouverture sur les acteurs de la scène nationale, partis politiques et société civile», a-t-il ajouté dans le même contexte.

Par ailleurs, l'ensei-



gnant universitaire Mohamed Lahcen Zeghidi a rappelé, dans une intervention, que le soutien populaire à l'Armée de Libération nationale (ALN) «ne date pas de 1954 (date du déclenchement de la Guerre de Libération

Nationale), mais de l'époque où l'occupation française a foulé le sol de l'Algérie en 1830», ajoutant que «la composante de l'ANP est faite des enfants du même peuple à tel point que la différence entre ses éléments et le reste du peuple ne

réside que dans l'uni-forme». Soulignant le lien «complémentaire et organique» entre le peuple et son Armée, il a rappelé que le peuple a été «un appui fort» à l'ALN dans toutes les batailles menées contre le colonisateur français, notamment à travers les manifestations et les grèves organisées à travers les différentes régions du pays».

La Semaine de la culture et de l'histoire qui se poursuivra jusqu'au 20 de février, sera ponctuée par des récitals de poésie, des représentations de théâtre et de chants patriotiques, commémorant les hauts faits des artisans de la Révolution.

KHENCHELA

Lancement prochain des travaux de réfection du siège du Commandement de la Wilaya 1 historique à Lemsara

Les travaux de réfection du siège du Commandement de la Wilaya I historique, situé dans la forêt de Beni Melloul, commune de Lemsara (wilaya de Khenchela), seront prochainement «lancés», a annoncé mardi le directeur local des équipements publics, Lamdjed Guettaï.

Une enveloppe financière de 30 millions de dinars a été réservée pour la réfection du siège du commandement de la Wilaya I historique et la stèle commémorative érigée à la mémoire du Chahid Ali Souai dans la forêt de Beni Melloul, commune de Lemsara, a indiqué ce responsable en marge de la commémoration du 59ème anniversaire de la mort du commandant de la Wilaya I, Ali Souai, tenue en présence des autorités civiles et militaires, de moudjahidine et de fils de

chouhada. Il sera également question de la réalisation d'une fresque à la mémoire des 97 djounoud (soldats) tombés au champ d'honneur dans la bataille d'Ouman, d'une statue à l'effigie d'Ali Souai, d'une clôture autour de la stèle commémorative en plus de la réhabilitation des casemates ayant servi de cachette aux moudjahidine du siège du commandement de la Wilaya I historique, a précisé Lamdjed Guettaï lors de sa présentation technique du projet. A cette occasion, il a été donné le coup d'envoi des travaux de réhabilitation du chemin de wilaya 172 A reliant les communes de Chelia et Lemsara sur une distance de 9 km pour un coût de plus de 89 millions de dinars.

Selon les explications fournies par le directeur local des travaux

publics, Mourad Said, une étude est actuellement en cours afin de reclasser ce chemin de wilaya en route nationale reliant la wilaya de Khenchela à Batna via la commune de Kimmel. Par ailleurs, le chef de l'exécutif local, Ali Bouzidi, a inspecté les travaux d'aménagement du siège de la commune de Lemsara et du service de biométrie, insistant sur la nécessité de veiller au respect du délai de livraison de ce projet ayant nécessité un investissement public de 7 millions de dinars.

Le wali s'est rendu par la suite au musée communal de Lemsara où il a entendu des témoignages de certains moudjahidine ayant assisté à la bataille d'Ighezrane Ouman (du 9 au 12 février 1961) au cours de laquelle le chahid Ali Souai a perdu la vie.

monde entier pour la libération des accusés.

Quatre ans après sa libération, en 1994, Nelson Mandela deviendra le premier président démocratiquement élu de l'Afrique du Sud.

L'ex-président sud-africain est décédé en 2013, à 95 ans.

La presse internationale l'avait qualifié de dernier géant politique du 20e siècle.

La célébration du 30^e anniversaire de la libération de Mandela, icône de la lutte en Afrique contre la ségrégation raciale érigée en système, et idole incontesté de la défense des valeurs des droits de l'Homme, intervient dans un contexte dans lequel un nombre de pays du continent africain butte sur des conflits armés internes en plus des problèmes liés au développement.

ENIE DE SIDI BEL-ABBÈS : Production de panneaux solaires d'une capacité de 3 mégawatts

L'unité de fabrication et d'installation de panneaux solaires relevant de l'entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) à Sidi Bel Abbès a réussi à produire des panneaux solaires d'une capacité totale estimée à 3 mégawatts depuis sa mise en service en 2015, a-t-on appris mardi, auprès de la direction générale de l'entreprise.

L'usine de panneaux solaires a renforcé ses capacités de production au cours des trois dernières années. Elle a produit des panneaux solaires avec un taux d'intégration nationale avancé, d'une capacité de 3 mégawatts et œuvre à atteindre 6 mégawatts, a précisé le président directeur général (PDG) de cette entreprise publique, Abbès Mekamen. Le même responsable a indiqué que l'ENIE a contribué dans l'équipement des deux nouvelles villes de Sidi Abdallah à Alger et Draa Errich à Annaba, de panneaux solaires ainsi que d'autres opérations en faveur du ministère de la Défense nationale (MDN) et des groupes publics tels que Sonatrach, Naftal et Sonelgaz.

Il a souligné également que les panneaux solaires produits sont utilisés dans l'éclairage public, la mise en service des pompes, la production de électricité pour les chantiers de forage, ainsi que les réfrigérateurs pour le stockage des médicaments, et la climatisation. Concernant l'unité d'intégration électronique de la même entreprise qui constitue un pôle national de l'industrie électronique, le même responsable a souligné qu'elle « a réalisé son ambitieux programme de fabrication de cartes électroniques à divers usages pour les secteurs public et privé avec une capacité de un (1) million de cartes par an en plus du montage et fabrications de différents types de produits électroniques tels que les appareils audiovisuels avec une capacité de 300.000 produits annuellement.

INDUSTRIE

Le ministère de l'Industrie n'a pas vocation à s'ingérer dans les relations de partenariat entre les opérateurs économiques

Le ministère de l'Industrie et des Mines n'a pas vocation à s'ingérer dans la gestion des relations de partenariat entre les opérateurs économiques, a souligné le ministère hier dans un communiqué, estimant que toute immixtion est un «dépassement» de ses prérogatives et missions légales.

«Nous attirons l'attention de l'ensemble des opérateurs économiques activant dans les différents secteurs et filières industriels, ainsi que le public, que le ministère de l'Industrie et des Mines n'a pas vocation à s'ingérer dans la gestion des relations de partenariat entre les opérateurs économiques», lit-on dans le document.

«De ce fait, le ministère de l'Industrie et des Mines considère une éventuelle ingérence comme un dépassement de ses prérogatives et missions légales», a indiqué la même source.

Le ministère a tenu à souligner, à cet égard, que ses missions, telles que définies dans la

loi, s'articulent essentiellement, autour de l'élaboration et l'exécution de la politique industrielle et minière et le suivi de son application dans l'objectif de développer le tissu industriel national. Le ministre veille, en outre, à prendre des mesures de nature à promouvoir l'investissement productif à travers l'amélioration de l'environnement, de l'investissement et du climat des affaires, à même de garantir une concurrence saine et loyale entre tous les opérateurs sans distinction de statut juridique et secteur économique.

«A cet effet, le ministère l'Industrie et des Mines n'a pas à être destinataire de courriers l'impliquant dans des questions qui ne



relèvent pas de ses prérogatives, et litiges entre les partenaires», a notamment celles liées eux choix conclu la même source.

UNIVERSITÉ DE KHÉMIS-MILIANA (AÏN DEFLA):

Réalisation d'un projet de gestion intelligente des eaux d'irrigation

Un projet de réalisation d'une ferme pilote basée sur la gestion intelligente des eaux d'irrigation conventionnelles et non conventionnelles, et l'exploitation des énergies renouvelables dans le domaine de l'agriculture est en cours de réalisation à l'université Djillali Bounaâma de Khémis Miliana (Aïn Defla), a-t-on appris lundi auprès du recteur de cet établissement. Fruit d'un partenariat entre une équipe de recherche de l'université de Khémis Miliana et des universités de Turquie, d'Espagne et d'Allemagne, ce projet financé par l'Union Européenne (UE) à hauteur de 300.000 euros porte sur la gestion intelligente des eaux d'irrigation conventionnelles et non conventionnelles et l'exploitation des énergies renouvelables dans le domaine de l'agriculture, a précisé le Pr Hadj Aïlem. A la faveur de ce projet dont la réception est prévue d'ici à fin mars prochain, des chercheurs des trois pays se rendront à Khémis Miliana pour encadrer leurs homologues Algériens ainsi que les étudiants de la faculté des sciences de la nature et de la vie, et des sciences de la terre préparant leur doctorat, a-t-il noté.

«Compte tenu des conséquences du réchauffement climatiques, des spécialistes prévoient que les conflits futurs à l'échelle

planétaire porteront sur l'eau, c'est dire l'intérêt pour nous d'être à la page en matière de technologie se rapportant à l'utilisation de l'eau notamment dans le domaine de l'agriculture», a-t-il souligné. S'agissant de l'emplacement de ce projet, le Pr Aïlem a observé que le choix d'Aïn Defla n'est pas fortuit dans la mesure où cette région à vocation agricole est connue pour ses performances en matière de production, ajoutant que pour une plus grande efficacité dans le travail, les directions des services agricoles (DSA) et de l'environnement prendront part au projet envisagé par l'université. Notant qu'il s'inscrit d'un appel à projets à l'initiative de partenaires pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (PRIMA), la responsable du projet, le Dr Richa Amina, a mis l'accent sur le recours à la Smart Technology (Technologie intelligente) dans l'irrigation par le biais des eaux conventionnelles ou non conventionnelles dans le domaine de l'agriculture. Mme Richa, également maître de conférences à la faculté des sciences de la nature et de la vie et des sciences de la terre à l'université de Khémis Miliana a précisé que les partenaires allemands, espagnols et tures comptant notamment un centre de recherche travaillant sur les énergies renouvelables,

sont en train de développer des prototypes dont l'un sera utilisé au niveau de la parcelle agricole dédiée au projet. Faisant remarquer que le projet en cours permettra le transfert vers l'Algérie depuis l'Europe de cette nouvelle technologie mise en œuvre en 2017, elle a mis l'accent sur la nécessité de l'intégration de la dimension socio-économique dans la conception de tout projet.

«La première condition de l'UE pour tout organisme désireux de lancer un projet est que celui-ci ait un impact économique sur toute la région méditerranéenne dont nous faisons partie et c'est ce que nous nous employons à réaliser au niveau de l'université de Khémis Miliana», a-t-elle assuré.

Pour sa part, le Dr Sami Touil de la même faculté a mis l'accent sur la gestion de l'irrigation de manière rationnelle, mettant l'accent sur le fait que ce projet vise la préservation aussi bien de la ressource hydrique que du sol.

«Contrairement à ce que d'aucuns pensent, ce n'est pas parce que l'on utilise de grandes quantités d'eau que l'on aura forcément une bonne production (agricole) aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif, l'essentiel étant la gestion intelligente de cette ressource précieuse», a-t-il précisé.

ACQUACULTURE

Aïn Defla : lancement prochain d'une opération de reproduction artificielle du sandre

Une opération de reproduction artificielle du sandre sera lancée durant la semaine prochaine à Aïn Defla, a-t-on appris mardi du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques. Visant essentiellement la consolidation de la richesse en matière de poissons au niveau local, cette opération réalisée en partenariat avec l'université Djillali Bounaâma de Khémis Miliana et un investisseur privé disposant d'une écloserie à Djendel (sud de la wilaya), constitue la première du genre à l'échelle nationale, a précisé Samer Djillali. Selon ce responsable, les préparatifs «ont bon train» en vue de lancer l'opération vers la moitié de la semaine prochaine, observant qu'au regard des valeurs nutritives et commerciales «indéniables» du sandre, l'opération sera généralisée ultérieurement aux 5 barrages que compte la wilaya.

«D'ici à une semaine, nous allons commencer l'injection hormonale car il s'agit d'une insémination artificielle et non pas

celle se déroulant selon la voie génitale naturelle», a-t-il fait savoir, précisant qu'après cette échéance, une période d'incubation de huit jours est nécessaire avant la collecte des alevins.

«Aïn Defla est certes connue par l'abondance de sa production agricole, stimulée qu'elle est par la présence de 5 barrages dont le rôle en matière d'irrigation des cultures et de producteurs d'engrais biologiques (pouvant remplacer les engrais chimiques), est indéniable, mais à mon humble avis, l'heure est venue pour tirer d'avantage profit de ces grandes retenues d'eau en les exploitant dans la production aquacole laquelle constitue incontestablement un marché prometteur», a-t-il soutenu. Selon lui, le sandre des eaux douces de Aïn Defla est particulièrement prisé de la part des férus du poisson, rappelant que cette espèce a fait l'objet d'une opération d'exportation vers des pays de l'Union Européenne (UE) durant les deux dernières années.

OUARGLA :

La production du secteur privé passe pour la 1^{ère} fois à l'export

La production de gaz industriels relevant du secteur privé dans la wilaya d'Ouargla est passée pour la 1^{ère} fois à l'exportation, a-t-on appris hier des responsables locaux de l'entreprise Calgaz Algérie. L'opération entre dans le cadre d'un partenariat commercial signé récemment entre le leader de la filière des gaz industriels dans le secteur privé (Calgaz Algérie) et la Société libyenne des gaz industriels pour la livraison d'azote et d'oxygène liquéfiés, a précisé à l'APS le directeur de l'unité de cette entreprise nationale à Ouargla, Nadjib Khedim. Il a expliqué que l'accord conclu entre les deux partenaires a donné lieu à la livraison d'un premier lot de 81 m3 d'azote et d'oxygène liquéfiés (trois camions-citernes d'une capacité de 27 m3, soit 27.000 litres chacun) vers la Libye. L'azote et l'oxygène liquéfiés sont utilisés dans plusieurs secteurs d'activités, notamment l'industrie et la santé, a-t-il poursuivi. Calgaz Algérie qui vient de renforcer la filière des gaz industriels largement dominée en Algérie par la compagnie nationale Linde Gas Algérie (LGA), est une nouvelle entreprise algérienne filiale du groupe K3A qui assure à travers ses deux unités implantées à Ouargla et Laghouat, la production, la commercialisation et la distribution des gaz de l'air sur tout le territoire national et s'emploie également au titre de sa politique de développement à acquérir de nouveaux marchés à l'étranger, selon M. Khedim. Les deux unités précitées ont la capacité d'alimenter notamment en azote et oxygène liquéfiés et d'accompagner le développement de différents acteurs économiques du pays présents au niveau des zones pétrolières et gazières, a-t-il ajouté, signalant que les établissements hospitaliers ainsi que les usines activant dans l'agro-alimentaire font partie également des objectifs de l'entreprise qui dispose d'une capacité de production importante et d'une large flotte de distribution pour assurer l'acheminement de ses produits vers ses clients. S'agissant de l'impact sur le marché du travail de l'unité d'Ouargla située dans le territoire de la commune de Rouissat (RN-49), M.Khedim a fait savoir qu'au moins 46 postes d'emplois, tous grades confondus, ont été générés depuis sa mise en service en avril 2019.

PÉTROLE Le Brent à plus de 55 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole se redressaient hier avec l'espoir d'un ralentissement de la propagation de l'épidémie de pneumonie virale en Chine susceptible de soutenir à nouveau la demande du premier importateur mondial d'hydrocarbures.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 55,19 dollars à Londres, en hausse de 2,18% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour mars gagnait 1,60%, à 50,75 dollars. «Les prix du pétrole sont en hausse mercredi après que la Chine a fait état du plus faible nombre de nouveaux cas quotidiens de coronavirus depuis le 30 janvier», a indiqué Al Stanton, de RBC. Le bilan de l'épidémie du nouveau coronavirus, désormais officiellement appelé par l'Organisation mondiale de la santé «Covid-19», a dépassé mercredi les 1.100 morts, pour 44.653 personnes contaminées en Chine continentale. Signe encourageant toutefois: le nombre de nouveaux cas quotidiens rapporté mer-



credi a sensiblement diminué, une situation qui invite à penser que «le transport aérien et l'industrie seront bientôt complètement opérationnels», a estimé Neil Wilson, analyste. «Mais les marchés ne sont pas pour autant tirés d'affaire si la croissance chinoise ralentit au premier trimestre.» tempère Lukman Otunuga, analyste également. «Côté offre,

l'Opep+ a recommandé la semaine dernière des coupes supplémentaires de 600.000 barils par jour pour tenter de limiter la baisse des cours, mais la Russie ne semble pas disposée à participer à cet effort, a-t-il ajouté. Le principal allié des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) via l'accord Opep+ «étudie attentive-

ment» la recommandation du comité technique, a déclaré mardi le ministre russe de l'Énergie Alexandre Novak, cité par plusieurs agences du pays. L'agence étatique russe TASS a rapporté qu'une réunion se tiendrait sur le sujet mercredi, en présence de M. Novak, citant deux sources proches du dossier. Mercredi reste par ailleurs le jour de publication par l'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA) des stocks de pétrole brut aux États-Unis, attendus en hausse de 3,2 millions de barils pour la semaine achevée le 7 février, selon la médiane d'un consensus établi par l'agence Bloomberg. Ceux d'essence sont également attendus en hausse, de 650.000 barils, et ceux des produits distillés en baisse de 750.000 barils.

USA

L'endettement des ménages américains atteint un nouveau record en 2019

L'endettement des ménages aux États-Unis a atteint un nouveau record l'an passé sous le poids des prêts immobiliers, selon des données de la Fed de New York publiées mardi.

La dette des ménages américains a augmenté de 193 milliards de dollars au quatrième trimestre (+1,4%) comparé au trimestre précédent, pour s'élever à un total de 14.150 milliards de dollars. Il s'agit du 22e trimestre de hausse d'affilée (cinq ans et demi). Et le total atteint fin 2019 est désormais supérieur de 1.500 milliards de dollars au pic du troisième trimestre de 2008. L'endettement des ménages avait dépassé pour la première fois, au deuxième trimestre 2019, ce pic de 2008. Au quatrième trimestre, l'encours des crédits immobiliers représente de loin la majeure partie des em-

prunts des Américains. Ces prêts se montent en effet à 9,560 milliards de dollars, soit une hausse de 120 milliards comparé au trimestre précédent, le plus haut niveau depuis le dernier trimestre 2005. Parmi les autres types de prêts, la dette étudiante s'est accrue, s'élevant à 1,510 milliards de dollars (+10 milliards comparé au trimestre précédent).

L'encours des crédits automobiles s'est lui hissé à 1,330 milliards de dollars (+16 milliards), de même que l'encours sur les cartes de crédit, grimant à 930 milliards de dollars (+46 milliards).

Le fardeau de la dette pèse sur les ménages, souligne la Fed de New York, relevant que de plus en plus d'emprunteurs, en particulier les jeunes, accusaient un retard dans leurs remboursements. Environ 4,3% des titulaires

de cartes de crédit âgés de 18 à 29 ans étaient à la peine pour rembourser leurs dettes en 2019, tandis que le taux était de 2,8% pour les personnes âgées de 30 à 39 ans, selon le rapport. «Les jeunes emprunteurs, qui de manière disproportionnée sont susceptibles d'obtenir des cartes de crédit et des prêts étudiants comme principale forme de dette, ont plus de difficultés que les autres à rembourser à temps», ont commenté les chercheurs de la Fed de New York dans un blog accompagnant ce rapport.

Les données montrent enfin que les défaillances de paiement des consommateurs américains ont légèrement augmenté (202.000 au quatrième trimestre contre 195.000 au cours de la même période de 2018) malgré le plein emploi et des salaires en hausse.

ARGENTINE

Une mission du FMI en Argentine pour discuter d'une restructuration de la dette

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) était attendue hier en Argentine pour discuter d'une restructuration de la dette contractée auprès de l'organisme, un rééchelonnement présenté comme indispensable par le président Alberto Fernandez pour sortir son pays de l'ornière. Il s'agit de la première mission du FMI depuis la prise de fonction du nouveau chef de l'Etat, le 10 décembre 2019, en remplacement du libéral Mauricio Macri (2015-2019) qui avait négocié un prêt de 57 milliards de dollars auprès de l'organisme financier. Pour le nouveau président, un péroniste de centre-gauche, la dette n'est pas remboursable tant que le pays, touché de plein fouet par l'inflation, le chômage, l'augmentation de la pauvreté et la récession éco-

nomique, ne retrouve pas le chemin de la croissance. Pour cela, il demande aux créanciers des délais pour rembourser. Le gouvernement cherche ainsi à renégocier avec les organismes multilatéraux et les détenteurs d'obligations privés un total de 195 milliards de dollars (57% du PIB), dont 44 milliards décaissés par le FMI. L'Argentine n'a en effet touché que 44 milliards sur le total du prêt du FMI face à l'approfondissement de la crise, Alberto Fernandez avait rapidement annoncé que son pays renonçait à la dernière tranche du prêt. Parallèlement, le ministre de l'Économie Martin Guzman présentera mercredi devant le Parlement la stratégie du gouvernement face à la dette. «La réunion avec le FMI va permettre de commercer à voir quel est le pro-

gramme économique du gouvernement. Les créanciers ont besoin de la connaître pour savoir quelle est la marge de paiement de l'Argentine», a expliqué l'économiste Hector Rubini, de l'Université del Salvador de Buenos Aires. Au-delà des déclarations (de Fernandez) sur sa volonté de payer, il a manqué jusqu'à présent au gouvernement de la clarté concernant des décisions politiques cruciales», estime l'agence d'évaluation des risques Verisk Maplecroft. Le ministre argentin de l'Économie a déjà rencontré à plusieurs reprises des représentants du FMI, et Alberto Fernandez vient d'achever une tournée en Europe pour obtenir des soutiens en faveur d'une restructuration. Jusque-là, le gouvernement argentin et le FMI se sont dits satisfaits de leurs échanges. Le



FMI montre de bonnes dispositions parce qu'il veut être payé et aussi parce qu'il a contribué en partie à cette situation», estime Hector Rubini, dans une référence au prêt de 57 milliards de dollars, le plus important jamais accordé à un pays par l'organisme financier. Face à la fermeture des marchés, le gouvernement argentin doit faire vite pour parvenir à un accord d'ici le 31 mars,

car les échéances de paiement deviendraient alors difficiles à supporter. Pour l'économiste Marina Dal Poggetto, de la société EcoGo, «il y a de la marge pour une négociation gagnant-gagnant, mais le problème c'est qu'elle traîne en longueur». «Le meilleur accord est celui qui intervient rapidement», estime-t-elle.

BREXIT L'UE douche les attentes britanniques sur les services financiers

Le négociateur en chef de l'UE sur le Brexit, Michel Barnier, a mis en garde Londres mardi contre toute «illusion» sur la place des services financiers dans la future relation entre le Royaume-Uni et le continent, que les deux parties vont négocier cette année.

«Je voudrais (...) dire clairement à certains responsables britanniques qu'il ne doit pas y avoir d'illusion sur cette question: il n'y aura pas d'équivalence générale, globale ou permanente sur les services financiers», a affirmé M. Barnier à Strasbourg devant les eurodéputés.

«Nous garderons la maîtrise de ces outils et nous garderons l'autonomie de décision», a insisté le Français. M. Barnier adresse ainsi une réponse directe au ministre britannique des

Finances, Sajid Javid, qui a affirmé mardi matin son intention de bâtir une «relation durable» avec l'UE en matière de services financiers, secteur crucial pour Londres.

Dans l'espoir de calmer les inquiétudes de la puissante City de Londres, le Britannique a assuré, dans le quotidien City AM vouloir «établir des normes et des manières de travailler avec l'UE pour les décennies à venir», tout en se gardant la possibilité de fixer ses propres règles. Le Royaume-Uni, qui a quitté l'UE le 31 janvier, est entré dans une période de transition jusqu'au 31 décembre, pendant laquelle il continuera d'appliquer les normes européennes.

A l'issue de cette période, qui servira à Londres et Bruxelles pour négocier la future relation, les entreprises de la City perdront le «passeport» qui leur permet d'opérer librement sur le continent. Elles devront alors obtenir une «équivalence» de la part de l'UE.

La place des services financiers britanniques sur le continent est l'une des grandes inconnues du Brexit. «Il n'y aura pas de négociation à proprement parler sur les services financiers», a rappelé Michel Barnier. «Nous ne négocions pas sur ces sujets avec le Royaume-Uni: nous vérifions la cohérence et quand nous le jugeons possible, nous donnons des équivalences sur tel ou tel secteur de l'industrie financière», a-t-il insisté.

M. Javid a relativisé cette posture ferme dans un entretien à la BBC, d'après des extraits tweetés par l'un des éditeurs de la télévision et radio publique britannique: «c'est une négociation et elle se fait partiellement en public».

Si Bruxelles appelle à une convergence maximale pour décerner le précieux sésame des équivalences, l'un des responsables de la Banque d'Angleterre, Jon Cunliffe, a laissé entendre mardi dans un discours à Berlin qu'il était au contraire probable d'observer un éloignement des textes en vigueur. Avec le Brexit, la réglementation financière de l'UE n'aura plus à se plier à la complexité, et l'ampleur des activités et risques de la place londonienne, et à l'inverse, les «procédés et structures complexes du cadre réglementaire de l'UE ne seront plus nécessaires au Royaume-Uni», a-t-il argumenté, ajoutant qu'il «pourrait y avoir divergence».

GUELMA

Des demandeurs recalés des 2000 logements réclament des explications concernant leurs recours

Des dizaines de demandeurs de logements publics locatifs à Guelma, ayant présenté un recours suite à l'affichage le mois dernier d'une liste préliminaire des bénéficiaires de 2000 logements de ce type, ont observé mardi un sit-in devant le siège de la wilaya pour réclamer des explications quant à leur situation.

Les protestataires ont brandi des pancartes faisant état d'une grève de la faim envisagée afin de se faire entendre et obtenir des garanties et des explications de la part du chef de l'exécutif local du fait de sa qualité de président de la commission de wilaya chargé d'étudier les recours.

Certains protestataires ont déclaré à l'APS qu'ils ont déposé un recours dans les délais fixés pour dénoncer la présence parmi les bénéficiaires de personnes ne remplissant pas les conditions exigées pour l'octroi de ce type de logement. Le wali, Kamel Abla s'est rendu sur place et leur a assuré que «l'étude des recours se déroule dans la transparence», ajoutant que le commission de wilaya a avisé toutes les instances publiques et services administratifs concernés par le dossier du logement à l'échelle locale et nationale et même certains consulats pour obtenir des informations sur certains noms cités dans les recours». Le chef de l'exécutif local a assuré que le nom de tous les indus-bénéficiaires seront rayés de cette liste, évoquant la possibilité d'intenter des actions en justice contre tous ceux ayant fourni de fausses déclarations, «si cela s'avère nécessaire». Après s'être entretenu avec les protestataires, le wali a indiqué à la presse que «la commission de wilaya chargée d'étudier les recours réexaminera la liste de toutes les personnes évoquées et va revoir les dossiers de ceux qui ont déposé des recours et qui se disent ignorés par la commission de daïra».

TOMATE INDUSTRIELLE À EL TARF

Le système d'irrigation goutte-à-goutte à renforcer

Le renforcement du système d'irrigation par goutte-à-goutte pour la culture de la tomate industrielle a été souligné mardi à El Tarf, lors d'une rencontre dédiée au développement de cette filière à l'initiative de la direction des services agricoles (DSA).

L'extension des superficies irriguées en renforçant le recours au système d'irrigation goutte à goutte est l'une des «conditions» pour le développement de cette filière à El Tarf ou une superficie de 5.500 hectares est retenue au titre de la campagne 2019/2020 contre 4.117 hectares en 2018/2019, ont indiqué les services de la DSA.

Il est également prévu d'augmenter les capacités de transformation de 5.950 tonnes par jour à 9.950 tonnes par jour, a-t-on affirmé avec notamment le retour en activité de l'unité de transformation de Boutheldja. Devant une quarantaine de producteurs de la tomate industrielle et divers acteurs concernés (unités de transformation, chambre d'agriculture, UNPA, BADR et APC), le wali Benar Harfouche a mis l'accent sur les efforts consentis par l'Etat dans le cadre de «l'accompagnement des producteurs ainsi que les mesures incitatives prises au profit des opérateurs de la filière tomate». Rappelant que «la wilaya d'El Tarf occupe la deuxième place à l'échelle nationale en matière de superficie et de production de la tomate industrielle», le wali a mis en exergue l'importance de ce genre de rencontres visant le «développement et la promotion» de cette filière stratégique.

Des producteurs et des transformateurs de la tomate industrielle ont soulevé plusieurs préoccupations entravant leur activité, principalement celle liée au problème de remboursement des crédits. A ce sujet, les représentants de la BADR ont affirmé que la banque n'accorde des crédits qu'à ceux qui ont remboursé leurs dettes antérieures.

TIZI-OUZOU

Plus de 249 milliards DA de subventions non consommés depuis 2010

Un montant de plus de 249 milliards de DA de subventions accordées par l'Etat depuis 2010 à la wilaya de Tizi-Ouzou au titre des différents plans de développement, n'a pas été consommé, a indiqué hier le directeur local de la planification et du suivi budgétaire (DPSB).

Kouba Ali, qui a présenté, lors d'un conseil de wilaya tenu mardi, le bilan des projets réceptionnés en 2019 et le plan d'action 2020, a indiqué qu'«au 31 décembre 2019 et en attendant la clôture définitive des écritures, la wilaya a dégagé plus de 249 milliards de DA, toutes sources de financement confondues (PCD, PSD, PSC, CSGCL, Tup-Himo, CAS), de reste à réaliser».

Ce montant de plus de 249 milliards de DA, totalise 2 402 projets tous programmes confondues, dont 4.684 milliards de DA accordés au titre des Plans communaux de développement (PCD) un nombre total de 1 418 opérations.

Sur ces 2 402 projets, 1 248 sont en cours de réalisation, 766 non lancés et 388 à l'arrêt, selon la situation communiquée par cette même direction. Le taux de consommation de la wilaya est de 75% dont 62% pour les PSD et 30% pour les PCD, a-t-on appris de même source.

A ce montant de 249 milliards de DA cumulé, s'ajoute une enveloppe de 6,457 milliards DA accordée à la wilaya au titre de l'exercice 2020, dont 1,4 milliards de DA pour les PCD et le reste de ce montant mobilisé au titre du programme sectoriel déconcentré



(PSD) représentant principalement des réévaluations accordées conformément aux orientations des pouvoirs publics pour le parachèvement du programme en cours qui est très important», a précisé M. Kouba.

Pour l'enveloppe financière accordée dans le cadre des PCD pour l'année 2020, les séances d'arbitrage ont été entamées le 9 de ce mois pour examiner les projets proposés par les communes, a souligné M. Kouba, qui a ajouté que d'ici le 20 février courant l'enveloppe de 1,4 milliards de DA sera répartie. «Par soucis

d'équité en matière de développement local, des critères objectifs ont été définis, ils permettent de prioriser les communes les plus déshéritées et celles classées dans les zones à promouvoir», ajouta le DPSB qui a relevé qu'à Tizi-Ouzou, sur les 67 communes, 34 sont classées dans les zones à promouvoir.

D'autres critères, dont la typologie de la commune, ses ressources propres et le montant du reste à réaliser.

Pour booster le développement local et consommer l'importante enveloppe du reste à réaliser de la wilaya

(les 249 milliards de DA) le wali, Mahmoud Djamaa, qui a présidé cette réunion a annoncé la mise en place d'un plan d'action des projets à réceptionner durant l'année 2020 adopté lors de cette réunion. Il a relevé que le problème de développement au niveau de la wilaya n'est pas d'ordre financier, considérant l'énorme enveloppe de 249 milliards de DA de reste à réaliser, mais il est plutôt lié à un problème de manque de maîtrise et de lourdeur de procédures. Selon lui, plusieurs facteurs freinent le processus de développement dont, un déficit de maturation des projets entraînant des réévaluations et des retards, faiblesse et parfois défaillance des entreprises de réalisation et des bureaux d'études chargé du suivi.

A cela s'ajoute, la rareté du foncier et le problème des oppositions, entre autres, A-t-il relevé.

Parmi les projets à réceptionner en 2020, le raccordement de plus de 45 119 foyers au réseau de gaz naturel, la réception totale du centre de lutte contre le cancer de Draa Ben Khedda, de l'hôpital 60 lits à Ouadhias, et de 5614 logements tous segments confondus.

SAISON ESTIVALE À EL TARF

Une batterie de mesures pour pallier les insuffisances en perspective de l'été 2020

Une batterie de mesures destinées à pallier aux insuffisances relevées à El Tarf lors de la précédente saison estivale et réussir celle de 2020 a été prévue par la direction locale du tourisme et de l'artisanat, a-t-on appris mardi de la responsable du secteur Nedjia Bechainia. «Ces mesures ont été prises au terme de quatre réunions locales sanctionnant deux sorties d'inspection, effectuées récemment par une commission de wilaya à laquelle a été confié le contrôle des 15 plages ouvertes à la baignade», a affirmé Mme Bechainia.

Ces dispositions qui s'inscrivent dans le cadre de l'évaluation de l'été dernier et du «recensement» des lacunes l'ayant caractérisé, a-t-elle dit, visent à «corriger les déficits et à remédier aux insuffisances pour assurer le bon déroulement de l'été 2020».

Elle a également indiqué que les insuffisances relevées ont trait, entre autres, à l'absence de panneaux signalant le

nom des plages, l'insalubrité, le manque d'aménagement des entrées des plages ainsi que l'éclairage public et l'alimentation en eau potable.

Le manque d'hygiène caractérisant certaines plages, la dégradation des escaliers menant vers les plages et l'abandon de câbles électriques sur sites, à l'instar des plages d'El Chatt, Souarekh et El Battah font également partie des points noirs relevés.

Le dispositif élaboré, conformément aux instructions du chef de l'exécutif local, suite au constat fait sur le terrain, est axé essentiellement sur la prise en charge, d'ores et déjà, des «points noirs» relevés et la proposition d'opérations nécessaires à l'embellissement des différentes plages ouvertes à la baignade pour un séjour des plus accueillants des estivants et des visiteurs attendus l'été prochain dans cette wilaya frontalière, réputée pour ses atouts qui gagnent à être valorisés. Une batterie de décisions

a été également prise et concernent l'extension des parkings des plages d'El Chatt et les Sables d'or en sus du transfert du château d'eau de la plage Cap Roza à celle d'El Aouinet et l'assainissement des camps de vacances, a-t-on noté.

Des propositions ayant trait notamment à la possibilité d'ouverture à la baignade de la plage 5 juillet, relevant de la commune d'El Chatt, en sus de la sélection de sites devant abriter des espaces dédiés aux loisirs et à la détente, ont été, par ailleurs, formulées par les services concernés en vue d'assurer les «meilleures conditions» de séjour aux estivants durant l'été 2020, a-t-on signalé.

Un programme de contrôle des 19 établissements hôteliers assurant des prestations aux touristes dans les daïras d'El Kala et Boutheldja, a été par ailleurs établi en prévision de l'été 2020, en coordination avec les services concernés (santé, commerce et protection civile), a conclu la responsable du secteur.

BATNA

Perturbations en vue en AEP dans les régions desservies par le barrage de Koudiat Medouar

Des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP) sont prévues dans les régions desservies à partir du barrage de Koudiat Medouar dans la commune de Timingad (Batna), depuis hier jusqu'au 22 février en raison des travaux d'entretien périodique de cet ouvrage hydraulique, a indiqué le chargé de communication de l'unité locale de l'Algérie des eaux, Abdelkrim Zaim. Ce responsable a expli-

qué à l'APS que «l'alimentation en eau potable connaîtra quelques perturbations en raison des travaux de curage de la station de traitement relevant de l'unité de production dudit barrage». «La distribution de l'eau reviendra progressivement à la norme, dès la fin des de cette opération», selon la même source qui a affirmé que les équipes techniques essayeront de réduire autant que possible le dés-

agrément occasionné. Sont concernés par cette perturbation, le pôle urbain de Hamla dans la commune de Oued Chaaba, la région Sud de la ville de Batna, les communes de Tazoult, Aïn Touta, Barika et Arris, soit un total de 300 000 âmes environ, a-t-il indiqué.

Cette opération portant sur le curage et l'assainissement des bassins de retenue des sé-

de la préservation de la qualité de l'eau distribuée en prévision de la saison estivale, a-t-on ajouté. Pour rappel l'ADE de Batna avait précédemment sensibilisé les citoyens concernés par ces travaux, via les réseaux sociaux et sur les ondes de la radio locale, les invitant à prendre leurs précautions et à rationaliser leur consommation en eau potable durant cette période.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Alger: 1750 comprimés psychotropes saisis et 69 personnes arrêtées en une semaine

Les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'Alger ont procédé, durant la première semaine du mois de février en cours, à l'arrestation de 69 individus impliqués dans distinctes affaires criminelles et à la saisie de plus de 1750 comprimés psychotropes, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication du même corps de sécurité.

«Dans le cadre de la lutte contre le trafic illégitime de drogues et de comprimés psychotropes, les différentes unités relevant du Groupement territorial de la GN d'Alger ont pu arrêter 12 individus et saisir 1752 comprimés psychotropes, tous types confondus, ainsi qu'une quantité de stupéfiants estimée à près de 30,50 g du kif traité destiné à la consommation personnelle et 320 bouteilles de boissons alcooliques», a précisé le communiqué.

En ce qui concerne la criminalité contre les personnes et les biens, la même source a fait état de l'arrestation de 39 individus pour vol, agression et coups et blessures volontaires par armes blanches prohibées (poignards, épées et bombes



de gaz lacrymogène), précisant que les individus impliqués dans ces affaires avaient été présentés devant les juridictions compétentes qui ont ordonné leur détention provisoire. Par ailleurs,

les mêmes services ont traité deux affaires liées à l'incitation de deux mineures à la débauche, impliquant deux individus âgés de 24 ans, lesquels ont été présentés devant le Procureur de

la République qui a ordonné leur placement en détention.

De son côté, la Brigade territoriale de la GN de Reghaia a démantelé un réseau de 5 individus spécialisé dans le pillage de sable, en saisissant le matériel et les moyens de transport qu'ils utilisaient, et un autre réseau de vol des câbles de cuivre.

Après finalisation des procédures légales, les membres de ces bandes ont été présentés devant les juridictions compétentes, a ajouté la même source.

Par ailleurs, neuf personnes recherchées ont été appréhendées lors de patrouilles ou au niveau points de contrôle, a indiqué le communiqué, relevant qu'un véhicule volé a été récupéré.

COMMERCE - CONTRÔLE

El Bayadh : saisie de 17 quintaux de viande blanche dont 13 qx avariés

Pas moins de 17 quintaux de viande blanche dont plus de 13 qx avariés ont été saisis mardi à El Bayadh, a-t-on appris des services de l'inspection vétérinaire de la wilaya.

La saisie a été opérée par la brigade mixte composée de représentants de l'inspection vétérinaire et du commerce en collaboration avec la gendarmerie nationale, lorsqu'un camion frigorifique transportant des poulets et des dindes (17 quintaux) a été fouillé et contrôlé.

Une quantité de 13 quintaux de viande s'est révélée avariée et a été détruite par l'inspection vétérinaire.

Un dossier de poursuite judiciaire a été engagé contre le contrevenant, a-t-on indiqué de même source.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE CIGARETTES À ORAN: Saisie de 617 581 paquets

Un réseau international de trafic de cigarettes a été démantelé récemment à Oran, par les services de la Sûreté de wilaya, lors d'une opération qui s'est soldée par la saisie d'une quantité de 617,581 paquets de cigarettes de différentes marques nationales et étrangères, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité. Une quantité de 9.000 sachets de tabac à chiquer, une somme de près de 100 millions de dinars, des sommes en devises et quatre véhicules ont été également saisis au cours de la même opération, a-t-on ajouté.

Composé de 5 individus âgés entre 20 et 36 ans, ce réseau international de trafic de cigarettes a été démantelé par la brigade de lutte contre la criminalité et la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI 02), relevant du service de la police judiciaire, suite à une enquête approfondie, lancée sur la base d'exploitation de renseignements faisant état du stockage dans un magasin à Oran, d'une grande quantité de cigarette, issue de la contrebande. Ces individus sont impliqués dans le trafic international de cigarettes, défaut de factures et infraction à la réglementation des changes.

Les enquêteurs ont procédé ainsi à la perquisition du lieu en question où il a été découvert une quantité de 617,581 paquets de cigarettes d'une valeur estimée à 150 millions de dinars, quelque 9.000 sachets de tabac à chiquer (chema), une somme constituant les revenus de ce trafic estimée à plus de 97 millions de dinars, 2,750 euros, 100 dollars US et 370 livres turques, ainsi que des armes blanches. En outre, 4 véhicules dont 3 fourgons et un véhicule de tourisme haut de gamme ont été saisis, indique la même source, ajoutant que la valeur de la fraude fiscale s'élève à 60 millions de dinars.

Les services de police ont indiqué qu'une fois les procédures sont achevées les 5 individus seront présentés devant la justice.

RENVERSEMENT DU BUS À MECHROHA (SOUK-AHRAS) Le conducteur en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Souk-Ahras a ordonné de placer sous mandat de dépôt le conducteur du bus de transport de voyageurs assurant la ligne Souk-Ahras-Annaba qui s'est renversé en causant la mort de 8 personnes et des blessures à 28 autres, a-t-on appris mardi du commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel, Sofiane Bouaita.

Cette même source a affirmé à l'APS que le conducteur du bus (D.M.S), âgé de 36 ans, a été arrêté dimanche suite au renversement, mardi dernier, du bus de transport de voyageurs qu'il conduisait au lieu-dit «Belahreche» dans la commune d'El Mechroha, pour «homicide involontaire, blessure involontaire, non diminution de la vitesse dans les virages et les pentes» notamment. Le wali de Souk Ahras, Lounes Bouzegza a décidé de retirer l'autorisation d'exploitation de la ligne au propriétaire, consécutivement à l'imprudence du conducteur et sa violation du code de la route sur une voie double qui a été à l'origine de ce tragique accident.

SELON LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE BATNA

39 collégiens intoxiqués par des madeleines à Barika

Au total, 39 élèves du collège d'enseignement moyen de la cité El Moudjahidine de Barika (Batna) ont été victimes mardi d'une intoxication alimentaire après avoir consommé des madeleines, a révélé la chargée de communication de la direction locale de l'éducation, Lamia Bencherif.

La même source a précisé que les premiers éléments indiquent que ces collégiens âgés entre 11 et 15 ans qui étaient entrains d'embellir de manière bénévole leurs classes ont consommé des madeleines offertes par la directrice de l'établissement sans s'apercevoir que la date de

péremption avait été dépassée. Les collégiens évacués aux urgences médicales de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de la ville ont reçu les soins nécessaires et sont tous retournés chez eux, «leur état de santé ne donnant lieu à aucune inquiétude», a ajouté la même source. La direction de l'éducation a dépêché une commission vers Barika pour enquêter, en coordination avec les services de santé, sur les circonstances de cette intoxication, alors que la directrice de l'établissement sera entendue mercredi par les responsables du secteur, a indiqué la même source.

TRANSACTIONS SANS FACTURES

Une fraude de près de 300 millions DA au mois de janvier à Oran

Un chiffre d'affaires dissimulé de 297 millions DA a été décelé par les services de contrôle durant le mois de janvier dernier au niveau de la wilaya d'Oran, a-t-on appris mardi auprès de la direction régionale du commerce à Oran.

Les opérations commerciales sans factures décelées par les services de contrôle durant le mois écoulé au niveau de la seule wilaya d'Oran ont atteint un montant de 297 millions DA alors que le chiffre d'affaires dissimulé pour toute la région d'Oran affiche près d'un milliard DA, a indiqué à l'APS le chef de service chargé de la planification, suivi et évaluation du

contrôle à la direction régionale du commerce d'Oran, Fouad Helaïl.

Une procédure administrative a été déclenchée à la wilaya d'Oran pour la fermeture de 43 locaux commerciaux pour défaut de registre de commerce et activité incompatible avec le registre de commerce, a-t-il fait savoir par ailleurs.

Le bilan du mois de janvier dernier fait état d'un total de 2.376 interventions de contrôle des pratiques commerciales au niveau de la wilaya d'Oran, de 908 infractions enregistrées et de 905 procès verbaux de poursuite judiciaire établis.

En matière de contrôle de la qualité

et la répression des fraudes, durant le même mois de l'année en cours, la même source signale 881 interventions décelant 55 infractions, ainsi qu'une proposition de fermeture d'un local commercial et l'établissement de 55 procès verbaux de poursuite judiciaire, a-t-on fait savoir.

Le bilan des activités de contrôle effectuées dans la région d'Oran qui regroupe les wilayas d'Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbes, Aïn Témouchent et Tlemcen durant le même mois fait état de 15.351 interventions effectuées, de 2.030 infractions décelées et de 1.982 procès verbaux de poursuite judiciaire établis.

SÉTIF

Saisie de plus de 4 tonnes de semoule périmée destinée à la commercialisation

Une quantité de 4,2 tonnes de semoule périmée, destinée à la commercialisation a été saisie ces deux derniers jours dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris mardi du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Au cours d'une opération de contrôle des produits proposés à la vente, les éléments du groupement territorial ont découvert la quantité de semoule périmée chez un

commerçant qui la vendait aux clients le plus normalement du monde.

L'opération a permis l'arrestation du mis en cause (29 ans) qui arnaquait les clients en changeant les étiquettes liées à la date de péremption, et la saisie de la marchandise impropre à la consommation, selon la même source qui a précisé qu'un procès-verbal d'infraction au code de la protection des consommateurs et de la

répression des fraudes a été élaboré. Les mêmes services ont procédé, par ailleurs, à la saisie de 480 kg de carottes en conserves (salade) destinées à la vente et stockées dans 8 barils en plastique d'une capacité de 60 kg chacun ne disposant pas du minimum d'hygiène, selon la même source. L'opération a été menée par les éléments de la police de la circulation routière qui ont intercepté une camionnette suspecte

qui transportait cette marchandise, a fait savoir la même source, précisant qu'après constat, il s'est avéré que le propriétaire de la marchandise ne disposait pas de registre de commerce ou de document lui permettant d'exercer cette activité.

Le mis en cause a été conduit au siège de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale pour poursuivre l'enquête, a-t-on indiqué.

PAYS-BAS

Explosion de lettres piégées dans une tentative d'extorsion

Deux lettres piégées ont explosé hier sans faire de victimes dans les locaux de deux entreprises aux Pays-Bas, a déclaré la police, selon laquelle il s'agit d'une tentative d'extorsion.

Une série de lettres contenant des explosifs envoyées en décembre et en janvier à des entreprises dans trois villes des Pays-Bas est l'objet d'une enquête de la police néerlandaise.

Les courriers ont explosé dans un bâtiment de la banque ABN AMRO à Amsterdam et dans les locaux de l'entreprise japonaise de services informatiques Ricoh à Kerkade (Sud).

L'expéditeur exigeait un montant en bitcoins, la célèbre monnaie virtuelle, et menaçait d'envoyer d'autres lettres piégées si le paiement n'était pas effectué, a rapporté l'agence de presse néerlandaise ANP. Un employé (d'ABN AMRO) a voulu ouvrir la lettre et a entendu un sifflement.

L'employé a jeté la lettre, après quoi une légère détonation s'est produite", a indiqué la police dans un communiqué.

La police néerlandaise avait déjà ouvert une enquête sur une série de lettres contenant des explosifs envoyées en décembre et en janvier à des entreprises dans trois villes des Pays-Bas.

L'enquête doit déterminer s'il existe un lien entre cette série de lettres et celles qui ont explosées mercredi.

IMMIGRATIONS CLANDESTINES

La marine libyenne secourt 81 migrants

Les garde-côtes libyens ont secouru lundi 81 migrants au large des côtes ouest du pays, a déclaré mardi l'Organisation internationale pour les migrations en Libye (OIM Libye).

«Hier soir, 81 migrants, y compris 18 femmes et quatre enfants, ont été renvoyés à Tripoli par les garde-côtes libyens», a tweeté l'OIM Libye.

«Le personnel de l'OIM était présent au point de débarquement pour effectuer des examens médicaux et fournir une assistance d'urgence», a-t-elle ajouté.

La Libye est devenue un point de départ privilégié pour les migrants qui espèrent traverser la Méditerranée pour se rendre en Europe, en raison de l'insécurité et du chaos qui régnaient dans ce pays d'Afrique du Nord depuis le soulèvement de 2011 qui a renversé l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi.

Plus de 600.000 migrants se trouvent actuellement en Libye, et un grand nombre d'entre eux ont besoin d'aide, d'autant plus que le conflit se poursuit, a indiqué l'OIM Libye.

L'OIM a souligné à plusieurs reprises que la Libye n'était pas un port sûr pour le débarquement des migrants en raison de la détérioration des conditions sécuritaires dans le pays.

ETATS-UNIS

Incendie dans une raffinerie

Un incendie s'est déclenché mardi soir dans une raffinerie d'Exxon Mobil en Louisiane (sud des Etats-Unis), sans faire de blessé selon un premier bilan, et a pu être contenu dans la zone où il s'est déclaré, a annoncé le groupe pétrolier américain.

Des images postées sur les réseaux sociaux montraient de gigantesques flammes au dessus de l'installation située à Baton Rouge.

«Il n'y a pas de blessés», a déclaré un porte-parole, ajoutant que «le feu a été contenu à la zone où il s'est déclaré».

Selon un tweet d'Exxon Mobil mercredi, l'équipe de pompiers volontaires du groupe s'est mobilisée. Des contrôles vont être réalisés dans le périmètre de l'installation pétrolière et les environs, a précisé le porte-parole, ajoutant que pour l'instant rien d'anormal n'avait été détecté.

Cette raffinerie produit un large éventail de produits pétroliers ainsi que de plastiques et peintures.

CANADA - ÉNERGIE

Une mobilisation d'autochtones contre un gazoduc prend de l'ampleur au Canada

Une mobilisation d'autochtones contre un projet de gazoduc dans l'Ouest canadien a pris de l'ampleur mardi, le transport ferroviaire étant fortement perturbé par des manifestations qui se sont propagées dans plusieurs provinces.

Les manifestants, des Amérindiens et de jeunes écologistes, se sont rassemblés en plusieurs points du pays, en soutien à des autochtones hostiles à ce projet de gazoduc dans la province de Colombie-Britannique.

Depuis plusieurs jours, ils bloquent des voies ferrées, perturbant le trafic ferroviaire de passagers et de marchandises. Des chefs héréditaires de la Première Nation de Wet'suwet'en s'opposent à ce projet au motif qu'il traverse leurs terres traditionnelles, tandis que les instances élues de cette même communauté le soutiennent. Le projet Coastal GasLink doit transporter du gaz naturel du nord de la Colombie-Britannique vers le terminal côtier du consortium LNG Canada, près de Kitimat, pour son exportation vers l'Asie. La police a démantelé ces derniers jours des barrages routiers bloquant l'accès aux sites de construction du gazoduc, conformément à une injonction accordée par un tribunal.

A Toronto, des dizaines de manifestants ont occupé mardi le bureau de la ministre des Affaires autochtones, Carolyn Bennett, pour mettre fin au projet de gazoduc, long de 670 kilomètres et estimé à 6,6 milliards de dollars canadiens (4,5 milliards d'euros).

Des opposants au projet bloquaient également l'accès à l'assemblée législative de Colombie-Britannique. Quelques di-



zaines de manifestants avaient été arrêtés lundi alors qu'ils tentaient de bloquer l'accès au port de Vancouver, avant d'être relâchés. Le ministre des Transports Marc Garneau s'est dit "préoccupé par les blocages", qu'il a qualifiés de "dangereux" et "illégaux".

"Nous espérons que cela sera résolu aussi vite que possible parce que cela a un impact important sur l'économie du pays", a-t-il ajouté. Les liaisons de trains de passagers entre Montréal, Toronto et

Ottawa sont suspendues dans toutes les directions depuis vendredi en raison du blocage des voies ferrées par des manifestants en Ontario, selon la société publique Via Rail.

Le groupe ferroviaire de transport de marchandises Canadien National a mis en garde de son côté contre la "fermeture imminente" de tronçons majeurs de son réseau si les barrages sur ses voies n'étaient pas levés, après l'annulation de "centaines de trains" depuis cinq jours.

AUSTRALIE

Jusqu'à 90% des koalas de l'île Kangourou menacés par les feux de brousse

Jusqu'à 90% des koalas de l'île Kangourou, dans le sud de l'Australie, pourraient avoir péri lors des feux de brousse catastrophiques de décembre et janvier derniers.

Les koalas de l'île Kangourou étaient considérés comme une «population d'assurance» puisqu'ils étaient exempts de la chlamydia qui affecte de nombreux koalas sur le continent, causant la cécité, l'infertilité et la mort.

Cependant, selon les esti-

mations publiées mercredi par le Groupe de travail sur la récupération après les feux de brousse (Wildlife, Ecosystems and Habitat Bushfire Recovery Taskforce), il ne resterait que 5.000 à 10.000 koalas sur l'île, contre environ 60.000 avant les incendies.

Plus d'un tiers de l'île, qui est une destination touristique populaire, a été brûlé par les incendies qui ont débuté fin décembre. Sam Mitchell, directeur du Wildlife Park de

l'île Kangourou, a confié à News Corp Australia que le parc a reçu 600 koalas pour les protéger des incendies, mais que seulement la moitié ont survécu. Il a estimé que le plus grand défi dans le rétablissement de la population serait le manque d'un habitat viable. «Vous allez là-bas et constatez qu'il n'y a qu'un ou deux arbres qui n'ont pas brûlé et vous verrez 30 koalas entassés dessus», a-t-il dit.

«Nous pouvons les dépla-

cer d'une petite poche à une autre qui n'a pas brûlé, mais nous devons vérifier cette région et nous assurer qu'ils ne vont pas la surpeupler et causer davantage de problèmes», a noté le responsable.

«Quand vous en avez jusqu'à 60.000, c'était un assez bon nombre qui pouvait préserver l'espèce.

Et maintenant, nous sommes à 10.000, donc nous avons un autre problème», a-t-il relevé.

ELECTIONS AMÉRICAINES - CAMPAGNE

Hausse attendue de 63% des dépenses publicitaires

Les dépenses de publicité politique lors de la campagne électorale américaine en cours vont atteindre 6,89 milliards de dollars, soit une hausse de 63% par rapport au cycle 2015/16, selon une étude du cabinet eMarketer publiée hier.

Même si la publicité politique sur internet en général et les réseaux sociaux en particulier est le sujet d'attention du moment, les deux tiers de l'enveloppe devraient être consacrés à la télévision, selon l'estimation. Contre toute attente, la proportion des dépenses consacrées à la télévision est même en nette progression par rapport à 2015/16, et passe de 59,2% à 66%. "Malgré la baisse des abonnements au câble", mode de consommation traditionnel aux Etats-Unis, "et le repli des audiences, la télévision a toujours une grosse portée, en particulier chez les Américains plus âgés, dont la participation est souvent plus forte", explique Eric Haggstrom, analyste d'eMarketer, cité dans un communiqué.

L'étude prend en compte les dépenses de publicité effectuées en 2019 et 2020 pour la campagne présidentielle mais aussi législative ainsi que celles portant sur des scrutins locaux. Sur internet, Fa-

cebook dispose d'une position ultra-dominante, s'arrogeant quasiment 60% des dépenses (59,4%), soit près de 800 millions de dollars (796).

"Facebook offre une audience, des possibilités de ciblage et une facilité d'utilisation qui plait aux annonceurs politiques", souligne Eric Haggstrom.

"Les candidats peuvent envoyer des messages publicitaires plus rapidement et plus facilement à leurs supporters

potentiels par comparaison avec la télévision et la radio", poursuit-il.

"Dans le contexte d'un scrutin serré", dit-il, "le timing, l'efficacité et la pertinence sont incroyablement importants." Google se contente de 18,2% des dépenses, loin derrière Facebook, un écart que eMarketer attribue notamment aux possibilités de ciblage fin qu'offre le réseau social, quand Google y a publiquement renoncé en novembre.

FRANCE

Les douanes françaises saisissent près de 10 tonnes de cigarettes de contrebande

Les douaniers de Calais (nord de la France) ont saisi près de 10 tonnes de cigarettes de contrebande le 5 février dans un camion polonais à destination de l'Angleterre, qui transportait officiellement des céréales de petit-déjeuner en provenance de Belgique, selon un communiqué de Bercy. Lors d'un contrôle au terminal ferry, les douaniers ont découvert dans la remorque des pa-

quettes dont le conditionnement ne correspondait pas à celui indiqué sur les documents de transport, rapporte mardi le ministère de l'Action et des Comptes publics. Les douaniers ont poursuivi leurs vérifications et découvert plus de 990 cartons contenant au total 49.500 cartouches de cigarettes de la marque Richmond, soit 9.900 kg de cigarettes.

E P I D É M I E D E C O R O N A V I R U S

“Un nouveau plan d'urgence pour parer à tout imprévu”

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a indiqué, à Alger, qu'un nouveau plan d'urgence a été élaboré pour parer à tout imprévu, suite à la propagation du coronavirus en Chine, affirmant que « l'Algérie est prête à faire face à toute urgence ».

Le nouveau plan repose sur cinq axes à savoir le renforcement de la surveillance sanitaire, épidémiologique et virale, l'organisation des structures de santé pour une prise en charge préventive et la consolidation de la formation, la communication, la sensibilisation et l'information, a affirmé, lors d'une journée d'information au profit des médias nationaux, le Dr. Samia Hamadi, sous-directrice des maladies prévalentes et de l'alerte sanitaire à la Direction de la prévention et de la promotion de la santé. Des changements peuvent être apportés à ce plan, suivant les développements pouvant survenir aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a-t-elle précisé.

L'Institut Pasteur d'Algérie est un laboratoire de référence reconnu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui dispose des moyens nécessaires pour le dépistage du virus, a souligné Dr Hamadi, affirmant qu'« aucun cas n'a été enregistré en Algérie » et que « les pouvoirs publics ont pris, à ce jour, les mesures préventives nécessaires pour prévenir cette épidémie ». « L'Algérie n'est pas à l'abri de cette affection, à l'instar des autres pays à travers le monde.

Elle est, cependant, prête à parer à tout imprévu », a-t-elle ajouté, rappelant le dispositif de surveillance et d'alerte lancé par le ministère dès l'apparition des premiers cas de coronavirus en Chine. Ces mesures consistent en la mise en place des moyens indispensables au contrôle et aux analyses médicales et à donner des instructions au personnel du secteur. Pour sa part, Mohamed Zeroual, Maître-assistant au sein de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) des maladies infectieuses d'El-Kettar a présenté un exposé exhaustif sur les différents virus qui se sont propagés à travers le monde, notamment le Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en 2003 et le Coronavirus du syndrome



respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) en 2012, précisant que le Coronavirus apparu, en 2019 en Chine, est totalement différent des autres, ajoutant que sa souche n'a pas encore été défini.

La fièvre, la diarrhée, une forte toux, l'éternuement, le mal de gorge, les douleurs articulaires et le mal de tête sont les symptômes de cette maladie qui se développent en difficultés respiratoires, insuffisance rénale et troubles neurologiques qui exigent la mise en quarantaine du malade pour éviter la contagion, explique le spécialiste se référant aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« Aucun n'a encore été élaboré pour ce virus », a-t-il précisé, indiquant que « les cas hospitalisés sont placés sous haute surveillance pour réduire les symptômes du virus qui ne répond à aucun antibiotique ».

Dr Zeoual a insisté sur l'impératif de respecter les mesures préventives, à savoir le lavage fréquent des mains,

l'éternuement dans le pli du coude outre l'utilisation du masque en cas de toux.

De son côté, Dr Lyliya Oubraham, représentante de l'OMS en Algérie a présenté la situation épidémiologique mondiale ainsi que les orientations de l'organisation pour la région Afrique, ajoutant qu'un appel à la vigilance et à l'adoption de précautions a été lancé à l'adresse de 13 pays du continent, y compris l'Algérie, étant un pays de transit pour les pays voisins qui accueille des travailleurs chinois outre les échanges commerciaux entre les deux pays.

« Aucun cas n'a été enregistré dans le continent », a-t-elle affirmé.

La chargée de l'information auprès de l'organisation, Leïla Chibout a souligné l'importance du rôle des médias dans la diffusion de l'information exacte, tout en respectant la source de l'information et les intervenants dans ce domaine, mettant en garde contre « les rumeurs pouvant provoquer la panique parmi les habitants ».

Le bilan atteint 1.113 morts en Chine continentale

Le nouveau coronavirus a provoqué la mort de 1.113 personnes en Chine continentale (hors Hong Kong et Macao), les autorités nationales de la Santé rapportant hier 97 nouveaux décès.

Dans son bulletin quotidien, la Commission nationale de la santé a également fait état de 2.015 nouveaux cas de contamination, une baisse par rapport aux jours précédents.

Un total de 44.653 personnes contaminées ont désormais été répertoriées en Chine continentale. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé mardi qu'il y avait une « chance réaliste de stopper » la propagation dans le monde du nouveau coronavirus, désormais officiellement appelé « Covid-19 » et apparu en décembre à Wuhan (centre). Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné mardi lors d'une conférence à Genève que « même si plus de 99% des cas étaient localisés en Chine – le virus représente « une très grave menace pour le reste du monde ».

Il a également appelé les pays concernés à partager leurs informations, afin de développer la recherche sur la maladie.

SELON LE SG DE L'OMS Le premier vaccin pour la maladie pourrait être prêt d'ici 18 mois

« Des chercheurs du monde entier se réunissent à l'OMS pour un forum de recherche et d'innovation sur la (maladie) COVID-19.

Le premier vaccin pourrait être prêt d'ici 18 mois », a déclaré mardi Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sur son compte twitter.

« En attendant, nous pouvons faire beaucoup pour empêcher la transmission et nous préparer à toute nouvelle propagation », a-t-il ajouté.

Un forum international consacré aux moyens de réagir à l'épidémie du nouveau coronavirus s'est ouvert pour deux jours mardi à Genève sous les auspices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cet événement est organisé par l'OMS en collaboration avec le GloPID-R, un réseau mondial pour la recherche et la collaboration dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence causées par des maladies infectieuses, avec un financement de la Fondation Bill et Melinda Gates.

Il rassemble quelque 400 participants du monde entier, présents sur place ou en ligne, dont des spécialistes de virologie, des représentants de pays affectés par le virus 2019-nCoV et d'agences de santé publique, ainsi que de grands donateurs.

Selon l'OMS, ce forum doit permettre d'identifier ce virus encore mal connu, de hiérarchiser les options et de coordonner les efforts mondiaux afin d'éviter une duplication des recherches et d'accélérer la mise au point d'un vaccin et de traitements.

Plus de 42.600 personnes ont été contaminées par ce virus en Chine continentale, et au moins 1.016 d'entre elles sont mortes.

En dehors de la Chine continentale, le virus a tué deux personnes, une aux Philippines et une autre à Hong Kong, et plus de 400 cas de contamination ont été confirmés dans une trentaine de pays et territoires.

TINDOUF Mise en place d'un dispositif sanitaire préventif strict contre le coronavirus (DSP)

Un dispositif sanitaire strict de prévention contre le coronavirus a été mis en place au niveau des points de transit de voyageurs dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier de la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya. Des dispositions ont été ainsi prises pour prévenir la propagation de ce virus ayant fait son apparition dernièrement dans plusieurs pays, dont la mise en place de brigades de veille au niveau de l'aéroport « Commandant Farradj » et du poste frontalier algéro-mauritanien « Chahid Mustapha Benboulaïd », a précisé le DSP par intérim, Salem Azrara. Les services de santé ont également intensifié les campagnes de sensibilisation au niveau de l'aéroport et des structures de santé sur les risques de ce type de virus, ses symptômes et les voies de prévention de sa propagation, a-t-il ajouté. Ces dispositions ont été prises dans le cadre des mesures décidées par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière à travers les différentes régions du pays pour prévenir des éventuels risques d'apparition de ce dangereux virus, a fait savoir la même source.

39 nouveaux cas de contamination à bord du paquebot au Japon

Trente-neuf nouveaux cas de contamination par le coronavirus ont été détectés à bord du paquebot Diamond Princess mis en quarantaine près de Yokohama (sud de Tokyo), a annoncé hier le ministre japonais de la Santé. « Sur 53 nouveaux résultats de tests, 39 personnes ont été détectées positives », a déclaré à des journalistes le ministre, Katsunobu Kato, ajoutant qu'un responsable des opérations de quarantaine avait été lui aussi infecté par le virus. Cela porte à 174 le nombre de cas recensés sur ce navire dont la croisière de tourisme a tourné court.

Entre arrêts prolongés au port de Yokohama et courtes sorties en mer, les jours passent et la situation s'aggrave, ce qui vaut au gouvernement japonais des critiques de la part de passagers s'exprimant via les réseaux sociaux.

« A ce stade, parmi les personnes (évacuées du navire) hospitalisées, quatre sont dans un état grave, sous assistance respiratoire ou soins intensifs », a précisé M. Kato.

Les tests de virus avaient été initialement limités aux personnes présentant des symptômes ou étant entrées en contact avec un passager débarqué précédemment à Hong Kong et qui s'était révélé porteur du virus. Ils ont par la suite été étendus aux sujets vulnérables à bord, notamment les per-

sonnes ayant été en contact avec les nouveaux cas de contamination. Les quelque 3.500 à 3.600 passagers toujours à bord sont priés de rester le plus possible dans leurs cabines, de porter des masques de protection quand ils en sortent et ont reçu des thermomètres pour surveiller leur température.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a demandé vendredi au Japon de prendre toutes les mesures nécessaires pour accompagner psychologiquement ces voyageurs et dizaines de nationalités différentes et souvent âgés.

Le Vietnam va tester des médicaments anti-VIH dans le traitement du nouveau coronavirus

Le Vietnam a décidé de tester l'utilisation de médicaments antirétroviraux pour traiter les personnes infectées par le nouveau coronavirus (nCoV). Le ministère des Sciences et de la Technologie a déclaré que l'Hôpital national des maladies tropicales, en collaboration avec celui de Ho Chi Minh-Ville, l'Institut Pasteur et l'Institut national d'hygiène et d'épidémiologie et d'autres entités, vont traiter 10 personnes infectées avec une combinaison à dose fixe d'antirétroviraux appelée Lopinavir/Ritonavir, pendant quatre semaines. Ce médicament, utilisé dans le traitement et la prévention du VIH / SIDA, a déjà été utilisé par la Thaïlande en combinaison avec un mé-

dicament contre la grippe appelé Oseltamivir pour traiter les patients atteints du nCoV. Les médecins et autres experts feront ensuite rapport sur l'efficacité et la sécurité du traitement, entre autres critères, et proposeront un plan de traitement impliquant les médicaments antirétroviraux dans les 12 mois, selon le ministère. Le Vietnam travaille également à la création de kits de test utilisant des techniques de biologie moléculaire pour tester le virus, à la création d'un système de détection rapide pour filtrer les différentes souches de nCoV et à étudier les caractéristiques du virus.

BÉGALEMENT

D'OÙ ÇA VIENT ET COMMENT LE SOIGNER ?

Véritable handicap social au quotidien, le bégaiement peut heureusement être soigné. Voyons comment.

Le bégaiement, qu'est-ce que c'est ?

Le bégaiement est lié à un problème d'élocution et de langage mais aussi de communication. Il se caractérise par l'interruption de la parole ou la répétition de syllabes empêchant de dire ce que l'on souhaite exprimer : une phrase, un mot ou une partie de celui-ci. La parole est ainsi bloquée avant d'être finalement expulsée.

Parce qu'il est souvent handicapant et facteur de honte pour la personne qui en souffre, le bégaiement est souvent difficile à vivre et à accepter. Selon les jours, les périodes et l'environnement, il se manifeste de façon plus ou moins visible. La manifestation de ce trouble est ainsi variable selon les individus.

Quelles sont les causes ?

Le plus souvent, le bégaiement apparaît dans l'enfance, entre l'âge de 3 et 7 ans. Ses causes sont encore relativement mal connues bien que l'on considère que différents facteurs puissent en être à l'origine : parmi eux, des problèmes neuromusculaires sont évoqués. Des facteurs psychologiques comme l'anxiété ou l'hyperémotivité peuvent également être à l'origine du bégaiement.

Un climat tendu ou un choc émotionnel peuvent provoquer un bégaiement. Des

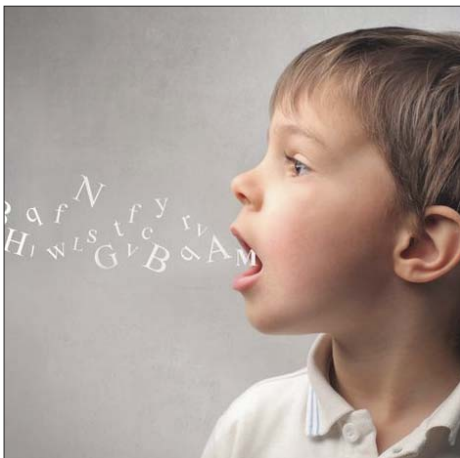
adultes peuvent ainsi en souffrir après un accident ou un événement traumatisant, alors qu'ils n'avaient jamais bégayés auparavant. Il semblerait enfin que le facteur génétique puisse également être lié au développement du bégaiement.

Comment le soigner ?

Malheureusement ni les médicaments ni la chirurgie ne permettent de soigner le bégaiement. Les traitements qui existent permettent néanmoins de le traiter. Pour autant, on ne devient pas non-bégaie, mais il est possible de parler sans bégayer.

Pour cela, différentes méthodes peuvent être utilisées : dès lors que vous vous inquiétez des facultés de communication de votre enfant, n'hésitez pas à consulter un orthophoniste, thérapeute habilité à traiter ce handicap. Plusieurs exercices, basés par exemple sur la respiration, l'élocution, la prise de parole, etc., permettraient ainsi, séance après séance, de faire diminuer le bégaiement.

Si besoin, les séances chez l'orthophoniste peuvent être complétées par des psychothérapies tel que les thérapies cognitivo-comportementales, qui donnent également de bons résultats. Les activités qui font disparaître temporairement le bégaiement comme le théâtre, le chant ou encore la lecture à voix haute sont également



à privilégier. Il est en effet intéressant de noter que la plupart du temps, une personne qui bégale le fait rarement lorsqu'elle chante, murmure, lit, etc.

À savoir : plus le bégaiement est pris en charge de façon précoce, plus le traitement s'avère efficace. Si votre enfant en souffre, consultez donc sans attendre !

Je vais voir qui ?

Le film «Le discours d'un roi» inspiré de l'histoire vraie du roi Georges VI, qui réussit à surmonter son bégaiement grâce à l'indéfectible soutien de son orthophoniste, évoque la relation thérapeutique nécessaire au traitement du bégaiement. Aujourd'hui, si je bégais, je vais voir qui ?

Le bégaiement est un trouble dans la séquence et le déroulement de la parole. Il n'a pas d'origine vraiment définie et chaque cas est particulier.

Comme le souligne l'Association Vaincre le bégaiement, «son origine serait d'ordre psychique bien que des facteurs génétiques peuvent être avancés.»

Partout dans le monde on bégale. En France, on estime à 650 000 le nombre de personnes concernées.

Souvent, le père et la mère le remarquent très tôt, mais ils sont en plein désarroi.

Car cette «lutte avec les mots est fréquemment perçue comme liée à un manque d'intelligence, combiné à une extrême timidité ou à des problèmes psychologiques.»

Il est donc essentiel d'amener la famille à parler et à briser le tabou que représente ce trouble de la parole.



Comment le surmonter ?

De nos jours, ce trouble de l'élocution peut être bien traité. Des séances chez l'orthophoniste. Il est

possible de traiter le bégaiement en prenant rendez-vous chez l'orthophoniste. Lors de votre première visite assurez-vous qu'il a une bonne expérience du traite-

ment du bégaiement et qu'il utilisera une approche globale. L'orthophoniste va vous amener à identifier vos symptômes : répétitions, blocages, voix monotone,

paroles à minima, réponses imprécises, perte du contact visuel... et va proposer des exercices visant à faciliter la «fluence» de la parole.

Des stages dans un centre spécialisé

Aller chez l'orthophoniste peut être long. Aussi, plusieurs centres spécialisés proposent des stages intensifs de thérapie du bégaiement.

Les stages portent sur le comportement (évitement de mots ou de situations), mais aussi sur les sentiments et les croyances. Diverses approches thérapeutiques sont proposées : jeux de rôle, discussions sur le comportement et les sentiments, partage d'expérience... Pour en finir avec sa peur, la personne qui bégale va reconstruire sa relation à l'autre.

Mais d'autres méthodes peuvent aussi avoir leur utilité : relaxation, psychothérapie, sophrologie...

Votre enfant zozotte : qui consulter ?



Fréquent chez les petits, le zozotement n'est pas inquiétant. Et jusqu'à 6 ans, un traitement médical est inutile. Sauf si ce défaut de prononciation s'accroît, si personne ne comprend votre enfant ou si la maîtresse vous alerte à ce sujet. Mais alors, qui consulter ?

Chez l'ORL : pour un examen plus approfondi

Si le premier médecin consulté le juge nécessaire, un examen de la bouche, du nez, de l'oreille, sera effectué par l'oto-rhino-laryngologiste. Celui-ci pourra repérer plus précisément une malformation de la langue, une anomalie de la mâchoire, ou encore une otite séreuse, une forme d'otite qui évolue sans faire mal mais qui empêche votre enfant de bien entendre.

Chez l'orthophoniste : pour mieux articuler

Lors des séances, l'orthophoniste apprendra à votre enfant à mieux positionner sa langue. En effet, celle-ci est souvent trop en avant, comme si le réflexe de succion persistait. « Les parents ont à ce moment-là un rôle à jouer pour l'encourager à arrêter le biberon, le pouce ou la tétine. On doit donc l'aider à grandir dans tous les domaines », explique le spécialiste. Il existe souvent un problème de maturité affective derrière ce petit défaut. Mais il ne faut jamais forcer. Car cela peut être un trouble momentané lié à un démenagement, à la naissance d'un petit frère ou à une séparation. »

Le pédiatre ou le généraliste : premier bilan

Si votre enfant zozotte, n'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant ou à votre pédiatre. ce dernier fera le tour des causes possibles du zozotement : cela vient-il de son audition ? Des otites à répétition ont pu empêcher votre enfant de bien entendre, donc de bien répéter. D'une mauvaise position de la langue ou des dents ? Sa langue est-elle trop grosse ou trop courte ? Vous aurez ainsi un premier diagnostic et saurez s'il vous faut prendre rendez-vous avec un spécialiste.

de l'Espérance/Act

Un an pour apprendre à parler !

C'est entre 12 et 24 mois que les bébés font les plus grands progrès côté langage, passant du simple babillage à 1 an à la capacité de nommer toutes les parties de leur corps et le nom des personnes familières à 2 ans.

C'est d'abord en écoutant les conversations autour de lui que votre bébé va acquérir son premier vocabulaire : ce que les psychologues appellent le « langage réceptif », c'est-à-dire la capacité d'entendre des mots, de les interpréter et éventuellement d'y répondre. Plus tard, viendra l'étape du « langage expressif », c'est-à-dire la capacité d'utiliser un certain nombre de mots de façon appropriée.

Ne perdez pas de vue que c'est VOUS qui avez la plus grande influence sur le développement du langage de votre bébé puisqu'il copie les phrases et les mots que vous employez ! Variez les expressions : « Il vous entend utiliser différents mots », son vocabulaire s'enrichit progressivement. Lisez des histoires, inventez des chansons ensemble, demandez-lui de nommer les objets, bref encouragez-le et notez ses progrès de semaine en semaine, cela vous rassurera sur sa capacité à parler !

Les étapes du langage

- A 12 mois : il utilise environ trois mots et est capable de comprendre quelques indications simples. Il « babille » lorsqu'il joue tout seul.

- A 15 mois : il ne sait pas prononcer son prénom mais le reconnaît quand quelqu'un l'appelle. Il est capable d'utiliser six ou sept mots différents, à bon escient mais il a aussi son propre jargon.

- A 18 mois : son vocabulaire est riche d'une dizaine de mots (parfois plus, surtout si vous lisez beaucoup ensemble) et les conversations l'intéressent.

- A 21 mois : son vocabulaire s'enrichit, il est capable de nommer les objets familiers des photos et il forme ses premières phrases de deux mots qui ont un sens.

- A 24 mois : il peut nommer, sans se trom-



per, les parties de son corps et il s'intéresse aux conversations, même si on ne s'adresse pas à lui directement. Avant ses 3 ans, il va acquérir environ 900 mots et en utiliser environ la moitié dans des phrases.

Le bégaiement est fréquent chez les enfants de 2 ans. A cet âge, il leur arrive de commencer

un mot, de ne pas le terminer, de réessayer de le dire sans y parvenir... ces hésitations se produisent au moment où l'acquisition du langage commence à s'accroître. Résistez à la tentation de dire les mots à sa place et ne lui demandez pas de répéter, ce qui risquerait de l'énerver et de le faire bégayer encore plus.

Mon enfant bégaiement : je consulte ?

Comme tout parent, vous vous êtes en extase à l'écoute de ses premiers mots. Maintenant, s'il cafouille, paraît bégayer, vous êtes inquiet.

Voici comment réagir de façon

Bégaiement : les signes d'alerte

Ma... ma... maman... Votre enfant s'est mis récemment à bégayer. « Ce trouble peut se manifester dès qu'il commence à construire des phrases pour communiquer avec son entourage, explique Anne-Marie Simon,

orthophoniste. Personne ne bégaiement seul : c'est un trouble qui naît toujours en situation de relation. » Le bégaiement commence le plus souvent avant l'âge de 5 ans, généralement vers 2 ans et demi. Mais inutile de s'inquiéter tout de suite. « Tous les enfants ont des hésitations ou font des répétitions en période d'acquisition du langage », précise notre orthophoniste.

Les signes qui doivent vous alerter ?

La lutte avec les mots et la perte du contact visuel avec son interlocuteur. Quand l'enfant s'exprime, il a tendance à s'énerver si les mots ne sortent pas.

Dans ce cas, mieux vaut se faire conseiller. À 15 ans, trois enfants sur quatre ne bégaiement plus, mais on ne sait pas lesquels au départ !



S'il se met à bégayer de façon progressive, vous pouvez attendre trois à six mois pour consulter. Si le bégaiement survient au moment d'un événement précis : rentrée à l'école, naissance d'un petit frère (petite sœur), divorce... mieux vaut réagir sans tarder, et consulter.

L'orthophoniste recherche les facteurs susceptibles d'entretenir le trouble. Il aide les parents à repérer des « surcharges » : affective, linguistique (demande de langage compliquée pour son âge), motrice (rythme de vie qui ne lui convient pas). « Si on réussit à lever ces difficultés, il a toutes les chances de s'arrêter de bégayer », indique Anne-Marie Simon.

L'orthophoniste montrera aussi aux parents quelques exercices de détente conseillés à l'enfant. La première séance suffit parfois. Mais plusieurs peuvent être nécessaires.

Bégaiement : comment l'aider

« Les enfants qui bégaiement sont assez volontaires, anxieux, perfectionnistes, indique l'orthophoniste. Les parents peuvent les aider à être moins exigeants envers eux-mêmes. »

Abandonnez les conseils qui le renvoient à lui-même (« respire, prends ton temps, calme-toi »). « Plus on le pousse à faire un effort pour bien parler, plus on accentue son malaise », prévient Anne-Marie Simon. Privilégiez pendant un temps la communication gestuelle (postures, gestes, expression faciale), votre enfant acquerra le langage de toute façon.

CRISE EN LIBYE

La Chine appelle à soutenir l'avancement du processus politique libyen

Le représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'ONU, Wu Haitao, a appelé hier la communauté internationale à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Libye, et à soutenir sous les auspices de l'ONU l'avancement du processus politique libyen qui doit être mené par les Libyens. M. Haitao en outre affirmé que «il est nécessaire que la communauté internationale continue à appliquer strictement l'embargo sur les armes et s'abstienne d'intervenir militairement ou de mener toute autre action susceptible d'aggraver les conflits».

«La Libye est confrontée à de multiples défis tels que la fragilité de sa situation sécuritaire, les forces terroristes endémiques et les dossiers en suspens liés aux réfugiés et aux migrations», a-t-il précisé, s'exprimant après l'adoption d'une résolution visant à étendre l'interdiction des exportations illicites de pétrole libyen et le mandat du groupe d'experts assistant le Comité des sanctions contre la Libye du Conseil de sécurité.

M. Wu a, dans ce cadre, souligné que «la Chine est convaincue depuis toujours que les sanctions ne sont pas une fin, mais un moyen qui devrait toujours servir au règlement politique des questions connexes». En ce qui concerne l'extension du régime de sanctions contre la Libye, «le Conseil de sécurité doit fonder sa décision sur des consultations approfondies. Une décision du Conseil devrait servir de message positif à la communauté internationale et aux pays concernés afin de faciliter le règlement politique de la question libyenne», a-t-il soutenu. Les sanctions contre la Libye sont en place depuis 2011 après la chute de l'ancien régime de Mouammar El Gueddafi. Outre un embargo sur les armes et une interdiction des exportations illicites de pétrole, le Conseil de sécurité impose également une interdiction de voyager et un gel des avoirs contre des personnes et entités désignées.

L'ONU proroge l'interdiction des exportations illicites de pétrole

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté mardi une résolution visant à proroger l'interdiction des exportations illicites de pétrole depuis la Libye, y compris le pétrole brut et les produits pétroliers raffinés, jusqu'au 30 avril 2021.

La résolution 2509 a été soutenue par 14 des 15 membres du Conseil de sécurité, la Russie s'étant abstenue. L'interdiction actuelle expire le 15 février 2020. La même résolution prolonge également le mandat du Groupe d'experts assistant le comité des sanctions contre la Libye du Conseil de sécurité jusqu'au 15 mai 2021. Selon la résolution, le groupe d'experts devrait soumettre au Conseil de sécurité un rapport intérimaire sur ses travaux d'ici le 15 septembre 2020 et un rapport final avec ses conclusions et recommandations le 15 mars 2021 au plus tard.

La résolution demande à tous les Etats membres de l'ONU de se conformer pleinement à l'embargo sur les armes, à l'interdiction de voyage et au gel des avoirs, et les appelle en outre à ne pas intervenir dans le conflit ni à prendre des mesures susceptibles de l'aggraver.

LIBERTÉ D'EXPRESSION AU MAROC

Amnesty dénonce une vague d'arrestations et des poursuites arbitraires

Amnesty international a dénoncé mardi dans un communiqué une campagne de "répression" des autorités marocaines contre des voix critiques, avec une "vague d'arrestations et des poursuites arbitraires".

L'ONG de défense des droits humains a répertorié depuis novembre au moins dix personnes arrêtées et condamnées à des «peines sévères» pour avoir critiqué sur les réseaux sociaux le roi Mohammed VI, des institutions de l'Etat ou des fonctionnaires.

Quatre d'entre elles ont été condamnées pour «offense au roi», la monarchie étant considérée comme «l'une des trois +lignes rouges+ de la liberté d'expression au Maroc», rappelle Amnesty. Selon la Constitution du royaume, la personne du monarque est «inviolable».

Les autorités marocaines «devraient abandonner les charges et libérer toutes les personnes poursuivies et condamnées pour avoir simplement exercé leur droit à la liberté d'expression», a déclaré Heba Morayef, directrice régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amnesty International, citée dans le communiqué. Elles devraient aussi «cesser d'utiliser les dispositions archaïques du Code pénal pour criminaliser la li-

berté d'expression», a-t-elle ajouté.

Début février, l'ONG Human Rights Watch (HRW) et l'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH) avaient dénoncé la campagne de répression menée par les autorités marocaines contre les utilisateurs de réseaux sociaux, appelant à la libération immédiate et l'abandon des poursuites contre les personnes concernées.

Depuis septembre 2019, les autorités marocaines ont arrêté et poursuivi au moins 10 activistes, artistes ou autres citoyens qui n'ont fait qu'exprimer pacifiquement des opinions critiques sur Facebook, YouTube ou via des chansons de rap, avait alerté dans un communiqué conjoint, HRW et l'AMDH. «Ces personnes n'ont fait qu'exercer leur droit à la liberté d'expression, les autorités devraient les libérer immédiatement et abandonner les poursuites contre elles». Les concernés sont accusés de «manque de respect dû au roi», «offense aux institutions de



l'Etat» et «outrage envers des fonctionnaires publics».

Aucun n'a été poursuivi en vertu du code de la presse et de l'édition, qui couvre les délits liés à toutes formes de discours public, tous le sont en vertu du droit pénal qui, contrairement au code de la presse et de l'édition, prévoit des peines de prison, soulignent les ONG.

«De plus en plus de Marocains utilisent les réseaux sociaux pour exprimer des opinions politiques audacieuses, notamment au sujet du roi, et

c'est leur droit le plus absolu», a déclaré Ahmed Benchemsil, directeur de la communication pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Human Rights Watch, expliquant que «face à l'autocensure qui s'érode, les autorités répriment frénétiquement dans le but de rétablir les lignes rouges». Parmi ces hommes, des étudiants, des artistes, des journalistes citoyens et de simples utilisateurs de réseaux sociaux, arrêtés et inculpés pour leurs critiques non violentes des autorités marocaines.

SAHEL

La résolution des conflits repose sur une «démarche globale» et une «appropriation» des Etats de la région (ONU)

Le Conseil de sécurité des Nations unies a rappelé, mardi, que la lutte contre le terrorisme et la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest, notamment dans les pays du Sahel et du bassin du Lac Tchad, s'inscrit dans une «démarche globale» et repose sur une «appropriation nationale» des Etats de la région.

Dans une déclaration publiée mardi, les 15 membres du Conseil ont insisté sur le fait que «la sécurité et la stabilité au Mali sont inextricablement liées» à celles du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à la situation en Libye, a indiqué l'ONU. «Pour être responsable et crédible, la médiation assurée par l'UNOWAS (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel) exige, entre autres, une appropriation nationale, le consentement des parties au différend ou au conflit visé et le respect de la souveraineté nationale»,

ont-ils précisé.

Le Conseil de sécurité s'est dit, à l'occasion, profondément préoccupé par la «détérioration constante» des conditions de sécurité et de la situation humanitaire dans les pays du Sahel et du bassin du lac Tchad, ainsi que par les problèmes de sécurité en Afrique de l'Ouest. Reconnaisant que ces problèmes ont été aggravés, entre autres, par «le terrorisme, les actes de criminalité transnationale organisée, les conflits entre éleveurs et agriculteurs», le Conseil a engagé les «acteurs nationaux, régionaux et internationaux à continuer de se mobiliser pour aider ces pays à faire face aux problèmes de paix et de sécurité qu'ils rencontrent».

Les Etats membres du conseil, se disant vivement préoccupés par l'intensification des violences intercommunautaires dans le centre

du Mali et au Burkina Faso, ont rappelé que la stabilisation de la région et la protection de la population civile requièrent «une intervention qui soit pleinement coordonnée et dirigée par les gouvernements de ces pays», avec l'appui de l'UNOWAS et de la communauté internationale. Une telle intervention «vise à obtenir des progrès simultanés sur les plans de la sécurité, de la gouvernance, de l'aide humanitaire et du développement, de la réconciliation ainsi que de la protection et de la promotion des droits de la personne», a précisé l'organe onusien. S'attaquer aux causes profondes du terrorisme et des violences intercommunautaires, prévenir de nouvelles tensions et violences, poursuivre l'action en matière de sécurité, dénoncer et traduire en justice les responsables de violations des droits de la personne et d'atteintes à ces droits. Face à ces défis, «une démarche globale est nécessaire», ont souligné les membres du conseil.

Ils ont rappelé qu'une telle démarche ne se limite pas aux seuls aspects sécuritaires des conflits mais qu'elle s'applique également au développement durable avec la «lutte contre l'exclusion et la pauvreté, le renforcement de la résilience des institutions et des populations, la promotion de la bonne gouvernance et l'édification de sociétés pacifiques, justes et inclusives». A cet égard, les membres du Conseil insistent sur «l'importance du rôle que jouent les femmes dans la prévention et le règlement des conflits, dans la consolidation de la paix et dans les situations d'après-conflit».

Dans leur déclaration, les membres du Conseil de sécurité se sont félicités des initiatives et des efforts déployés par les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour combattre l'insécurité dans la région, saluant aussi les mesures prises par l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), y compris au moyen de la Force multinationale mixte et de la Force conjointe du G5 Sahel. Le Conseil de sécurité a encouragé les Etats membres de l'ONU à soutenir ces efforts en fournissant l'assistance et les ressources nécessaires.

APS

BURKINA FASO

9 terroristes tués et un autre capturé dans l'est du pays

Neuf terroristes ont été abattus et un autre a été capturé lundi dans une attaque contre un poste de gendarmerie de Tanwalbougou, dans l'est du Burkina Faso, a déclaré mardi soir la gendarmerie dans un communiqué.

Selon le communiqué, lundi vers 9h40 heure locale, le poste de gendarmerie de Tanwalbougou dans le département de Fada N'Gourma, région de l'Est, «a été la cible d'une attaque terroriste». «La détermination et le professionnalisme des élé-

ments dudit poste ont permis de tuer neuf terroristes et d'en capturer un», indique le communiqué. «Un important lot d'armement, des munitions, des téléphones et des motos ont été saisis», précise la gendarmerie, tout en déplorant «deux civils décédés et quatorze civils blessés».

Ils étaient tous des passagers de cars de transport passant dans les environs du lieu de l'attaque, et les blessés ont été évacués immédiatement vers un centre de santé. Le chef d'état-major de la gen-



darmerie nationale présente ses «sincères condoléances aux familles des passagers défunts et souhaite un prompt rétablissement aux blessés».

Il invite par ailleurs les populations à collaborer avec les forces de sécurité et à dénoncer toute personne suspecte.

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

Josep Borrell réitère le soutien de l'UE à une solution à deux Etats

Le haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la sécurité, Josep Borrell, a réitéré mardi le soutien de l'Union européenne (UE) à une solution négociée à deux Etats au conflit israélo-palestinien, relevant que le plan de paix américain «remet en cause les paramètres convenus au niveau international».

«Nous avons exprimé notre soutien à une solution négociée à deux Etats, fondée sur les paramètres convenus au niveau international et conformément au droit international», a rappelé le chef de la diplomatie de l'UE lors d'un débat au Parlement européen, notant que cette solution à deux Etats doit répondre aux aspirations palestiniennes à un Etat et à la souveraineté, mettre fin à l'occupation israélienne des territoires occupés depuis 1967 et résoudre toutes les questions relatives au statut permanent. Réaffirmant la disposition de l'UE à évaluer avec la communauté internationale pour relancer un processus politique conforme au droit international, qui garantit l'égalité des droits et qui soit acceptable pour les deux parties, M. Borrell a estimé qu'«il est difficile de voir comment l'initiative américaine peut ramener les deux parties à la table» des négociations.

«Depuis trop longtemps, nous assistons à un conflit qui a causé des souffrances sans fin», a déploré le chef de la diplomatie de l'UE, appelant à un engagement international plus fort pour résoudre ce conflit. Le président américain Donald Trump avait dévoilé, le 28 janvier, son plan de paix pour le Proche-Orient. Ce plan comprend notamment l'annexion par Israël de la Vallée du Jourdain et la reconnaissance d'El Qods comme «capitale indivisible d'Israël». La Ligue arabe ainsi que l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) ont exprimé leur rejet de ce plan, annoncé comme règlement alternatif au conflit au Proche-Orient.

La Tunisie réitère la nécessité de s'attacher à la légitimité internationale

La Tunisie a réitéré mardi lors de la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies à New York consacrée à «la situation au Moyen-Orient, y compris la cause palestinienne», son engagement à poursuivre son soutien constant et de principe à la juste cause palestinienne et aux droits inaliénables, indivisibles et imprescriptibles du peuple palestinien, rapporte le ministère des affaires étrangères.

Dans un discours prononcé par le représentant permanent adjoint de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Tarek Al-Adab, en présence du président palestinien Mahmoud Abbas, elle a souligné la nécessité de se conformer aux résolutions de la légitimité internationale et de respecter les références fondamentales pour parvenir à une paix juste, globale et durable qui mette fin à l'occupation et permet la restauration des droits légitimes du peuple palestinien, en premier lieu le



droit à l'autodétermination et la création de son Etat indépendant avec Al Qods-Est comme capitale. Elle a également souligné la nécessité pour le Conseil de sécurité de l'ONU d'assumer sa responsabilité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le règlement des différends, et d'évaluer à faire avancer le processus de paix sur la base d'un mandat internationalement convenu afin de garantir au peuple palestinien frère de restaurer ses droits légitimes et de mettre fin aux tensions et d'assurer la sécurité et la paix pour tous les peuples de la région.

La réunion de mardi intervient quelques jours après l'annonce par la présidence du limogeage du représentant permanent de la Tunisie auprès des Nations Unies, Moncef Bâati, après avoir présenté un projet de résolution sur le plan de paix du président américain Donald Trump proposé le 28 janvier, dit «accord du siècle».

Selon une source de la présidence cette décision est motivée par la présentation par l'ambassadeur de ce projet «sans consulter le ministère des Affaires étrangères ni le groupe arabe et les pays qui soutiennent la cause palestinienne».

L'examen du projet de résolution qui devait être présenté au Conseil de sécurité mardi par la Tunisie en tant que membre non permanent du Conseil, a été reporté à une date ultérieure afin d'approfondir les consultations à ce sujet et de garantir les meilleures chances de l'adopter, rapporte l'agence TAP citant la même source.

Le Vietnam affirme son soutien à la lutte du peuple palestinien pour ses droits inaliénables

Le Vietnam a affirmé, mardi à New York, son ferme soutien à la lutte légitime du peuple palestinien pour ses droits inaliénables lors de la réunion d'information du Conseil de sécurité

sur la question palestinienne. Lors de cette réunion, le représentant permanent du Vietnam auprès de l'ONU, Dang Dinh Quy, cité mercredi par la presse locale, a souligné que la recherche d'une solution globale et durable à la question palestinienne continue de susciter l'intérêt et les préoccupations des parties concernées, des pays du Moyen-Orient et de la communauté internationale. «Le Vietnam se joint à la communauté internationale pour réaffirmer notre ferme soutien à la lutte légitime du peuple palestinien pour ses droits inaliénables. Nous appuyons fermement la solution à deux Etats, y compris la création d'un Etat de Palestine indépendant et souverain avec les frontières inscrites dans les résolutions pertinentes des Nations Unies», a-t-il indiqué.

Selon le diplomate vietnamien, «après des décennies, la paix et un règlement final restent insaisissables» et le Vietnam partage les préoccupations des autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU concernant la poursuite des activités de réinstallation d'Israël et les récents appels à l'annexion de parties du territoire palestinien occupé, appelant les parties concernées à évaluer pour un règlement pacifique global, juste et durable par le biais de dialogues et de négociations sur la base du respect du droit international, de la Charte des Nations unies et des résolutions du Conseil de sécurité.

Il a par ailleurs salué toutes les initiatives et les efforts visant à relancer le processus de paix au Moyen-Orient sur la base des lois internationales et des accords bilatéraux, ajoutant que le Vietnam est disposé à apporter une contribution positive à la promotion du dialogue et des négociations en vue de parvenir à une solution au conflit garantissant les droits et intérêts légitimes de la Palestine.

USA

Deux procureurs se retirent d'une affaire après un tweet critique de Trump

Deux procureurs fédéraux qui avaient réclamé une lourde peine contre Roger Stone, un proche de Donald Trump, se sont retirés mardi de l'affaire après l'intervention du président américain, qui s'est plaint de la sévérité de la peine initialement requise contre M. Stone.

Lundi, dans leurs recommandations de peine transmises à un juge fédéral, les procureurs ont demandé entre 7 et 9 ans de prison contre ce consultant politique de 67 ans, fidèle du président républicain.

Mais dans la nuit, ce dernier a réagi en dénonçant dans un tweet une «situation très injuste» et une «erreur judiciaire». Roger Stone a été reconnu coupable en novembre de mensonges au Congrès dans le cadre de l'enquête sur l'ingérence russe dans l'élection américaine de 2016. Il connaîtra sa peine le 20 février. Dans une motion transmise mardi au juge, le procureur Aaron Zelinsky, un des membres de l'équipe du procureur spécial Robert Mueller, qui a instruit l'enquête russe, a signifié son retrait de l'affaire, sans en préciser la raison.

Juste après, un autre procureur, Jonathan Kravis a également fait savoir au magistrat «qu'il ne représentait plus le gouvernement dans cette affaire».

Ces décisions font suite à des révélations de la presse américaine, selon lesquelles le ministère de la Justice devrait intervenir mardi pour demander une peine plus clémente contre M. Stone. «Le ministère trouve les recommandations extrêmes, excessives et disproportionnées», a déclaré à la presse un haut responsable du ministère sous couvert d'anonymat. Le ministère de la Justice a affirmé que cette décision avait été prise avant le tweet de Donald Trump et sans consulter la Maison Blanche, mais l'opposition démocrate a réagi en dénonçant un possible «abus de pouvoir». «Si les informations sont exactes, le ministère de la Justice et le ministre Bill Barr sont prêts à passer outre l'avis de procureurs de carrière (...) après un tweet de minuit du président attaquant la durée de peine proposée», a déclaré dans un communiqué Adam Schiff, l'élu démocrate en charge de l'accusation lors du procès en destitution du président Trump au Sénat. Roger Stone est parmi les six membres de l'entourage, plus ou moins proche, de Donald Trump à avoir été inculpé ou condamné dans le sillage de l'enquête russe, qui a empoisonné la première moitié du mandat du milliardaire républicain.

RUSSIE-ETATS UNIS

La Russie se dit ouverte à un dialogue avec les Etats-Unis tant que ses intérêts sont respectés

La Russie est ouverte à un dialogue avec les Etats-Unis, «à condition que ses intérêts soient pris en compte et que Washington cesse de s'immiscer dans ses affaires intérieures», a déclaré mardi le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Ryabkov.

«Le refus de toute coopération et de tout partenariat dans certains domaines est désormais devenu la norme à Washington», a déploré M. Ryabkov, cité par l'agence de presse RIA Novosti. «De notre côté, nous réaffirmons sans cesse notre ouverture au dialogue. Nous essayons toujours de résoudre les problèmes en cherchant des solutions mutuellement acceptables - mais bien sûr, uniquement sur des bases de respect mutuel, d'égalité et de prise en compte des intérêts d'autrui», a-t-il ajouté. Pour ce qui est du projet de Washington de débloquent plus de 700 millions de dollars américains en 2021 pour contrer l'influence de la Russie, M. Ryabkov a déclaré que cette mesure serait «un échec». «Les Etats-Unis peuvent évidemment dépenser leur argent comme ils l'entendent, mais ils semblent oublier qu'il est tout simplement impossible de résoudre un certain nombre de problèmes mondiaux sans la participation de la Russie», a-t-il indiqué.

INDONÉSIE

Djakarta ne compte pas rapatrier ses ressortissants qui ont rejoint l'EI

Les autorités indonésiennes ont affirmé ne pas avoir l'intention de rapatrier leurs quelque 700 ressortissants qui ont rejoint le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Syrie ou dans d'autres pays pour des raisons sécuritaires. Cette question a fait l'objet de débats virulents dans le pays alors que le président Joko Widodo s'est prononcé contre le rapatriement des terroristes et de leurs fa-

milles partis en Syrie ou dans d'autres pays. «Nous avons décidé que le gouvernement devait fournir des garanties de sécurité aux 267 millions de citoyens indonésiens», a déclaré mardi soir le ministre coordonnateur de la Sécurité Mahfud MD, à l'issue d'une rencontre avec le président près de la capitale Jakarta. «Si ces combattants terroristes étrangers revenaient à la maison, ils pourraient devenir un virus dangereux»,

a-t-il ajouté. Les 689 Indonésiens concernés, dont un grand nombre de femmes et enfants, «bloqués au Moyen-Orient ne seront donc pas autorisés à retourner chez eux». Le gouvernement pourrait néanmoins rapatrier des enfants âgés de 10 ans ou moins «au cas par cas», a-t-il ajouté. Les partisans d'un rapatriement soulignent qu'il est préférable de récupérer ces Indonésiens et de les déradicaliser, faute de quoi ils

pourraient être instrumentalisés par des groupes extrémistes. «Si ce n'est pas bien géré par le gouvernement, il y a une possibilité qu'ils soient utilisés par des groupes puissants qui pourraient menacer l'Indonésie ou d'autres pays», a souligné l'expert en terrorisme Taufik Andrie. L'Indonésie a été la cible de plusieurs attentats sanglants ces dernières années attribués à des terroristes proches de l'EI.

CONCURRENCE:

Washington accélère son enquête sur les GAFAM

Les investigations sur les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), soupçonnées de n'avoir pas respecté les règles de la concurrence lors de leurs acquisitions passées, s'accélérent avec l'annonce mardi de demandes d'informations complémentaires.



Ces entreprises sont formellement sommées de fournir des informations sur leurs précédentes acquisitions n'ayant pas fait l'objet de déclaration auprès des autorités anti-concurrence et du ministère de la Justice, a annoncé la FTC, agence chargée de la protection des consommateurs et de la concurrence dans un communiqué. La FTC précise avoir enjoint les cinq entreprises de haute technologie à fournir des documents couvrant la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2019 sans citer d'opérations en particulier. "Les entreprises de technologies numériques représentent une part importante de l'économie et de nos vies quotidiennes", a commenté

le président de la FTC, Joe Simons, cité dans le communiqué. "Cette initiative permettra à la Commission d'examiner de plus près les acquisitions dans ce secteur important et d'évaluer également si les agences fédérales ont bien été prévenues "des transactions susceptibles de nuire à la concurrence", a-t-il ajouté.

Dans le détail, les ordonnances émises par la FTC obligent les GAFAM à fournir des informations et des documents sur leurs stratégies d'acquisition d'entreprise, les accords de vote et de nomination au conseil d'administration, les accords d'embauche de personnel.

Les entreprises visées devront aussi divulguer des

informations relatives à la tarification des produits post-acquisition. La Commission escompte ainsi déterminer si ces transactions pourraient avoir soulevé des problèmes de concurrence. Au niveau fédéral, une vaste enquête sur d'éventuelles pratiques anti-concurrentielles des géants de la Silicon Valley a été lancée fin juillet par le ministère de la Justice américain. Amazon et Apple sont tout particulièrement dans la ligne de mire des Etats.

Leurs détracteurs font valoir qu'Amazon occupe une place dominante dans le commerce en ligne, tandis qu'Apple désavantagerait ses rivaux qui proposent leurs services sur l'App Store.

L'Iran dément des déclarations US sur une «dimension militaire» de son programme spatial



Le ministre de la Défense iranien a réfuté hier des déclarations américaines selon lesquelles le programme spatial de l'Iran avait une «dimension militaire», après une tentative de lancement par Téhéran d'un satellite d'observation scientifique.

«Le dossier du matériel de lancement des satellites est une affaire civile», a affirmé le ministre de la Défense Amir Hatami, cité par l'agence Irna. «Nous pouvons utiliser un satellite à des fins défensives, mais le lanceur spatial est un dossier qui n'est pas du tout défensif, et c'est un droit absolu et défini de la nation iranienne», a-t-il ajouté. «Il n'y a aucune interdiction au monde» contre ce programme spatial, a précisé le ministre. L'Iran a lancé dimanche un nouveau satellite d'observation scientifique, Zafar, mais a échoué à le mettre sur orbite. Mardi, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a accusé l'Iran de «vouloir

renforcer ses compétences dans le domaine des missiles balistiques par le biais du lancement de satellites».

«Les technologies utilisées pour mettre des satellites en orbite sont pratiquement identiques et interchangeables avec celles utilisées pour «les missiles balistiques intercontinentaux», a-t-il dit. M. Hatami a toutefois indiqué que l'Iran allait poursuivre son programme spatial, prévoyant le lancement d'une nouvelle version du satellite Zafar au début de l'année prochaine.

«Le Zafar 2, compte tenu de son poids, sera lancé par le lanceur Simorgh», a affirmé le ministre, en référence à la fusée utilisée pour le lancement de dimanche dernier. «Nous allons toutefois faire des recherches sur le lanceur et les satellites et nous poursuivrons certainement ces recherches jusqu'à être stables dans le domaine», a-t-il ajouté.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR
WILAYA DELEGUEE DE BENIABBES
DAIRA DE KARZAZ
COMMUNE DE TIMMOUDI

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 82 et 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public

- le président de l'APC de TIMMOUDI wilaya de BECHAR informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N°06/2019, participes aux offres concernant :

- ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENOUVELABLE ET ECONOMIQUE

parus aux quotidiens "sada elyoum" et "DK NEWS" en date du:28/12/2019, qu'après analyse et évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	DESIGNATION	ENTREPRISE	NIF	MONT DE SOUMISS	MONT CORRIGE	DELAJ	OBS
01	ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENOUVELABLE ET ECONOMIQUE A KSR KEBIR - KSR FOUGANI ET NOUVEAU SITE	ENTREPRISE DE TRAVAUX DE RATTIEMENT TOUS CORPS D'ETAT BOUHASSOUNE DJILLALI	18 1890100276 824	4 578 959.20		28 Jours	Offre Moins Disant qualifiée recombinaison
02	ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENOUVELABLE ET ECONOMIQUE A ROUITEFATA BEN ABDELKADER ET LAKID LOTFI	ENTREPRISE DE TRAVAUX DE RATTIEMENT TOUS CORPS D'ETAT BOUHASSOUNE DJILLALI		4 280 789.70	4 389 789.70	28 Jours	

les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures ; offre technique et financière ; sont invités à se rapprocher de notre service au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Commune de Timoudi dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ère publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les organes de presse qui ont assuré la publication de l'avis d'appel d'offres. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limitée pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 2016003241 du 13/02/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE BORDJ EMIR ABDELKADER
COMMUNE DE BORDJ EMIR ABDELKADER
Numéro Fiscal : 098438099008903

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Vu l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale 4eme tentative parue aux quotidiens nationaux :

2020/01/19 : الفيسر

DK NEWS le: 18/01/2020

L'opération : Travaux de réalisation du chauffage central aux écoles primaires y/compris Frais ANEP :

Lot 03 : Travaux de réalisation du chauffage central à L'école primaire Zerrouken Ahmed .

Vu les Procès verbaux d'ouverture des plis et jugement des offres
Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Bordj Emir Abdelkader informe les soumissionnaires concernés que l'opération a été attribuée provisoirement comme suit :

l'intitulé de projet (Lot)	Entreprise et Adresse	NIF Attributaire Provisoire du Marché	Délai	Note Offre Technique	Montant en TTC	Observation
Lot 03 : Travaux de réalisation du chauffage central à L'école primaire Zerrouken Ahmed	Cheikh Ali N° 25 Cité Nakhla , Karmane Tiaret	1763807003231172	03 Mois	37.00	3.470.367.25 DA	L'offre moins disante

Tout soumissionnaire veut prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre peut se rapprocher du service des marchés public au plus tard 03 jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire aux quotidiens nationaux ou BOMOP.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la 1ère parution aux quotidiens nationaux ou BOMOP de cet avis Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

DK NEWS

Anep : 2016003319 du 13/02/2020

CINÉMA

L'absence des salles de cinéma, principal obstacle à sa relance

Producteurs, techniciens du cinéma et animateurs de ciné-clubs ont appelé, mardi à Alger, à récupérer les salles de cinéma, à mettre en place des réseaux de distribution de films et à créer des espaces de travail dédiés ciné-clubs en vue de relancer concrètement le cinéma en Algérie.

S'exprimant lors d'une rencontre sur le cinéma, organisée sur trois jours, par le ministère de la Culture et présidée par le secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie cinématographique Bachir Youcef Sehairi, des animateurs de ciné-clubs ont pointé l'«absence» de salles de cinéma et la vétusté du matériel de projection qui entravent, estiment-ils toute velléité de relance du secteur.

Les participants ont demandé de meilleures conditions de projection, la réouverture des salles inexploitées actives et la «révitalisation» des espaces existants. Ils préconisent également l'organisation d'ateliers de formation pour les cinéastes amateurs et appellent à «régler sans délais»

le problème des visas d'exploitation des films algériens, une procédure qu'il juge «lourde» et restrictive pour la liberté de créer. Dans une séance dédiée aux producteurs et distributeurs, les participants avaient évoqué la nécessité de récupérer les nombreuses «salles de cinéma gérées par les collectivités locales et celles détournées de leur vocation». Il souhaite par ailleurs la mise en place de programme de distribution pour développer une industrie cinématographique «tournée vers la rentabilité».

Bachir Youcef Sehairi avait indiqué que le secrétariat d'Etat s'efforçait de «trouver des solutions au problème de récupération et d'exploitation des salles de projection». Des cinéastes ont également relevé les «procédures administratives et bureaucratiques lourdes» auxquelles obligatoires est astreinte



la production cinématographique, citant en particulier les autorisations de tournage exigées aux réalisateurs. Producteurs et associations activant dans le cinéma ont demandé de leur côté des mécanismes d'encouragement au court métrage et au film documentaire, ainsi que la multiplication des ateliers de formation et d'écriture cinématographiques en associant les profes-

sionnels algériens. Les participants ont regretté l'absence de «grands noms du cinéma» algérien ainsi que l'absence d'une séance dédiée aux réalisateurs, acteurs et scénaristes. Présente lors de la journée de lundi, la ministre de la Culture Malika Bendouda a réitéré la volonté politique exprimée au plus haut niveau de l'Etat pour développer le cinéma et qui s'est traduite la création

du secrétariat d'Etat chargé de l'Industrie cinématographique, a-t-elle rappelé. Son département-t-elle affirmé, accorde une «attention particulière à la formation». Aux côtés de la ministre de la Culture et du secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie cinématographique, des membres du gouvernement ont assisté à ses rencontres.

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE

AMAZIGH À BATNA :

La pièce «Yema n Dzair» remporte le prix du meilleur spectacle

La pièce «Yema n Dzair» (Ma mère l'Algérie) de l'association culturelle «Ithrine Takerdousset» de Bouira a remporté le prix du meilleur spectacle de la 11ème édition du Festival national culturel du théâtre amazigh, clôturé mardi soir au théâtre régional de Batna.

Ayant enchanté le public, cette pièce théâtrale relatant la triste histoire d'une mère qui consacre sa vie à son fils, happé par les affres de la criminalité une fois devenu grand avant de finir par se retrouver en prison, a été très applaudie par le public du Festival.

La cérémonie de remise des prix de ce Festival qui s'est ouvert le 3 février en cours, s'est déroulée dans une ambiance festive au milieu d'une présence singulière des familles. Le prix du meilleur réalisateur a été décerné à Massinissa Hadbi pour sa pièce «Et tabek Essabaâ» (7ème étage) du théâtre régional de Tizi Ouzou et celui de la meilleure interprétation masculine est revenu à Malek Fellag qui a joué dans cette même pièce.

De son côté, Saddam Sahraoui a remporté le prix

du meilleur texte pour sa pièce «Ithnain fi Ouahed» (Deux en un) de la coopérative culturelle «El Fadha El Azrek» de Batna tandis que Hamza Boukir a obtenu le prix de la meilleure scénographie pour sa pièce «Chafaoui» (souvenirs) de la coopérative Thagherma de Akbou (Bejaïa), dont la comédienne Hassiba Aït Djebara a remporté au même titre que Soumia Bouneb le prix de la meilleure interprétation féminine pour les pièces respectives de «Chafaoui» et «Tinhinane» du théâtre régional d'Oum El Bouaghi. Quant au prix de la meilleure musique, il a été décerné à Abdeladhim Khomri pour la pièce «Tinhinane» du théâtre d'Oum El Bouaghi, qui s'est également vu attribuer le prix de la seconde meilleure interprétation féminine à Zoulikha Talbi (Tinhinane) ex-aequo avec Nassira Benyoucef pour la pièce Yemane Dzair de Bouira. Le comédien Salah Chiba de la coopérative «El Fadha El Azrek» de Batna a décroché, pour sa part, le prix de la seconde meilleure interprétation masculine alors que le prix du jury a été décerné à la troupe

«Tala» des arts dramatiques de Tizi Ouzou pour la pièce «Nek nagh ntsa» (Elle ou moi). Les recommandations du Festival ont mis l'accent, au terme des 9 jours de compétition artistique, sur la nécessaire formation des coopératives et des troupes participantes et des troupes concurrentes. Le jury du festival a proposé de constituer un comité de sélection des spectacles participant et d'encourager les coproductions entre théâtres régionaux et compagnies culturelles.

Le commissaire du festival Salim Souhali a considéré que «cette manifestation demeurera une espace ouvert aux énergies théâtrales créatives afin de promouvoir le théâtre d'expression amazighe». Au total, 16 troupes de diverses localités du pays dont celles des théâtres régionaux de Bejaïa, Tizi Ouzou, Oum El Bouaghi et le TNA ont participé à ce Festival qui a connu notamment la tenue d'une conférence sur le théâtre en tant qu'espace de communication et de fraternité.

APS

USA

Le film sud-coréen "Parasite" reçoit l'Oscar du meilleur film



Le film sud-coréen "Parasite" du réalisateur Bong Joon-ho a été sacré dimanche à Hollywood meilleur film lors de la 92e cérémonie des Oscars. En s'imposant dans la catégorie reine, le film a parachevé une soirée historique, en cumulant es prix du meilleur film, du meilleur réalisateur, du meilleur film international et du meilleur scénario original. Encensé par la critique et déjà sacré "Palme d'or" au festival de Cannes, "Parasite", un hybride entre thriller, comédie familiale et satire corrosive sur les inégalités sociales, est le premier film coréen à être primé aux Oscars. Pour sa part, le long métrage du

studio Pixar (Disney) "Toy Story 4" a décroché l'Oscar du meilleur film d'animation, succédant à "Toy Story 3", qui avait également décroché le prix en 2011. C'est le dixième Oscar pour le studio Pixar dans cette catégorie qui a été créée en 2002. Côté acteurs, Brad Pitt et Laura Dern ont été sacrés "meilleurs seconds rôles". Avec son rôle de cascadeur tranquille dans "Once Upon a Time... in Hollywood", Brad Pitt l'a emporté face aux vétérans Al Pacino et Joe Pesci ("The Irishman"), Anthony Hopkins et Tom Hanks. Laura Dern a, quant à lui, reçu le cadeau rêvé à la veille de son 53e anniversaire pour sa performance d'avocate

impitoyable dans "Marriage Story". La cérémonie s'était ouverte avec un numéro mené par la chanteuse Janelle Monae, qui n'a pas manqué de se joindre aux critiques sur le manque de diversité dans la sélection des Oscars, un reproche récurrent. Hormis la Britannique Cynthia Erivo ("Harriet"), tous les acteurs et actrices en lice cette année sont blancs et aucune femme n'a été retenue chez les réalisateurs.

L'Académie des arts et sciences du cinéma avait souligné que les 8.500 membres appelés à voter cette année n'avaient jamais fait la part aussi belle aux femmes dans les nominations.

Programme de la soirée

TF1 21:05

Munch

Saison 3 - Épisode 5: Mon fils



Blanche prend la défense d'Elodie Henry, accusée d'avoir voulu enlever un collégien de 12 ans, Abel Moreau. Elle prétend qu'il s'agit de son fils biologique. Grâce à l'obtention de tests ADN, l'avocate parvient à prouver que l'enfant est issu d'une GPA illégale. Munch trouve que Blanche prend cette affaire trop à coeur et craint qu'elle n'aille trop loin... Par ailleurs, Gaspard est préoccupé par les menaces qu'il reçoit.

france 2 21:05

Envoyé spécial

Magazine d'information



Ce n'est ni un virus ni une maladie et pourtant, les médecins en parlent comme de la plus grosse crise sanitaire du XXIe siècle. Une épidémie qui touche toutes les tranches d'âge et toutes les classes sociales : l'insomnie. Une situation alarmante car le manque de sommeil provoque de graves maladies : diabète, obésité, dépression, AVC, hypertension... Pendant un mois, trois Français dont l'existence est gâchée par leurs difficultés à dormir ont été filmés : Céline, quadragénaire, insomniaque depuis sept ans, Enzo, un adolescent accro aux écrans en plein décrochage scolaire, et Mickaël, travailleur de nuit. Tous tentent de recouvrer des nuits longues et douces. Ils ont consulté des spécialistes, enseignants, médecins, infirmières, censés les replonger dans les bras de Morphée... avec plus ou moins de succès.

france 3 21:05

L'aile ou la cuisse

Cinéma - Comédie



Charles Duchemin est un critique gastronomique redouté. Il publie également un guide renommé. En une phrase, Duchemin est capable de briser une réputation. Fatigué, il aimerait bien travailler moins et voudrait que son fils Gérard le seconde. Mais le jeune homme n'a qu'un désir : devenir clown. Par ailleurs, Charles Duchemin est en conflit ouvert avec Tricatel, le patron d'une très importante chaîne d'aliments de synthèse.

CANAL+ 20:07

Our Boys

Saison 1 - Épisode 5: Shabbat Shalom



Simon enquête sous couverture dans l'implantation d'Adam. Il se fait passer pour un réserviste afin de se rapprocher de Yosef Haim et du rabbin Ben Shoshan. Il reste troublé par le comportement d'Avishai qui semble garder un lourd secret. Dans les territoires palestiniens, les familles pleurent la mort de Mohammed. Son père, Hussein, décide de s'adresser aux médias afin de faire passer son fils pour un martyr.

TF1 21:05

FBI

Saison 1 - Épisode 17: Apex



Maggie et Omar sont sur la piste d'un tueur en série qui a violé et tué trois jeunes femmes en quelques semaines. Les victimes portent la même signature et se ressemblent physiquement. L'enquête se complique quand le maire, craignant un débordement médiatique, demande à ce que l'enquête soit réalisée avec la plus grande discrétion. La dernière victime avait récemment été menacée par un ancien petit ami. Si sa responsabilité est vite écartée, il donne des informations importantes aux enquêteurs.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2387

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2			3					
		1				4	2	
		5	4					
				6		8		
1		8		2				
2			1	3				
4	3		5		2			
1	5	9		6	3			
9	6			4				

		3	5				8	6
	5					7		9
	7							2
	1	5			4			
		9					4	
2	6				1	5	3	
					7	4		
							8	
							3	7
								2

				9	7			
				8	6			4
				6	3	1		
		2	4		3		2	
7			5	6			7	
3				8		7	1	
	1							
7			3	9				
			2	7	5			
5	2						1	
				6	7			
1	8			7				



La vraie reconnaissance se passe du don, l'intention lui suffit.
Citation de Anne Barratin ; Les pensées in Œuvres posthumes (1920)

Mots croisés n°2387

- Horizontalement :**
- 1 - Chef de clique
 - 2 - Crevais un oeil - Marche
 - 3 - Extraira - Pièce de mètre
 - 4 - Font sourire - Chaton de fleur
 - 5 - Surgies - Joliment colorée
 - 6 - Désinence verbale - Ascète solitaire - Sigle de société
 - 7 - Musette - Epaule
 - 8 - Séjours forcés de malades
 - 9 - Etoile changeante - Préposition - Plus très jeune
 - 10 - Bulletin de propagande - Remorquées
- Verticalement :**
- A - Paralytant
 - B - Détériorera - Matière de ratelier
 - C - Poisson de terre-neuves - Creusa comme autrefois
 - D - Région avicole - Nappe d'eau
 - E - Cannibale de conte - Trait de lumière
 - F - Accord de pensées
 - G - Chauffeur de pharaons - Arme de rétiaire
 - H - Vieille copine - En outre
 - I - Base - Qualité de diamantaire
 - J - Ne sent pas la rose - Auxiliaire divin
 - K - Ronds mais aplatis - Accessoire de caddie
 - L - Pas très courant - Abris de navigateurs

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL DE MONASTIR (TABLEAU FINAL):

Inès Ibbou qualifiée au deuxième tour



La tenniswoman algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée pour le deuxième tour du tableau final d'un tournoi international féminin, qui se déroule du 10 au 16 février courant à Monastir (Tunisie), en battant la Russe Marina Shusharina deux sets à un (2-1) L'Algérienne de 21 ans avait commencé par concéder le premier set (6-2), avant de se ressaisir dans le deuxième, qu'elle a assez facilement remporté (6-3), avant d'enchaîner (7-5) dans le set décisif. Au prochain tour, Ibbou sera opposée à la gagnante du match mettant aux prises la Russe Maria Bondarenko et la Roumaine Iona Georgiana Ghioroia. En double, l'Algérienne a décidé de faire équipe avec la Française Kellia Le Bihan. Pour leur premier match, elles seront appelées à défier un tandem russe, composé de Maria Timofeeva et Mariia Tkacheva. Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition se déroule sur des courts en surface rapide à Monastir.

TENNIS / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE «JUNIORS» :

Bekrar qualifiée aux quarts de finale



L'Algérienne Inès Bekrar a composé mardi son billet pour les quarts de finale des Championnats d'Afrique «Juniors», qui se déroulent à Pretoria (Afrique du Sud), après sa victoire face à la Camerounaise Anna Lorie Lemongo Toumbou par deux sets à zéro (2-0). Bekrar (16 ans) a remporté le premier set 7-5, avant de dominer la seconde manche 6-2. Pour le compte des quarts de finale programmés mercredi, Bekrar, tête de série N.7, affrontera la Marocaine Aya El Aouni. Lors du premier tour, disputé lundi, Bekrar avait dominé la Sud-Africaine Kelly Arends 6-3, 6-2. Dans le tableau double, Bekrar associée à la Tunisienne Wiem Boubaker ont validé leur ticket pour les quarts après une victoire face au duo Malgache composé de Mialy Ranaivo et Narinda Corrine Ranaivo sur le score 7-6(4), 1-6 (10-8). Lors du prochain tour, elles affronteront la paire composée de la Camerounaise Anna Lorie Lemongo Toumbou et la Nigérienne Barakat Oyinlomo, têtes de série N.2. En revanche, l'Algérien Samir Hamza-Reguig, avait été éliminé lundi au premier tour après sa défaite face au Malgache Toky Ranaivo en deux sets 6-1, 6-2. Idem pour son parcours en double, Hamza-Reguig associé au Tunisien Wissam Abderrahman ont perdu au premier tour devant les Sud-Africains Damien Nezar et Andreas Scott au super tie-break 10-5, alors qu'ils étaient à égalité un set partout 6-1, 5-7. La compétition se déroule du 10 au 16 février courant, sur les courts en surface rapide du Tukssport Campus de Hatfield, à Pretoria.

BADMINTON/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (2E JOURNÉE) : Victoire de l'Algérie contre l'Ouganda (5-0)

La sélection algérienne de badminton (messieurs) a dominé son homologue ougandaise sur le score de 5 à 0, en match comptant pour la 2e journée de l'épreuve par équipes du Championnat d'Afrique disputé mardi au Caire (Egypte).

C'est le second succès des badistes algériens après celui enregistré lundi contre les Tunisiens sur le même score (5-0), en attendant la troisième et dernière rencontre de la phase de poules contre Maurice, prévue lors de la session du soir.

Dans le deuxième match de la poule A, Maurice s'est également imposée devant la Tunisie (5-0) après un premier succès contre l'Ouganda (5-0) lundi. La confrontation algéro-mauricienne s'annonce donc explosive pour la première place du groupe A. De son côté, la sélection dames a battu mardi Maurice (3-2), après s'être inclinée la veille devant l'Egypte sur le même score. Elle affrontera

mercredi l'Afrique du Sud pour son dernier match du premier tour. L'Algérie prend part au Championnat d'Afrique seniors (dames et messieurs), qui se déroule du 10 au 16 février, avec l'ambition de garder son titre chez le double garçons avec, à la clé, une qualification aux Jeux olympiques-2020 de Tokyo. Lors du Championnat d'Afrique-2019 disputé à Port-Harcourt au Nigeria, l'Algérie avait remporté la médaille d'or de l'épreuve double-messieurs grâce à la paire Madal-Maameri qui s'était imposée en finale face à un duo nigérian.

Le prochain champion d'Afrique récoltera 6.000 points, ce qui le hissera davantage au



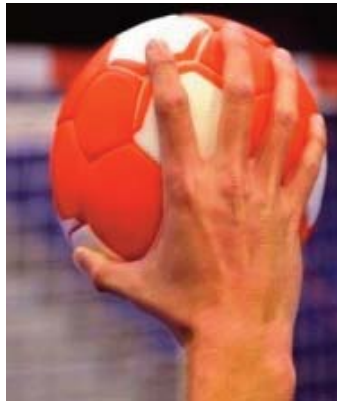
classement mondial et lui permettra de valider son ticket pour les JO de Tokyo. Selon le programme du Championnat d'Afrique du Caire, la compéti-

tion par équipes se déroule du 10 au 13 février, alors que les épreuves individuelles auront lieu les 14, 15 et 16 du même mois.

HAND/COUPE ARABE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPES : Vers le forfait de l'ES Arzew

L'ES Arzew est en passe de déclarer forfait pour le championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes de handball à laquelle est invité à prendre part à partir du 3 mars prochain dans la ville tunisienne de Hammamet, a-t-on appris mercredi auprès du président de cette formation pensionnaire de l'Excellence algérienne. «Alors que le rendez-vous arabe approche à grands pas, tout indique que nous allons y faire l'impasse, car nous n'avons pas les moyens financiers nécessaires pour y participer», a déclaré à l'APS, Amine Benmoussa. Pourtant, depuis que le club de la banlieue d'Oran a reçu son invitation, son premier responsable a frappé à toutes les portes dans l'espoir de bénéficier d'une aide financière permettant aux siens d'effectuer le voyage tunisien, «mais en vain pour le moment».

«On pensait que notre problème allait être réglé après l'audience que m'a accordée le wali d'Oran il y a quelques semaines, mais rien de cela ne fut, puisque les instructions qu'il a données aux autorités locales d'Arzew pour nous assister n'ont eu aucune suite», déplore le même responsable qui dit avoir aussi sollicité plusieurs entreprises économiques implantées dans la zone industrielle d'Arzew pour sponsoriser son club dans cette compétition arabe, «mais nous n'avons encore reçu aucune réponse», a-t-il regretté. Evaluant



à 6 millions de dinars le coût global de la participation de son équipe à cette compétition arabe, M.Benmoussa a rappelé qu'au cours de cet événement, l'Union arabe de handball procédera à la réception des dossiers des clubs candidats à l'organisation de la coupe arabe des clubs champions prévue en septembre prochain et que l'ES Arzew ambitionne de l'accueillir après avoir reçu l'aval du wali

d'Oran. Il a estimé, à ce propos, qu'un éventuel forfait de son équipe du rendez-vous de Hammamet «risque d'affaiblir les chances de candidature de l'ESA pour accueillir l'épreuve de septembre que le club compte l'exploiter pour la promotion de la 19e édition des Jeux méditerranéens prévue à Oran en 2021», a-t-il encore précisé.

Par ailleurs, la situation de l'ESA est toujours délicate en championnat où cette équipe a concédé une nouvelle défaite vendredi passé à Ain Touta en ouverture de la phase retour. Cette situation n'inquiète pas pour autant le patron du club, soulignant au passage que l'objectif des gars de la ville de la pétrochimie étant d'assurer son maintien parmi l'élite lors du tournoi Play-Down. «Comme tout le monde le sait, nous évoluons cette saison avec un effectif très rajeuni qui manque d'expérience. Ajouter à cela, nous recevons toujours nos adversaires loin de nos bases, en raison de la fermeture prolongée de la salle omnisports de la ville. Je reste néanmoins confiant quant aux capacités de mes joueurs d'atteindre l'objectif fixé», a rassuré le même interlocuteur, qui, au passage, a mis en exergue le travail réalisé au niveau des catégories jeunes et traduit jusque-là par la qualification de trois de ses équipes jeunes aux seizièmes de finale des épreuves de leurs catégories respectives.

JEUX ARABES FÉMININS DES CLUBS-2020 / BASKET (1/2 FINALES):

Le GS Pétroliers éliminé face au Sporting d'Egypte (52-67)

Les joueuses algériennes du GS Pétroliers se sont inclinées face à leurs homologues égyptiennes du Sporting sur le score de 52 à 67, en demi-finale des Jeux arabes féminins des clubs, disputée mardi soir à Sharjah (Emirats arabes unis).

La deuxième demi-finale oppose actuellement la formation tunisienne de l'ES Cap Bon à son homologue jordanienne de Chabeb El-Fahis. En volley-ball, les volleyeuses algériennes du GS Pétroliers se sont qualifiées en finale, en s'imposant au tie-break (3-2) devant les Tunisiennes du CS Sfaxien (27-25, 25-23, 15-25, 20-25, 15-13). Les Pétrolières affronteront en finale prévue mercredi, les Égyptiennes de Sporting qui ont battu les Emirats du Club Sharjah (3-0). Cinq clubs algériens de cinq disciplines différentes prennent part aux Jeux arabes féminins organisés par la fondation Femme et Sports de Sharjah, du 2 au 12 février dans cette ville des Emirats arabes.

Les clubs algériens participant à cet événement sont le GS Pétroliers (basket-ball et volley-ball), les Associations sportives féminines de l'Arbaa et Bouzaréah (tennis de table), l'OM Birtouta (karaté) et Djibalouna d'Ouled Fayet (tir à l'arc). Au total, 15 pays arabes prennent part à ce rendez-vous sportif exclusivement réservé à la gent féminine qui se dispute dans neuf disciplines.

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION (MISE À JOUR) :

Victoire du NB Staouéli devant le CSC Gué de Constantine (63-53)

Le NB Staouéli s'est imposé devant le CSC Gué de Constantine sur le score de 63 à 53, en match comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division messieurs (Groupe B), disputé mardi à la salle de Gué de Constantine (Alger).

À la faveur de cette victoire, le NB Staouéli (23 points) revient à un point du WO Boufarik, leader de la poule B, alors que CSC Gué de Constantine qui compte encore deux matchs de retard, rejoint le PS El Eulma à la 3e place du classement.

Groupe B / Mardi :

CSC Gué de Constantine - NB Staouéli 53-63

COMMUNIQUÉ

Les membres de l'Association des Diplomates Algériens Retraités (ADAR) sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, le lundi 17 février 2020 à 8h30 au Ministère de Affaires Étrangères.

L'ordre du jour porte sur :

- Les rapports moral, d'activités et financier;
- La discussion et l'approbation du règlement intérieur;
- L'élection de nouveaux membres pour pourvoir aux postes vacants du Bureau Exécutif;

- L'examen du programme d'activité pour l'année 2020 ;

- Questions diverses.

L'adhérent, à jour de sa cotisation jusqu'en 2019 et dans l'impossibilité de participer à cet événement, peut se faire représenter par un adhérent remplissant les conditions de vote fixées par les Statuts. Cependant un mandant ne peut disposer que d'une seule procuration dûment signée par le mandataire et appuyée d'une copie de sa pièce d'identité.

FOOTBALL - COUPE D'ALGÉRIE ES Sétif - CS Constantine, choc des 8^{es} de finale

La rencontre mettant aux prises à Sétif l'ESS au CS Constantine sera la principale affiche des 8es de finale de Coupe d'Algérie de football, aujourd'hui, à laquelle s'ajoutent deux matches entre clubs de l'élite nationale, alors que le leader du championnat amateur (Centre), le WA Boufarik, tentera l'exploit devant le pensionnaire de Ligue 1, le MC Oran.

C'est vers le stade du 8-Mai-1945 de Sétif que tous les regards seront braqués à l'occasion du grand derby de l'Est, entre Sétifiens et Constantinois.

L'octuple détenteur du trophée, qui va bénéficier à cette occasion de l'avantage du terrain et du public, se trouve dans une courbe ascendante depuis l'arrivée du Tunisien Nabil Kouki, avec lequel les camarades de Djahmit ont retrouvé la joie de jouer.

Les «Sanafir», toujours à la recherche de leur 1er trophée en Coupe, ne se présenteront pas à Sétif en victime expiatoire.

La victoire acquise samedi dernier à Alger face à l'USM Alger (3-1) a donné des ailes aux camarades de Belkacem, buteur attiré du club, qui chercheront à passer l'écueil sétifien dans un premier temps avant de revoir leurs ambitions à la hausse.

Ce palpitant derby, qui sera suivi par une foule record, risque d'aller au-delà du temps réglementaire, voire aux tirs au but.

Non loin de là et plus précisément à Aïn M'lila, l'ASAM aura à livrer un autre derby de l'Est face au CA Bordj Bou Arreridj.

Les deux formations, à l'instar du CSC, toujours à la recherche de leur premier titre, se trouvent au milieu du tableau en championnat et viseront un même objectif: aller le plus loin possible dans cette épreuve populaire. Les M'illis, souvent intraitables à domicile, auront beaucoup à faire devant les Bordjjs qui alternent cette saison le bon et le moins bon.

Lors du match aller en championnat (5e journée), les deux formations se sont neutralisées sur un score de parité (2-2) à Bordj, ce qui démontre du niveau assez proche des deux équipes. De son côté, l'actuel leader du championnat et tenant du titre, le CR Belouizdad, se rendra jusqu'à Biskra pour y affronter l'USB.

Cette dernière, accrochée dimanche dernier par la JS Kabylie (1-1), est beaucoup plus préoccupée par son maintien en Ligue 1 où elle occupe la peu reluisante dernière place en compagnie du NA Hussein-Dey. Une rencontre opposera un club de Ligue 1 à son homologue de Ligue 2, à savoir l'USM Bel-Abbès à l'USM Annaba.

Les Bel-Abbésiens, vainqueurs de la coupe en 2018, traversent une période critique provoquée par une crise financière aiguë qui pourrait



être exploitée par les Annabis, beaucoup plus sereins que leurs adversaires du jour.

La ville de Boussaâda sera le théâtre d'un petit sommet entre deux clubs de L2, en l'occurrence, l'ABS et le RC Arbaâ. Les Boussaâdis, larges vainqueurs samedi dernier du WA Tlemcen (3-0), entendent tirer profit de l'avantage du terrain pour écarter l'Arbaâ, en net baisse de forme depuis l'entame de la phase retour.

En championnat, les deux équipes avaient fait match nul sur un score vierge. Le dernier match au programme de jeudi se déroulera à Boufarik entre le WAB et le MCO. Le Widad, qui domine de la tête et des épaules le groupe Centre du championnat amateur, veut faire mordre la poussière à un autre «Mouloudia» après celui d'Alger, sorti au tour précédent.

Les Oranais, en quête de leur 5e trophée, le 1er depuis la saison 1995-1996 (1-0) devant l'USMA dans un match a priori déséquilibré mais qui pourrait donner lieu à une surprise de taille.

Parallèlement aux 8es de finale, deux matches en retard des 16es seront apurés jeudi.

D'abord à Oran, où l'ASMO (L2) aura la visite de l'USMA dans un match a priori déséquilibré mais qui pourrait donner lieu à une surprise de taille.

Les «Usmistes», détenteurs de 8 trophées, jouent gros en tentant de sauver une saison compromise, alors que les Oranais, qui viennent de chuter à domicile devant un mal-classé,

la JSM Béjaïa, ont mis fin à leur grève, afin de tenter de relever la tête devant un véritable spécialiste de l'épreuve. L'autre match en retard se déroulera au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger) entre le Paradou AC et le MC El-Bayadh (Inter-Régions) qui domine largement son groupe (Sud-Ouest).

Les «Pacistes», qui ont repris des couleurs en Ligue 1, partiront largement favoris, à moins que les gars d'El-Bayadh n'en décident autrement.

Le programme des 8es de finale	
Boufarik:	WA Boufarik - MC Oran (14h00)
Sidi Bel-Abbès:	USM Bel-Abbès - USM Annaba (15h00)
Boussaâda:	Amel Boussaâda - RC Arbaâ (14h00)
Biskra:	US Biskra - CR Belouizdad (15h00)
Aïn M'lila:	AS Aïn M'lila - CA Bordj Bou Arreridj (14h00)
Sétif:	ES Sétif - CS Constantine (18h45)
Reportés:	ES Guelma - Vainqueur Paradou AC / MCB El Bayadh Vainqueur ASM Oran
USM Alger - ASO Chlef	
Matches en retard des 1/16 de finale (14h00):	
Oran:	ASM Oran - USM Alger
Omar-Hamadi (Alger):	Paradou AC - MCB El Bayadh.

COUPE D'ALGÉRIE/ASM ORAN Les joueurs arrêtent la grève avant d'affronter l'USM Alger

Les joueurs de l'équipe première de l'ASM Oran ont repris l'entraînement mardi après avoir boycotté les précédentes séances ainsi que le match contre la JSM Béjaïa samedi passé en championnat de Ligue 2 et que le club a perdu en alignant son équipe des moins de 21 ans.

La fin de cette énième grève des Oranais intervient avant 48 heures de la réception de l'USM Alger au stade Habib-Bouakeul dans le cadre des 16es de finale de la coupe d'Algérie que l'ASMO va disputer avec son équipe des seniors, a-t-on appris de la direction du club.

La même source a précisé, en outre, que des engagements ont été faits aux joueurs pour leur attribuer une partie de leur dû dans les prochains jours, sachant que c'est à cause de la non régularisation de leur situation financière que les coéquipiers du capitaine Tayeb Berramla ont bouclé le précédent rendez-vous de leur club en championnat.

Le retour à l'entraînement des Vert et Blanc s'est effectué dans une ambiance électrique en raison de la présence de dizaines de supporters dans les gradins du stade Habib-Bouakeul et qui sont venus exprimer leur colère vis à vis de la situation actuelle du club qui vient de rater une belle opportunité pour se positionner parmi le quatuor de tête en championnat et conforter par là même ses chances dans la course à l'accession, souligne-t-on de même source.

FOOT/ LIGUE 2 : Youcef Bouzidi nouvel entraîneur du RC Relizane

L'entraîneur Youcef Bouzidi a été désigné, mardi, à la tête de la barre technique du RC Relizane, club évoluant en ligue 2 professionnelle de football.



Mohamed Hamri, président du club a souligné, en marge de la signature du contrat, que la direction du RCR est parvenu à un accord final avec cet entraîneur pour un contrat de six mois renouvelable.

Youcef Bouzidi, qui a dirigé la première séance d'entraînement de l'équipe mardi soir au stade «chahid Zougari Tahar» de Relizane, a affirmé qu'il œuvrera en compagnie de la direction du club à sauver l'équipe et à réaliser l'accession en ligue 1 professionnelle partant du classement actuel.

Youcef Bouzidi a déjà entraîné le RC Relizane lors de la saison 2017-2018 et d'autres clubs dont le RC Kouba, le NA Hussein Dey, le MO Bejaia, l'OM Médéa et l'USM Bel-Abbès.

Le RC Relizane occupe actuellement la 5e place au classement avec 28 points à sept longueurs du leader l'O.Médéa.

FOOT:ATLÉTICO MADRID Joao Félix incertain contre Liverpool

L'attaquant portugais de l'Atlético Madrid Joao Félix souffre d'une angine qui l'empêche de s'entraîner, à une semaine du choc face à Liverpool, a annoncé mardi le club sans préciser la durée d'indisponibilité. «Joao Félix n'a pas pu travailler les deux derniers jours au centre d'entraînement à cause d'une pharyngo-amygdalite, a souligné le club, notant que l'attaquant portugais suivra un traitement médical et sera mis au repos».

Le Portugais de 20 ans n'a plus joué depuis le 26 janvier, jour où il avait subi une blessure musculaire à la jambe droite contre Leganés.

Son angine risque de ralentir son retour et rend sa présence encore plus incertaine pour la réception en huitième de finale aller de Ligue des champions de Liverpool, champion en titre, mardi 18 février.

SIDI BEL-ABBÈS Le centre régional de jeunes talents sera reconverti en académie de formation en football

Le centre régional des jeunes talents de football de Sidi Bel-Abbès sera reconverti en académie régionale de formation de jeunes talents en cette discipline, a-t-on appris mardi de la cellule d'information et de communication de la wilaya. Cette reconversion a été décidée lors d'une réunion ayant regroupé mardi le wali de Sidi Bel-Abbes Limani Mustapha et le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, qui a visité cette structure sportive en compagnie de membres du bureau fédéral et du président de la Ligue nationale de football (LNF), a indiqué



la même source. La cellule d'information et de communication de la wilaya a fait savoir que le wali de Sidi Bel-Abbès a exprimé l'engagement des autorités locales à accompagner le projet et à mobiliser tous les moyens pour valoriser cette structure sportive dont dispose la wilaya, à savoir le centre pour la formation des jeunes talents de football, qui est actuellement prêt à être exploité et mis en service. La délégation de la FAF a inspecté les structures du centre régional pour s'assurer de sa disponibilité à entamer ses missions en tant qu'académie régionale au niveau de l'Ouest du pays.

FOOTBALL / CHAMPIONNAT AMATEUR

Programmes de la 20^e journée

Gr. Centre

Aujourd'hui (14h00) :

CR Béni Thour - RC Kouba
US Béni Douala - RC Boumerdès
NARB Réghaia - CRB Dar El Beïda
USM Blida - ESM Koléa

Samedi (14h00) :

JS Hai Djabel - NRB Touggourt (Huis clos)
ES Ben Aknoun - IB Lakhdaria
WR M'sila - CRB Ain Oussera

Mardi 25 février (14h00) :

IB Khemis El-Khechna - WA Boufarik

Gr. Est

Aujourd'hui (14h00) :

USM Khenchela - MSP Batna
NRB Telegma - CRB Kais
US Tébessa - CRB Ain Fekroun

Samedi (14h00) :

US Chaouia - JSD Jijel
CR Village Moussa - CRB Ouled Djellal
NT Souf - AB Chelghoum Laid
CA Batna - USM Ain Beïda
HB Chelghoum Laid - MO Constantine

Gr. Ouest

Aujourd'hui (14h00) :

JSM Tiaret - SKAF Khemis
MB Hassasna - SC Ain Defla
SA Mohamadiah - USMM Hadjout
MCB Oued Sly - GC Mascara

Samedi (14h00) :

US Remchi - CRB Ben Badis
ES Mostaganem - IRB El Kerma
RCB Oued Rhiou - CR Témouchent
SCM Oran - ASB Maghnia

Programmes de la 21^e journée

Gr. Centre-Ouest

Samedi à 14h00 :

CR Zaouia - CRB Boukadir
E Sour Ghozlane - RA Ain Defla
WAB Tissemsilt - OM Ruisseau
ARB Ghris - IRB Bou Medfaa (Huis clos)
CB Béni Slimane - ES Berrouaghia
CRB Froha - CRC Tiaret
ORB Oued Fodda - CRB Sendjas
MS Cherchell - CAS Abdelmoumen

Gr. Centre-Est

Aujourd'hui (14h00) :

ES Bouakeul - Hydra AC
Samedi (14h00) :
JS Azazga - SA Sétif
USM Sétif - MB Bouira
AS Bordj Ghedir - JS Bordj Menail
CRB El Hammadia - JS Boumerdès
NRC Boudjelbana - FC Bir el Arch
IRB Berhoum - DRB Baraki
NRB Grarem - ASC Ouled Zouai

Gr. Sud-Ouest

Samedi (15h00) :

IR Biodh - GC Ain Sefra
US Naama - US Béchar Djedid
IRM Ben Amar - JRB Taghit
CRB Bougtob - IR Mecheria
NRB Fenoughil - SC Mecheria
NARC Hattaba Adrar - CRB Adrar

Mardi 18 février (15h00) :

A. Ain Sefra - MC El Bayedh
Exempt : JS Guir

Gr. Ouest

Aujourd'hui (14h00) :

IS Tighennif - WA Mostaganem
Samedi (14h00) :
ZSA Témouchent - MB Sidi Chahmi
CRB Bendaoud - JS Emir Abdelkader
CRB Sfisef - IRB Sougueur
FCBA Ramdane - IRB Maghnia
NASR Sénia - IRB Ain Hadjar
ICS Tlemcen - CRM Bouguirair
JS Sig - CRB Hennaya

Gr. Sud-Est

Samedi 13 :

IRB el Kheng - IRB Robbah (11h00)
AR Ouargla - US Souf (11h00)
USB Hassi R'mel - MB Hassi Messaoud (15h00)
ASB Metlili Chaamba - MB Rouissat
IRB Afrou - O. Magrane
IRB Nezza - IR Zaouia Abidia
JS Sdid Bouaziz - IRB Laghouat
ES Ouargla - HB Ghardaia

LIGUE 1/ USM ALGER

Accord pour la reprise du club par le groupe Serport

Le groupe des services portuaires «Serport» a donné son accord pour la reprise de la société par actions SSPA/USM Alger (Ligue 1 de football professionnel), a déclaré mardi le P-dg du groupe chargé de la gestion de dix entreprises portuaires, Achour Djelloul.

«À l'issue de l'audience accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, nous avons eu le feu vert et le soutien des pouvoirs publics afin d'entamer les procédures avec la justice algérienne et reprendre les actions de l'USMA, une démarche pérenne qui doit être soutenue par tous les amoureux du club», a déclaré Achour Djelloul lors d'une conférence de presse animée à Alger.

Accompagné du président du Conseil d'administration, Boualem Chendri et du secrétaire général, Mounir Debbichi, le P-dg du Serport s'est longuement étalé sur le projet «ambitieux» et «engagé», mais sans toutefois divulguer les modalités et les mécanismes de cette transaction avec le club algérois.

«Les pouvoirs publics sont favorables pour la conclusion de cette transaction, mais les démarches se feront avec la justice et pas avec l'ex-proprétaire, à savoir Ali Haddad.

Nous avons entamé notre audit qui est déjà finalisé et je peux vous dire qu'il y a des choses qui sont bonnes et d'autres qui ne sont pas bonnes dans la gestion de l'ancienne direction», a-t-il précisé. Concernant les dettes de l'USMA auprès des organismes publics et privés, le P-dg du groupe Serport s'est dit «prêt à acheter les actions du club avec tout ce qu'il a comme historique très lourd en matière de gestion financière.»

«Nous sommes dans une démarche citoyenne et nous avons tous les détails de la gestion de l'USMA.

Nous connaissons exactement les dettes auprès des organismes publics et privés. L'historique du club est très lourd.



Il y aura des décisions qui seront prises par les pouvoirs publics pour faciliter cette transaction. Quel que soit le montant de la dette, nous nous sommes engagés à aider ce grand club», a dit Achour. Le P-dg du Serport a annoncé à cette occasion que son groupe a commencé déjà les études pour la construction du Centre de formation d'Ain-Benian qui doit accueillir des terrains répliques, un hôtel et des blocs administratifs.

«Nous avons une autre vision de la gestion future du club. Ce n'est pas uniquement un apport financier mais un grand projet qui fera de l'USMA une véritable entreprise avec ses moyens logistiques et commerciaux. Il y aura une nouvelle direction. Je sais parfaitement que ça n'a pas été facile pour les dirigeants

actuels, mais le club a besoin des organes de gestion qui vont fonctionner avec des objectifs bien précis», a conclu le P-dg du Serport. Avant de réfléchir à reprendre les actions du club algérois, le groupe Serport est actuellement le sponsor principal de l'USMA qui vit une situation très difficile depuis le début de l'exercice 2019-2020 suite aux poursuites judiciaires contre son propriétaire et homme d'affaires, Ali Haddad.

Le groupe Serport qui compte 15.000 employés est issu de la transformation juridique de l'ex société de gestion des participations de l'Etat Port «SGP SOGEP-PORT-Spa».

Il est chargé, entre autres, d'exercer les activités de dix ports commerciaux et 45 ports de pêche.

SUPERCOUPE AFRICAINE

Face au Zamalek, l'ES Tunis vise un titre qui lui échappe depuis 25 ans

L'Espérance sportive de Tunis, championne d'Afrique en titre, disputera demain à Doha (Qatar) face au Zamalek d'Egypte, sa deuxième supercoupe d'Afrique de football avec l'ambition de remporter un trophée qui lui échappe depuis 25 ans.

Il s'agit de la 9e confrontation entre les deux équipes, toutes compétitions confondues, à l'issue desquelles la victoire est revenue 4 fois au Zamalek pour une seule victoire à l'Espérance de Tunis.

Les trois autres rencontres se sont soldées par un score de parité. Pour cette année, la for-

mation tunisienne aborde la confrontation en sa qualité de champion d'Afrique en titre, sacre qu'elle a remporté aux dépens des Marocains du Widad de Casablanca, tandis que les Zamalkaouis ont remporté la Coupe de la Confédération aux dépens de l'équipe marocaine : la Renaissance sportive de Berkane. Battue lors de la précédente édition de la supercoupe d'Afrique par le Raja de Casablanca (2-1), l'ES Tunis aura, cette fois-ci pour mission de décrocher un titre qui lui échappe depuis 25 ans (dernier sacre 1995) et de restituer à la

Tunisie un trophée qui n'a plus figuré dans le palmarès des clubs tunisiens depuis 2008 (édition remportée par l'Etoile du Sahel).

Leader actuel du championnat tunisien (38 points) avec un écart confortable (10 points) sur son poursuivant direct, les Sang et Or ont le vent en poupe et devraient aborder le match de la supercoupe d'Afrique avec un moral au beau fixe.

L'entraîneur de l'EST, Mouine Chaabani, pourra compter sur un effectif assez étoffé, marqué toutefois par l'absence de son défenseur axial, l'Algérien Abdelkader

Badrane. Ce dernier devra compter, selon la presse tunisienne, sur une formation solide et homogène, incluant le trio algérien Ilyes Chetti, Abderrauof Benguit et Bilel Ben Saha. De son côté, le Zamalek, dirigé par le coach français Patrice Carteron, sera en quête de son 4e sacre dans la compétition (le dernier remonte à 2003). Le match ES Tunis - Zamalek, prévu au Stade Al-Gharrafa de Doha, sera dirigé l'arbitre sud-africain Victor Gomez tandis que l'Algérien Mustapha Ghorbal sera dans le trio chargé de la VAR.

FOOTBALL :

Samuel Eto'o contre l'idée d'une CAN tous les 4 ans

L'ancien international camerounais Samuel Eto'o a rejeté l'idée d'une Coupe d'Afrique des nations (CAN) tous les quatre ans comme proposée par le président de la Fédération internationale de football (Fifa). «Est-ce l'intérêt des Africains d'organiser une CAN tous les quatre ans ? Je crois que c'est plutôt celui des Européens. Ils veulent avoir à disposition les Mohamed Salah, Sadio Mané ou Pierre-Emerick Aubameyang.

La Fifa défend l'intérêt des clubs européens», a affirmé Eto'o au micro de RFI. Le président de la Fifa, Gianni Infantino, avait préconisé récemment à Rabat d'organiser la CAN tous les quatre ans dans le but de «la rendre plus commercialement viable et attrayante à l'échelle mondiale». «La Coupe d'Afrique génère aujourd'hui 20 fois moins que le Championnat

d'Europe des nations et en matière d'infrastructures, je n'ai jamais vu lors de mes voyages des stades modernes. Il ne faut pas attendre une CAN pour construire un stade, il faut le faire et on va aider l'Afrique sur ce point», avait soutenu l'homme fort de la Fifa, lors d'un séminaire sur le développement des infrastructures footballistiques dans le continent africain organisé au Maroc. Pour l'ancien joueur du FC Barcelone, ce n'est pas dans l'intérêt du football africain d'organiser la CAN tous les quatre ans. «Comment va-t-on financer notre football ? Où va-t-on trouver l'argent avec une CAN tous les quatre ans ?», questionne l'ancien «Lion indomptable».

«Nous devons mettre notre football au niveau de celui des Européens», et, selon Samuel Eto'o, c'est ce que le président de

la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad «est en train de faire». D'autre part, Eto'o a taclé le premier responsable de l'Instance internationale après sa dernière sortie : «Il y a un partenariat gagnant-gagnant entre la Fifa et la CAF. Je suis proche de Gianni Infantino et d'Ahmad. Mais je crois que Gianni Infantino a manqué de tact.

Surtout qu'il a les portes de la CAF grandes ouvertes».

«Avant, entre la CAF et la Fifa, les relations n'étaient pas bonnes. Mais ça ne donne pas le droit aux autres de nous imposer des choses», a-t-il ajouté, précisant qu'il a été «très dur» sur le sujet lors d'un entretien avec Gianni Infantino.

«Je n'accepte pas ce qu'il a dit», lâche-t-il.

ONANA DANS LE VISEUR DE CHELSEA ?

D'après les informations du quotidien néerlandais Voetbal Nieuws, Chelsea serait très chaud pour accueillir André Onana, le gardien camerounais qui s'était illustré sur la scène européenne avec l'Ajax Amsterdam la saison dernière. Le joueur de 23 ans ferait même des Blues sa priorité, ajoute le média, le portier désirant franchir un palier dans sa carrière. Le club londonien pourrait déboursé entre 40 et 50 millions d'euros pour s'attacher les services d'Onana, sous contrat avec l'Ajax jusqu'en 2022.



KALIDOU KOULIBALY ET SON INCROYABLE CLAUSE LIBÉRATOIRE !

Le défenseur central international sénégalais (33 sélections / 1 but) serait dans le viseur du PSG, du Real Madrid, de Manchester United et de Manchester City !

Et d'après les informations du Corriere dello Sport, une clause libératoire fixée à environ 150M€ devrait être activée sur le contrat liant Kalidou Koulibaly au SSC Naples !

Le PSG, Manchester City ou encore le Real Madrid sont donc prévenus s'ils souhaitent mettre la main sur le solide défenseur central du Sénégal issu du centre de formation du FC Metz.

Un nouveau prétendant pour Icardi ?

Alors que le PSG pourrait ne pas être en mesure de lever l'option d'achat incluse dans le prêt de Mauro Icardi pour des raisons financières, Manchester City se pencherait sur la situation de l'Argentin.

Prêté au PSG par l'Inter l'été dernier pour une durée d'une saison avec option d'achat non obligatoire, Mauro Icardi serait susceptible de ne pas s'éterniser dans la capitale pour plusieurs raisons. La première serait une question sportive. La direction du PSG pourrait être amenée à privilégier d'autres profils offensifs en marge du mercato estival. La seconde serait la volonté de Wanda Nara, femme et agent d'Icardi, qui émettrait le souhait de voir l'attaquant arborer la tunique de la Juventus, comme le Corriere della Sera le révélait dernièrement, pour la saison prochaine. Un retour à l'Inter en fin de saison débouchant sur une vente à la Vieille Dame serait donc possible. Mais là ne figurerait pas les uniques raisons pour justifier une éventuelle absence de Mauro Icardi dans l'effectif du PSG l'année prochaine. D'après les informations de 90Min, Mauro Icardi pourrait ne pas rester au PSG pour des raisons financières. En effet, le club de la capitale ne serait pas certain de pouvoir conserver la star argentine s'il ne dégraisserait pas son effectif l'été prochain. Si le PSG n'était pas en mesure de remplir cette condition, Manchester City choisirait de lancer les grandes manoeuvres auprès des dirigeants de l'Inter afin de mettre la main sur Icardi, voyant en lui un candidat potentiel pour succéder à son compatriote Sergio Agüero à la pointe de l'attaque des Citizens. Affaire à suivre.



Van Dijk va bien prolonger

Liverpool et Virgil van Dijk (28 ans, 25 matchs et 4 buts en Premier League cette saison), c'est une affaire qui tourne bien. D'après la presse anglaise, le club de la Mersey est sur le point de prolonger son défenseur central. En effet, le Néerlandais devrait accepter une extension de contrat, qui expire en juin 2023. L'Orange verra ses emoluments passer de 150 000 à 180 000 euros par semaine. Une belle affaire en perspective pour toutes les parties.

Tout est prêt pour Pogba !

Depuis deux mercato, la Juventus prépare le retour de Paul Pogba. Alors qu'il va tout faire pour quitter Manchester United en fin de saison, Paul Pogba a de grandes chances de retrouver la Juventus. Les dirigeants du club italien veulent en effet faire revenir l'international français. Et depuis l'été dernier, ils font tout pour se faciliter ce transfert. Économiquement, la Juve a veillé à ne pas faire de folies lors des derniers mercato. L'objectif du club est clair : avoir une grande marge de manœuvre pour recruter Pogba et son gros salaire en fin de saison. La Juve est aujourd'hui armée financièrement pour une telle opération. Et comme le joueur est très intéressé à l'idée de retrouver le club dans lequel il a explosé...



Hierro : «Sergio Ramos, une anomalie»

L'ancien capitaine du Real Madrid et de la sélection espagnole, Fernando Hierro, a accordé un entretien à L'Equipe. "Pour moi, il y a un joueur qui sort du lot, c'est Sergio Ramos. Il est absolument remarquable. Auparavant, nous, les défenseurs, avions plus d'occasions de marquer, nous jouions souvent au milieu. Mais aujourd'hui, au XXIe siècle et vu son âge (33 ans), Sergio (Ramos) est extraordinaire. (Gerard) Piqué inscrit aussi quelques buts, mais Sergio est une anomalie. Son record de buts, pour le Real Madrid et l'équipe d'Espagne, est remarquable."



CONSULTATIONS SUR L'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION:

Le Président Tebboune reçoit une délégation du FJD

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu mardi une délégation du parti du Front de la justice et du développement (FJD), conduite par son président M. Abdallah Djabbah, dans le cadre des consultations qu'il a initiées sur la situation générale dans le pays et le projet d'amendement de la Constitution, indique un communiqué

de la Présidence de la République.

Cette audience a donné lieu à un échange de vues sur la situation générale du pays et le processus de révision de la Constitution en consécration de la protection du pays contre l'autocratie et de l'éducation d'institutions démocratiques régies par l'éthique et capables de s'acquitter de leurs mis-



sions en faveur de la restauration de l'autorité de l'Etat dans le cadre de la solidarité, de la cohésion nationale et du respect des constantes et valeurs de la nation, a conclu le communiqué.

Le Président Tebboune reçoit le président de l'ANIE, Mohamed Charfi

-Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République.

ARMÉE

Le Général-major Chanegriha en visite de travail et d'inspection ce jour en 6^e RM à Tamanrasset

Le chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire par intérim, le Général-major Saïd Chanegriha, effectuera ce jour une visite de travail et d'inspection en 6^e Région militaire à Tamanrasset, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Lors de cette visite, le Général-Major Chanegriha «procèdera à la supervision d'un exercice tactique avec très réels, et tiendra une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels des unités de la 6^{ème} Région militaire», précise la même source.



LIBYE

Visite à Tripoli du chef de la diplomatie italienne

Le ministre italien des Affaires étrangères, Luigi Di Maio, a effectué hier une courte visite dans la capitale libyenne où il a rencontré Fayez al-Sarraj, le chef du Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par l'ONU et basé à Tripoli.

Selon un communiqué du GNA, M. Di Maio a renouvelé au cours de cette rencontre la «solidarité et le soutien de l'Italie» au GNA ainsi que son «appui au processus politique et aux conclusions du sommet de Berlin» du 19 janvier, qui avait appelé à mettre fin aux ingérences et à encourager les négociations. M. Di Maio s'est prononcé par ailleurs pour une consolidation du cessez-le-feu entré en vigueur le 12 janvier et la mise en place de «mécanismes efficaces pour son application».

ALGÉRIE-UE

UE: M. O'Rourke souligne l'habileté de l'Algérie dans le règlement de la crise en Libye

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Algérie, John O'Rourke, a mis en exergue hier le rôle de l'Algérie dans le règlement de la situation en Libye, soulignant notamment «l'habileté et la détermination avec laquelle agit l'Algérie diplomatiquement en vue de trouver une issue à la crise» dans ce pays.

«Nous voyons l'habileté et la détermination avec laquelle agit l'Algérie diplomatiquement pour trouver une issue à la crise en Libye et éviter une escalade», a déclaré M. O'Rourke lors d'une rencontre avec les représentants des médias à Alger. Abordant à la même occasion la position de l'UE par rapport à la situation en Libye, M. O'Rourke a indiqué que «l'UE se rallie derrière la position des Nations-unies», qui oeuvrent pour une solution pacifique et diplomatique. Interrogé, par ailleurs, sur la position de l'UE en ce qui concerne le conflit au Sahara occidental, l'ambassadeur O'Rourke a souligné que l'UE soutient le processus onusien et les résolutions des Nations unies.

«La position de l'Union européenne est tout à fait claire à ce sujet», a-t-il ajouté dans le même



contexte. Répondant à une question sur l'aide que pourrait apporter l'UE pour le rapatriement des «avoirs et des biens spoliés transférés vers des pays européens», l'ambassadeur a signifié que cela est «extrêmement difficile». «Les Etats de l'UE n'ont pas la main mise sur les comptes des personnes suspectées», a noté M. O'Rourke, rappelant que la Tunisie avait initié au lendemain de la révolution de 2011 la même démarche mais, a-t-il indiqué, «sans résultats».

Dans le même contexte, prenant la parole, le chef adjoint de la mission de l'UE, Stéphane Méchat, a indiqué que dans les cas où il y a des preuves sur l'existence de tels biens et avoirs détournés, de les Etats membres de l'UE «se mettront à la disposition des pays plaignants». M. Méchat a, toutefois, ajouté que de telles démarches «seront longues et prennent beaucoup de temps». Dans cet ordre d'idées, le diplomate a souligné que l'Algérie, troisième fournisseur de l'Europe en gaz, constitue «un partenaire fiable pour l'UE».

Auparavant, M. O'Rourke a évoqué les relations bouclant quarante ans entre l'UE et l'Algérie, précisant que toute cette période a été également marquée par «autant d'échanges fructueux, de respect mutuel, entente et de partenariat, qui en dépit de quelques divergences nous encouragent vivement à poursuivre nos efforts dans la consolidation de ces relations bilatérales».

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT KENYAN :

M. Bladehane signe le registre de condoléances

Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale et des compétences à l'étranger, Rachid Bladehane, a signé hier au siège de l'ambassade du Kenya à Alger, le registre de condoléances suite au décès de l'ancien président kenyan Daniel Arap Moi. «C'est avec une immense tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès de l'ancien président de la République du Kenya, Daniel Arap Moi, survenu le 4 février 2020, après une vie empreinte d'abnégation et de dévouement au service des intérêts supérieurs du peuple kenyan frère. En cette douloureuse circonstance, je tiens à vous exprimer, au nom du Gouvernement algérien, ainsi qu'en mon nom personnel, mes sincères condoléances», a écrit M. Bladehane sur le registre de condoléances.

«Nous partageons la douleur de la famille et des proches du défunt, en espérant que l'expression de nos profonds sentiments de compassion fraternelle les aidera à dépasser cette douloureuse épreuve», a-t-il ajouté. Avec la disparition de Daniel Arap Moi, «l'Algérie perd un ami qui a œuvré inlassablement au raffermissement des liens de fraternité, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et le Kenya et en faveur de la libération des peuples africains et de la défense de leurs causes», a souligné le secrétaire d'Etat. «En cette douloureuse circonstance, nous renouvelons la solidarité de l'Algérie avec le Kenya», a ajouté M. Bladehane, affirmant que «le peuple kenyan saura trouver le courage et la force nécessaires pour surmonter la disparition de l'un de ses braves enfants».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Deux casemates pour terroristes et deux bombes artisanales détruites à Sétif

Deux (02) casemates pour terroristes, deux (02) bombes de confection artisanale ont été détruites lors d'une opération de recherche et de ratissage menée par l'Armée nationale populaire (ANP) dans la localité Tarnardjajout, dans la wilaya de Sétif, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 11 février 2020 lors d'une opération de recherche et de ratissage dans la localité de Tarnardjajout aux monts des Babors, à Sétif/5^eRM, deux (02) casemates pour terroristes, deux (02) bombes

de confection artisanale ainsi que des substances servant dans la fabrication des explosifs», note la même source. Une grande quantité de kif traité s'élevant à cinq (05) quintaux et huit (08) kilogrammes a été saisie, en outre, à Ain-Safra, wilaya de Nâma/2^eRM par un détachement combiné de l'ANP en coordination avec les services des Douanes, ajoute le MDN. Dans le cadre de la même opération de lutte contre la criminalité organisée, sept (07) narcotrafiquants ont été également arrêtés, alors que des Gardes-frontières ont saisi 72 kilogrammes de la même substance à Tlemcen/2^eRM. Par ailleurs, un détachement

de l'ANP a saisi, à Tamanrasset/6^eRM, «douze (12) groupes électrogènes, six (06) marteaux piqueurs et deux (02) détecteurs de métaux», alors qu'un autre détachement a saisi, en coordination avec les services des Douanes à In Amenas/4^eRM, «un (01) véhicule tout-terrain chargé de (1980) caméras de surveillance et (200) téléphones portables», précise-t-on. Des tentatives d'émigration clandestine de vingt-neuf (29) individus à bord d'embarcations de construction artisanale ont été également déjouées par des Gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale à Oran et El-Kala.

Condoléances

Ayant appris avec tristesse le décès du père du directeur du journal *El Hayat* et de la chaîne de télévision *El Hayat TV*, le directeur général et l'ensemble du personnel du quotidien national *DKNews* présentent leurs sincères condoléances les plus attristées à la famille du défunt en priant Dieu de lui accorder Sa sainte miséricorde et l'accueillir en Son vaste paradis.